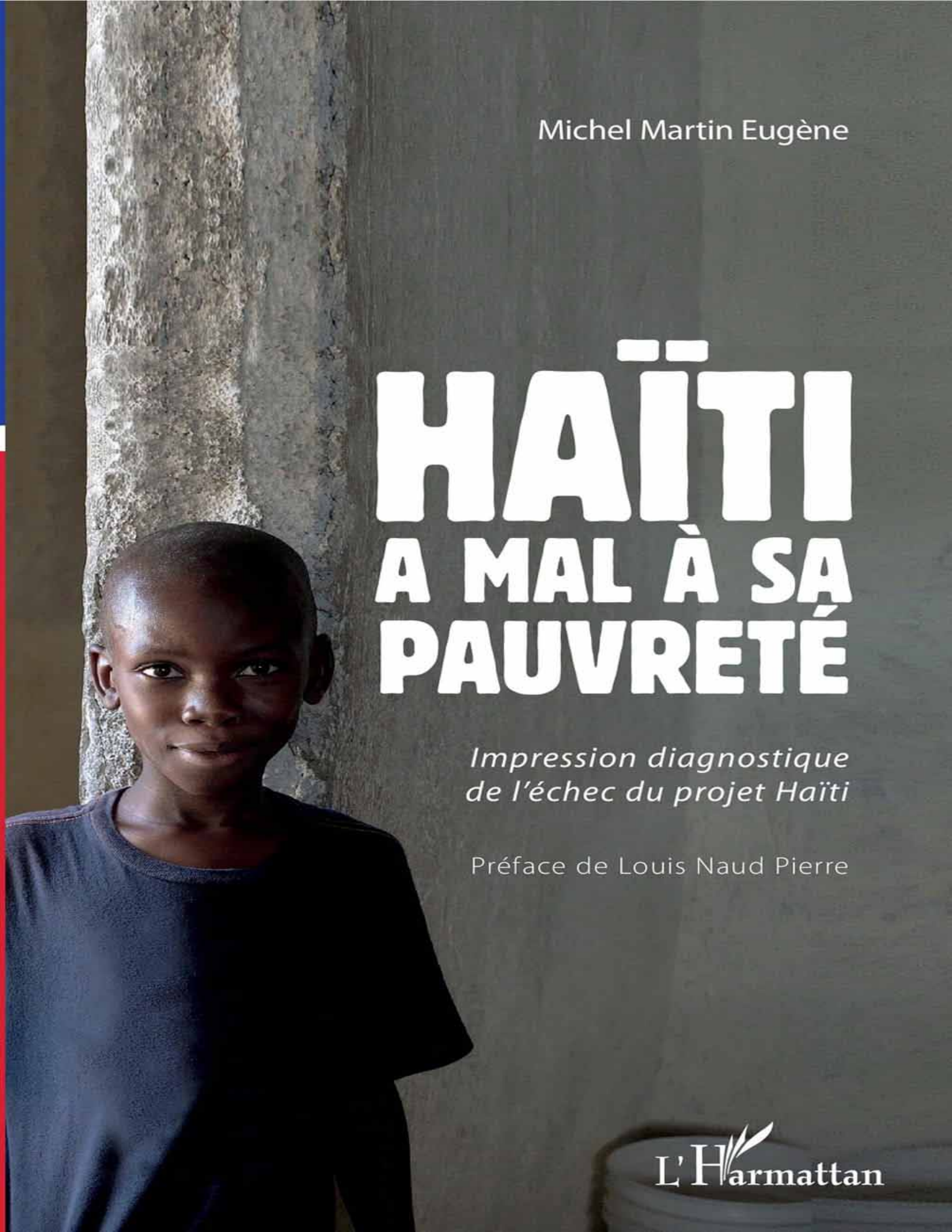




Michel Martin Eugène

HAÏTI A MAL À SA PAUVRETÉ

*Impression diagnostique
de l'échec du projet Haïti*

Préface de Louis Naud Pierre

L'Harmattan

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

HAÏTI A MAL À SA PAUVRETÉ



Comment expliquer l'impasse haïtienne dans un argumentaire serré, scientifiquement pertinent ?

La majorité des facteurs évoqués dans les analyses existantes se regroupent, évoluent ensemble, interagissent et gravitent autour de la pauvreté, laquelle sert, en même temps, de clef de voûte au système.

La pauvreté semble caractériser profondément l'Haïtien : elle se présente comme un élément constitutif de son identité. Il peut agir et réagir comme une pauvre personne, quel que soit son statut économique et social.

Aurait-il alors développé et transmis, de génération en génération, au gré de facteurs historiques accommodants, des *patterns* appelés « réflexes de pauvreté » ?

La présente analyse livre, à travers la prévalence de la pauvreté chez l'*homo haitianus*, un diagnostic lucide et douloureux du fait haïtien.

Michel Martin Eugène est un religieux haïtien, membre de la Congrégation de Sainte-Croix. Il est psychologue, détenteur d'un doctorat en psychologie clinique de l'Université de Montréal. Il est actuellement président de la Cellule d'Aide Psychologie de la Conférence Haïtienne des Religieux (CAP-CHR) dont il est l'un des fondateurs. Il est aussi directeur général du Collège Notre Dame du Perpétuel Secours au Cap-Haïtien.

© L'Harmattan, 2020
5-7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris
<http://www.editions-harmattan.fr>
EAN Epub : 978-2-336-90229-6

Michel Martin Eugène

Haïti a mal à sa pauvreté

Impression diagnostique
de l'échec du projet Haïti

 L'Harmattan

Ouvrages déjà publiés

1. Paquette, D., Eugene, M. M., Dubeau, D., Gagnon, M-N. (2009). Les Pères ont-ils une influence spécifique sur le développement des enfants ? In D. Dubeau, A. Devault & G. Forget (Éds.), *La paternité au 21^e siècle* (pp.99-122). Presses de l'Université de Laval.
2. Eugene, M. M. "Faire de la classe un milieu de vie. Modèle d'intervention auprès d'enfants en souffrance" In W. Jean-Charles (Éd.), *Santé mentale en Haïti et psychothérapie en Haïti*, Educa Vision Inc., Coconut Creek, FL 2017, pp. 209-222.

À tous les enfants nés dans l'haïtienne condition
Sans le savoir, ils héritent de la lourde responsabilité
et de l'exaltante opportunité
de changer le destin du projet HAITI.

PRÉFACE

Professeur Louis Naud Pierre¹

Comment saisir et comprendre les entraves au processus du progrès matériel, moral et spirituel de la société haïtienne en observant ses blessures liées à la pauvreté et, plus particulièrement, en interrogeant les expressions de ces blessures au niveau du comportement individuel, telle est l'ambition de cette analyse que réalise Michel Eugène à travers cet ouvrage, *Haïti a mal à sa pauvreté*. Il s'agit là d'une approche qui se distingue des autres approches de la pauvreté par sa façon de comprendre l'être humain : un être défini par un idéal de soi représenté dans la maîtrise scientifique, technique et technologique, alimentant un désir de production de lui-même comme sujet et acteur de son destin. L'homme est donc un être de l'action, de l'évolution, de lutte contre soi-même et contre ce qui peut entraver son désir d'être. L'homme achevé est celui qui sait maîtriser la nature et le temps, donc qui sait préparer l'avenir en réalisant un projet de développement de soi et de son environnement par l'exploitation de sa propre « force de travail ».

La pauvreté est le signe du renoncement au désir d'être au profit des désirs du corps. Elle se manifeste par l'absence d'envie de la personne d'exploiter les ressources dont elle dispose pour changer le cours de l'histoire et améliorer son niveau de vie, en particulier sa « force de travail ». L'homo haitianus serait l'archétype de ce renoncement : « Il en (la force de travail) a toujours eu, mais il n'a pas pu l'exploiter, la mettre à profit ».

En effet, d'une manière générale, dans les autres approches la pauvreté est appréciée au regard du bien-être que garantissent des biens comme : d'une part, l'alimentation, le logement, l'habillement, les biens d'équipement ; d'autre part, des services tels que la santé, l'éducation, l'alphabétisation, le transport, l'eau potable et l'électricité. Pour en rendre compte, les travaux multiplient les dimensions et les échelles d'analyse et les combinent pour la mesurer dans toute sa complexité.

Des approches, dites utilitaristes, d'inspiration individualiste, considèrent la société comme un espace d'échanges de biens et de services dont l'accès est favorisé par le revenu. La pauvreté est un état individuel associé à

l'insuffisance de revenus permettant d'accéder aux biens et aux services signifiant un niveau de vie adéquat. Le revenu joue ici un rôle intégrateur dans la société de consommation. Taxée de réductionnisme du fait de considérer exclusivement la dimension monétaire de la pauvreté, cette approche fait l'objet de nombreuses critiques insistant sur ces limites. Les principales sont : les erreurs de mesure, le manque de précisions de l'information quant aux résultats donnés par un indicateur de moyen (potentiel de ressources permanentes), le silence sur les autres dimensions essentielles de la pauvreté. D'où l'apparition de nouvelles approches conceptuelles caractérisées par un élargissement du cadre analytique.

Parmi les nouvelles approches, il faut noter celle des besoins essentiels dont le degré de satisfaction définit le développement. La pauvreté est alors associée au sous-développement caractérisé par l'indisponibilité et/ou l'inaccessibilité des biens et des services destinés à la satisfaction de ces besoins pour le plus grand nombre. Dans cette approche, la pauvreté est perçue comme une privation de ce qui est requis d'un point de vue matériel pour avoir un niveau de vie adéquat. Elle dépasse l'approche monétaire par l'établissement d'une distinction entre revenus privés et différentes formes non monétaires de biens et de services (publics). Elle est surtout motivée par le constat des résultats insuffisants en termes de réduction de la pauvreté des politiques économiques axées sur la croissance mise en évidence au cours de ces cinquante dernières années, notamment dans les pays du Sud. La survivance de la pauvreté est alors attestée par le manque d'accès aux soins de santé, à l'éducation, à des moyens de subsistance, mais aussi par l'impossibilité de faire entendre sa voix exacerbant les sentiments d'exclusion et d'isolement pouvant conduire à l'extrémisme religieux et politique. C'est ici un appel à la redistribution de la richesse et à la lutte contre les inégalités sociales persistantes.

Une autre approche est à signaler : celle des capacités d'Amartya Sen axée sur la liberté de choix et sur la responsabilisation par rapport à soi et à son existence. Elle considère l'organisation sociale comme possibilité de développement des potentialités humaines, en écho aux injonctions culturelles de performance, d'autonomie et de responsabilité. Centrée sur l'individu et sur sa liberté, cette approche met en œuvre une analyse micro-économique qui conçoit la société comme une structure d'opportunités et de contraintes, de nature à entraver ou à favoriser l'action. Elle présuppose un cadre de justice sociale rendant possibles des fonctionnements à minima

universels qui permettent à tout individu de mener « une bonne vie ». L'être humain se définit ici par la capacité du libre choix centré sur ses propres fonctionnements, c'est-à-dire ce qu'il est et ce qu'il fait. Capacité qui articule les possibilités physiques, mentales et matérielles de la personne et celles liées à ses moyens matériels et à son environnement institutionnel. Les capabilités sont la possibilité de choisir en toute liberté son mode de vie et les moyens de le réaliser ainsi que ses manières d'être présent au monde. La pauvreté est ici associée à un déficit de capabilités : une inaptitude de la personne à exercer cette liberté en raison d'un manque de ressources matérielles, intellectuelles et institutionnelles.

L'approche des capabilités est une manière d'évaluer et de comparer des qualités de vie au sein d'une population, aussi bien que d'établir une théorie de la justice sociale fondamentale, ce dans le prolongement des travaux de John Rawls. Cette approche ne concerne pas seulement le bien-être des individus. D'inspiration humaniste, elle considère chaque personne comme une fin en soi et comme une source d'action et de valeur en elle-même. La société doit être organisée de telle sorte qu'elle favorise le développement de la personne : le développement humain.

Enfin, une approche sociologique axée sur le bien-être social s'est développée à partir des travaux de Townsend (1987, 1993). Se référant au contexte des pays développés, cette approche envisage le bien-être social comme la signification de l'accès de l'individu au mode de vie standard de la société à laquelle il appartient. Ainsi, sont prises en compte les deux dimensions fondamentales : la dimension matérielle porte sur des biens et services tels que l'alimentation, l'habillement, le logement, l'équipement du logement, l'environnement physique, la localisation, le travail (rémunéré et non rémunéré) ; la seconde dimension sociale inclut notamment les droits liés à l'emploi, les activités familiales, l'intégration à la communauté, la participation formelle aux institutions sociales, le loisir, l'éducation, la santé.

Dans cette approche de Townsend, la pauvreté est associée au concept de relative déprivation : c'est le fait de perdre ou de se priver de biens et services dont on a nécessairement besoin, ou d'être exclu du mode de vie standard de la société en raison de l'insuffisance du revenu. La *déprivation* se réfère aux carences ou aux désavantages déterminés à partir d'un ensemble d'indicateurs liés aux dimensions matérielles et sociales du bien-être. La pauvreté apparaît alors comme un état atteint de carences et de désavantages par rapport à l'accès aux biens et services nécessaires au bien-

être ; c'est une situation de vulnérabilité sociale. Partant d'une liste exhaustive d'indicateurs de conditions de vie, Townsend construit un indice composite de *déprivation* à partir duquel il détermine un seuil de pauvreté. Être pauvre, c'est de ne pas avoir accès au minimum de biens matériels et non matériels nécessaires pour vivre avec un minimum de dignité et de sécurité physique et psychologique ; c'est d'être privés de services essentiels. La pauvreté renvoie à une situation d'injustice et d'inégalité sociales, caractérisée par une multitude d'entraves à l'exercice des droits fondamentaux de l'individu et une absence d'égalité des chances et d'équité dans l'accès à la richesse collective.

Le problème central ici est celui de déterminer le niveau standard ou ordinaire des conditions d'existence. Townsend propose lui-même trois méthodes possibles. La première renvoie au niveau atteint par la majorité de la population comme référent ; ce qui implique un calcul de la moyenne ou d'autres mesures de tendance centrale. La seconde méthode s'appuie sur les standards et minima fixés par les institutions d'aide et de sécurité sociale elles-mêmes. La troisième méthode repose sur l'enquête par questionnaire auprès de la population. Il s'agit d'évaluer les conditions d'existence dont celle-ci jouit réellement et les éléments qu'elle juge indispensables parmi ces conditions (aspect subjectif).

D'autres travaux s'appuient sur la perception sociale qu'ont les individus des biens qu'ils considèrent comme des nécessités. La pauvreté est alors redéfinie comme une privation des nécessités de la vie quotidienne.

La réflexion que nous livre Michel Eugène sur la pauvreté est la première du genre. Dans cette nouvelle approche, la privation de biens matériels et sociaux nécessaires à une vie décente ou digne produit, à terme, un appauvrissement de l'être de l'individu lui-même.

« La pauvreté blesse l'individu et peut aller jusqu'à atteindre les attributs de sa personnalité. Sa pensée, ses stéréotypes, son imaginaire, ses choix, son comportement, ses relations avec les autres, son rendement au travail, sa créativité, la régulation de ses émotions, son coping aux stress peuvent être marqués par la pauvreté ».

Cet appauvrissement signifie un renoncement à soi comme sujet et acteur de son propre destin et de celui de sa communauté ; c'est l'abandon de la dignité humaine au profit de l'assouvissement de l'instinct de survie et de plaisir. L'homme est digne en tant qu'il est responsable de son bien-être global, impliquant la confiance en soi qui est la base du leadership qu'il est

appelé à exercer dans la création des conditions de ce bien-être. Il ne dépend d'aucune autre force que celle de sa propre volonté d'être et de devenir : il est autonome et responsable du travail sur soi et sur la nature dans laquelle se déroule son existence. Il doit utiliser les ressources qu'il possède pour créer des biens et services nécessaires à son bien-être dont il est le seul responsable.

La pauvreté devient alors, chez Eugène, la signification de l'homme dont la vision se limite aux objets de satisfaction de ses besoins vitaux inférieurs, ceux inscrits dans son programme de survie et de plaisir : habitat, nourriture, moyens de déplacement et de loisirs. Il parle de « pauvre individu ». Il s'agit d'une personne dotée de « réflexes de pauvreté », c'est-à-dire de mouvements involontaires et automatiques témoignant de la vivacité de l'instinct. Parmi ces réflexes, les principaux sont : le réflexe de prédation déclenché ordinairement par le « sentiment de manque ancré » et le réflexe de défense-attaque lié au sentiment de menace ou danger imminent. « L'homo haitianus » est l'archétype du « pauvre-individu » qui se caractérise par la peur de manquer et l'insatiabilité.

« L'homo haitianus est bien représenté par ce personnage emblématique des contes créoles, connu sous le nom évocateur de « tête sans corps » ; le personnage est insatiable ; il ne peut être repu car la quantité gargantuesque de nourriture qu'il ingurgite pour se repaître ne va nulle part. Son estomac s'apparente à un trou abyssal. À cause d'un sentiment de manque ancré, l'homo haitianus peut perdre le contrôle de la frénésie de l'accaparement, de la thésaurisation, de l'accumulation, ce qui amène en bout de ligne, paradoxalement, la destruction et... »

La survie est une nécessité inscrite dans les codes du vivant. L'instinct de survie mobilisera forcément toutes les ressources vitales, car en aucun cas un vivant peut se résoudre à disparaître. Autrement dit, la survie c'est le programme du vivant qui ne vit par et pour soi-même. Dans le cas de l'homme, ce programme est assorti d'activités de captation, outre des ressources matérielles disponibles, des positions politico-économiques pour être plus heureux, en meilleure santé, plein de succès, plus riche ou toute autre chose qu'il essaye d'accomplir dans son programme. L'intelligence l'aide dans tous ces domaines. Somme toute, la lutte pour la survie relève d'un désir d'exister tout naturellement. Mais, ce n'est pas ce à quoi l'homme est appelé.

Pour Eugène, l'appel à l'humanité présente en chacun de nous va beaucoup plus loin que le simple fait d'exister comme corps, soumis aux nécessités biologiques et sociales de la survie. Cet appel commande de déroger à notre programme instinctif d'autoconservation et de plaisir. Devenir un homme libre, autonome et indépendant ou souverain est le programme auquel l'humanité nous appelle. C'est ainsi que la grandeur de l'homme consiste en son indétermination : c'est par l'usage de sa liberté qu'il a vocation à s'affranchir du programme de l'instinct qui l'enferme dans un destin préformé. Ce qui, dans le contexte de l'humanisme des XVIII^e et XIX^e siècles, ouvre la voie aux grandes déclarations des droits de l'homme, mais aussi au capitalisme où la croissance, par la combinaison optimale des ressources humaines, matérielles, techniques et scientifiques, devient une fin en soi.

La pauvreté est donc une incapacité à répondre à l'appel à devenir humain par le travail de soi sur soi et sur la nature. Le pauvre est en rupture avec l'idée de *homo faber*, créateur de richesses, par son ouvrage, et potentiellement réformateur de l'ordre social et politique, auxquels il doit se soumettre comme tout citoyen ; idée qui est soutenue par Hannah Arendt (*Condition de l'homme moderne*, 1958). La pauvreté devient ainsi un trauma par la dépossession de l'individu de sa volonté de maîtrise de soi et de sa vie, ou de souveraineté, par le travail ; c'est une discontinuité de l'existence (biologique, matérielle, sociale et humaine). En corollaire, c'est la prédominance de la contingence des besoins de survie et de plaisir sur toute prétention de la raison de pouvoir créer un discours, qui élève l'homme au-dessus des bêtes et l'approche du divin.

Le trauma se manifeste sous la forme d'une existence machinale, sans but et sans aucun sens, médiocre et terre à terre ; existence qui n'a pour horizon que l'autoconservation et le plaisir, avec en corollaire le rejet de l'idéal de perfection, d'excellence et de grandeur auquel est associée la dignité humaine. C'est le dépouillement de l'existence de tout idéal humain et son rabaissement au rang d'une vie quasi bestiale ou végétative. Il s'exprime par l'image d'un soi dévalorisé ; image qui s'installe dans l'être, dans sa psyché, qui laisse une trace : sentiment d'incompétence, sentiment de fatalité de l'échec et de l'inefficacité.

« L'homo haitianus fait face à un déficit de sentiment de compétence. Il doute de son génie ; il a de la peine à déceler des capacités notables chez ses pairs et chez ses compatriotes ».

Michel Eugène montre comment, dans le contexte haïtien, la pauvreté ne concerne pas seulement les nécessiteux, privés de fortune ; elle caractérise également les élites politiques, économiques et socioculturelles qui souffrent des mêmes maux : l'absence d'idéal humain. Ces dernières se caractérisent en effet par des petits désirs et des petits sentiments dont est fait l'être vital inférieur : désir d'habitat, de nourriture, de transport, de soins et de sécurité ; désir sexuel ; crainte des blessures de l'amour-propre. C'est cet être vital inférieur que ces « pauvres individus » cherchent à satisfaire dans un gâchis d'énergie : leurs forces sont employées à poursuivre des buts inscrits dans leur programme de survie. Ce qui ne peut manquer de borner leur vue et de circonscrire leur pouvoir. C'est ainsi que leur action se limite à la quête de positions politico-économiques stratégiques (contrôle des espaces de pouvoir au sein des organisations de la société civile et des institutions publiques, monopole commercial, etc.) à partir desquelles ils peuvent amasser en toute impunité des ressources pour satisfaire l'instinct de survie et de plaisir : ceci par la corruption, le détournement de fonds, la fraude, la contrebande et le trafic illicite. Ce qui présuppose le rejet de l'institution exprimée par les lois morales, civiles et politiques, au bénéfice d'une vision étriquée de l'existence centrée sur les besoins vitaux inférieurs.

Toutefois, en tant qu'homme, l'« homo haitianus » est habité par le désir d'être soi-même créateur de son destin collectif, de se réaliser comme maître de soi et de la nature. Et, il est fasciné face aux prouesses techniques, scientifiques et matérielles de l'« homme occidental ». Mais, cette fascination se vit comme un désespoir, comme une frustration, comme un malaise profond qui le prive du repère identitaire humain, donc comme un traumatisme. Parce que sa vision et son pouvoir sont circonscrits dans les limites des besoins vitaux inférieurs dont la satisfaction est visée exclusivement par son action. En fin de compte, le trauma transforme le désir d'être homme, sujet et acteur de sa propre existence, en sentiment de perte, d'absence, de vide, provoquant la souffrance. Cette souffrance constitue une blessure de l'amour-propre.

La dévalorisation de soi, le signe clinique d'expression du trauma de la pauvreté, est l'archétype d'une manière de voir, de penser, de sentir et d'agir associée à des besoins vitaux inférieurs, à l'exclusion des besoins liés au soi idéal (développement de son potentiel créatif, relèvement des grands défis, accomplissement d'œuvre grandiose, etc.).

« Le label haïtien est décrié, rejeté. L'idée sous-jacente à ce stéréotype est que rien de bon, de fini, de beau, d'excellent, d'intelligent, de parfait ne peut émaner du savoir-faire haïtien ».

La dévalorisation de soi s'exprime dans le schème vitaliste, entendu comme la détermination de la vie pratique à partir de la « consommation » ; activité qui est liée immédiatement à la force de vie agissant selon sa propre loi : celle des désirs inscrits dans le corps. C'est une force inconsciente qui préside seulement aux fonctions vitales élémentaires comme dans la plante et dans l'animal ; elle est la négation des conditions même de la subjectivité : la volonté de maîtrise de soi par l'appropriation des valeurs de la raison et qui prend son sens à l'intérieur d'un discours universel sur l'humanité. La dévalorisation de soi agit ici comme la source d'un ensemble de représentations qui constituent une mentalité de médiocrité et d'un comportement défaitiste qui, selon Michel Eugène, caractérisent l'« homo haitianus ».

« L'homo haitianus traîne à son corps défendant une mentalité de pauvreté. Cette mentalité, qui lui permet pourtant de ne pas s'écrouler psychiquement sous le poids du stress de la pauvreté, le bloque dans son développement, le limite dans ses aspirations, le paralyse dans son savoir-faire, dévoie son agressivité, le confine dans l'impuissance, rétrécit sa vision, le rend esclave de ses manques ».

L'approche de la pauvreté comme trauma est originale. Beaucoup de sociologues, notamment ceux de l'école de Chicago, avaient, dès le début du XX^e siècle, fait le constat selon lequel les personnes affectées par la pauvreté étaient vulnérables aux pratiques déviantes, délinquantes dans le cas de vols et de trafics illites. Les quartiers pauvres des grandes villes sont souvent considérés comme les sièges du banditisme et de la violence. Il convient de noter le lien entre pauvreté et santé mentale établi depuis le XIX^e siècle. La raison tient au fait que les personnes en situation de pauvreté sont très exposées à des conditions de vie stressantes, alors qu'elles disposent d'assez peu de ressources protectrices. En se combinant tout au long de la vie, ces facteurs agissent sur les parcours des individus touchés et ceux de leurs proches. La pauvreté constitue ainsi un déterminant de la maladie mentale.

Dans la réflexion de Michel Eugène, la conscience de l'impuissance face à l'appel culturel moderne à être sujet et acteur de son destin individuel et collectif constitue un agent traumatisant. En effet, l'Haïtien s'inscrit dans un inconscient collectif pessimiste construit par les récits des violences de la

colonisation, de la traite et de l'esclavage, mais aussi par les expériences de violences politiques, économiques et sociales du quotidien. Il s'agit là de souvenirs et de pratiques aussi terrifiants que terrorisants qui se cristallisent en une image psychique : celle de la méchanceté humaine, une opinion négative qui s'interpose entre le mental et le semblable, en particulier le congénère. Et par suite, à cause de ce préjugé négatif, ce dernier est perçu comme le support du mal, son agent actif, donc un ennemi en face duquel il faut être soit en position d'attaque, soit en position de fuite : « L'Haïtien moyen nourrit l'idée reçue que son congénère lui en veut d'une manière ou d'une autre, qu'il ne saurait lui vouloir du bien. Il est de toute façon, même s'il n'existe pas de faits corroborant cette perception, un ennemi potentiel dont il est prudent de se méfier ».

La principale manifestation de cet inconscient collectif pessimiste est la peur de la trahison qui hante l'imaginaire social et qui imprègne les discours sur soi : *Depi nan Ginen nèg rayi nèg* (depuis la Guinée, les nègres se vouent une haine tenace). Débordé par cette émotion négative, l'Haïtien perd tous ses moyens dès lors qu'il faut construire des partenariats durables dans un cadre organisationnel et institutionnel stable qui rendent possibles, notamment : développement de son potentiel créateur de façon à développer sa capacité d'influence positive dans sa communauté et son leadership dans son domaine d'activité ; relèvement des grands défis ; accomplissement d'œuvres grandioses. Cette peur influe sur sa vision. Il ne peut voir les choses qu'à petite échelle, là où l'activité peut être exercée avec le concours de partenaires issus exclusivement de son cercle familial et de son *kolòn* (réseau d'affidés liés les uns aux autres par des intérêts personnels circonstanciels) : *Se kolòn ki bat* (c'est sur ses affidés qu'il faut s'appuyer pour affronter l'adversité), dit-on.

Dans un univers de « traîtres » présumés, on ne peut s'appuyer que sur ses hommes de confiance pour réaliser ses objectifs, tout en comptant sur leurs rivalités pour qu'aucun d'eux n'ait trop d'influence. D'où la tendance chez chaque leader à semer la zizanie parmi ses propres collaborateurs pour les dresser les uns contre les autres ; c'est une arme contre leurs prétentions chaotiques et un moyen de les contrôler. Par exemple, sur le plan économique, le but de l'entrepreneur se résume à réaliser des gains et éviter les pertes, sans entrer dans un système de relations complexes à différentes échelles spatio-temporelles qui le rendrait trop vulnérable aux stratégies supposées « malveillantes » des autres. Cet imaginaire délirant explique le

penchant pour la corruption, ou à d'autres formes de violence, qui, compte tenu de l'impunité régnante, permet de minimiser les risques des interactions dans ce contexte de vide moral et éthique et en maximiser le gain : « l'homo haïtianus, à travers la corruption, prend un risque minimal et a, en revanche, tout à gagner ».

Ici, le trauma est l'abandon du désir d'être sujet et acteur d'un processus politique, économique et historique grandiose ; processus qui est impulsé par les ancêtres qui ont fait la révolution de 1804.

« La gloire se conjugue au passé et cette réalité se présente comme une tare pour l'homo haïtianus. Il se gargarise de discours au ton martial qui lui permettent d'oublier, sinon de nier les misères du présent. Dans les discours officiels, dans l'éducation, en famille, dans les discussions informelles entre amis, il se console comme il peut en ressassant « les prouesses de ses sublimes martyrs qui ont combattu sous les boulets et la mitraille pour lui créer une patrie où le nègre haïtien se sent souverain et libre ».

Ce regard toujours tourné vers le passé, comme source de la gloire, est l'expression d'une double défaillance psychique : d'une part, une sensation d'échec intense, douloureuse et inhibitrice des facultés naturelles de la raison ; d'autre part, une incapacité de maîtriser le présent et de construire le futur par l'action collective. Cette incapacité est une impossibilité d'obtenir des engagements à long terme de la part des partenaires d'interaction. Il en découle un ébranlement psychique ou affectif tellement intense qu'il s'ensuit une altération de la personnalité marquée par le fatalisme : le sentiment de l'existence d'un certain état des relations sociales, sur lequel nous n'avons aucune emprise, qui change et anéantit nos meilleures intentions pour le bien commun. Parce qu'on ne peut pas compter sur la coopération et la collaboration des autres à long terme pour les réaliser.

Eugène rejoint ici la théorie de la névrose traumatique développée par Freud dans les années vingt. Pour Freud, le trauma résulte d'une masse de stimuli très importants provenant de l'environnement extérieur dont l'impression perceptive atteint la conscience même sans être assimilés par l'appareil psychique dans le mécanisme de fabrication des représentations, des pensées, des catégories, mais plus précisément des concepts, ou des rêves. Il peut s'agir, selon Freud, d'un événement douloureux ou d'une image hyper-réaliste tel un « flash-back », un instant photographié excessivement qui rompt le bouclier du système de la conscience perceptive ou de l'ego. Le trauma est un choc et une surprise totale. Il met en jeu

l'intensité de l'énergie véhiculée par l'agent traumatisant et la quantité d'*énergie psychique* dont dispose l'individu pour faire face à la violence et à la soudaineté de l'évènement. *L'énergie psychique* est une force quantitative. Elle procure à l'organisme la force de faire circuler l'information qui provient des sens au contact des stimuli générés par l'environnement. Après quoi, l'activité physique et psychique nécessaire à l'action est déclenchée : celle-ci peut s'exprimer sous diverses formes : mouvement, réflexion, prise de parole, etc. L'énergie fournit les moyens d'agir pour satisfaire un besoin (chasser, produire, faire du sport, jouer une pièce, etc.), ou de réagir face à un agent stressant (fuir ou lutter, croire, admettre ou nier).

Dans son ouvrage, *Introduction à la psychanalyse* (1923) Freud définit le traumatisme comme un « évènement vécu qui, en l'espace de peu de temps, apporte dans la vie psychique un tel surcroît d'excitation que sa suppression ou son assimilation par les voies normales devient une tâche impossible, ce qui a pour effet des troubles durables dans l'utilisation de l'énergie ».

Dans le cas de la pauvreté humaine, l'excitation provient de l'impossibilité de se représenter sa propre négation en tant que sujet et acteur. En effet, penser à son inexistence comme sujet et acteur, c'est penser à la réduction de son existence à sa propre jouissance instantanée dans l'insouciance et l'insignifiance ; c'est donc penser à l'abjection que cet état implique. Cette notion d'abjection vient se confronter aux limites de notre propre pensée en rapport avec notre estime de soi qui, elle-même, est redevable à notre accomplissement de soi. Ces limites débouchent sur la dépression que les Haïtiens tentent d'évacuer dans l'humour caustique anti-haïtien qu'ils développent eux-mêmes : « Les Haïtiens y ont le mauvais rôle, celui du personnage qui se fait avoir, celui de l'hébétude, celui qui ne comprend pas les notions compliquées, celui qui est maladroit, mais aussi celui qui est rusé et méchant ».

Pourtant cette société possède, comme toute société, des hommes accomplis dans leur identité et leur vocation : ceux qui parviennent à développer leur potentiel créatif et produire des œuvres scientifiques, littéraires, artistiques et musicales inscrites dans le patrimoine de l'humanité, quand bien même nombre d'entre eux résident à l'étranger.

« D'aucuns ajouteraient des succès majeurs dans plusieurs domaines du savoir, sanctionnés de primes prestigieuses ; toutefois, ces succès sont essentiellement de l'œuvre de particuliers généralement résidant à l'étranger

comme s'il était nécessaire d'évoluer dans un environnement intellectuel différent de celui d'Haïti pour atteindre ces sommets d'excellence ».

La réflexion produite dans cet ouvrage va nourrir le large front des sciences sociales traitant de la problématique de développement de la société haïtienne. En effet, la pauvreté monétaire (revenu), sociologique (exclusion), et psychologique (santé mentale) qui devient un élément structurant de l'identité haïtienne n'est pas un fait de la nature. Elle traduit l'absence d'une masse critique d'hommes faisant de la création de richesse un but existentiel à atteindre à travers leur rôle de travailleur ou d'entrepreneur. Cette absence renvoie à une pauvreté encore plus grave qui est la source de la pauvreté matérielle et sociale : l'abandon du désir d'être sujet et acteur de son destin, l'oubli d'un idéal de soi représenté dans une œuvre grandiose ou dans la maîtrise technique et la compétence professionnelle, pour accomplir son programme de survie et de plaisir. Il en découle une blessure de l'estime de soi qui se nourrit de ce désir et de cet idéal qu'il est impossible d'étouffer. L'objectif ici n'est pas d'illustrer une logique d'accumulation de connaissances, mais de participer à la transformation de cette société selon la mission assignée aux sciences sociales par les pères fondateurs. Tâche en effet bien difficile, délicate que celle d'écrire pour connaître et transmettre, de dénoncer en énonçant, de dire pour faire. Aussi convient-il de féliciter chaleureusement Michel Eugène pour le temps consacré à cette recherche et en publiant ce volume qui s'impose comme un examen rigoureux et courageux d'une réalité sociale douloureuse, tourmentée et incertaine. Puissent donc ces recherches contribuer à affirmer la place des sciences sociales dans la dynamique de développement d'Haïti !

¹ Titulaire d'un Doctorat en sociologie, Monsieur Louis Naud *PIERRE* est membre de l'IDES (Institut de développement économique et social). En 2003, il est qualifié à la fonction de Maître de conférences des universités françaises, section 19 (Sociologie, Démographie). Il a été professeur associé au Département de science politique, Université du Québec à Montréal (UQAM). Il a enseigné à l'Université du Québec à Montréal, à l'Université Victor Segalen (France), au Département des sciences du développement de la Faculté d'ethnologie, Université d'État d'Haïti. Il a coordonné les activités du Réseau d'études en sciences humaines et en sciences sociales sur Haïti (RES-Haïti), LAPSAC, Université Victor Segalen Bordeaux 2

AVANT-PROPOS

REGARDER DANS LE MIROIR

L'empereur est nu

Dans son conte, *Les habits neufs de l'empereur*, publié pour la première fois en 1837, Andersen (2004), met en scène un déni collectif. Toute une population, y compris le roi, est incapable de voir une réalité qui est pourtant évidente, par désirabilité sociale. Le conte peut se résumer comme suit :

Il était une fois dans un pays lointain un empereur qui aimait les beaux habits et tenait à être bien paré. Il changeait souvent de vêtement ; on rapporte qu'il en portait un par heure durant le jour.

Un beau jour, deux escrocs s'amènèrent dans l'empire et prétendirent pouvoir tisser une étoffe de qualité supérieure que seules les personnes intelligentes, compétentes dans leurs fonctions pouvaient voir. Sur ces entrefaites, ils proposèrent de confectionner des vêtements pour l'empereur. L'empereur accepta l'offre, s'attendant à des habits exceptionnels. Il se disait aussi qu'il allait pouvoir identifier toutes les personnes intelligentes de son empire. Il s'estimait, bien entendu, intelligent.

Les deux arnaqueurs firent mine de se mettre au travail. L'empereur décida de superviser personnellement la confection du tissu et leur paya une visite quelques jours plus tard. Il les trouva en train de travailler ; du moins, ils faisaient semblant de tisser. Mais, l'empereur ne vit rien car, de fait, il n'y avait rien. Mais, ne voulant pas passer pour un sot, il fit mine de voir le tissu et ne pipa mot à personne de sa véritable expérience. En effet, il craignait d'être rejeté par son peuple s'il découvrait qu'il était sot.

Habilement, il envoya pour inspection à l'atelier plusieurs ministres qui ne virent rien ; ils n'osaient pas l'avouer non plus pour ne pas se faire prendre pour des sots ; ils risqueraient leurs portefeuilles.

Et tout l'empire se prit à louer le tissu extraordinaire, chaque individu craignant de passer pour un sot. Quelques jours plus tard, les deux arnaqueurs annoncèrent que l'habit était complété et prêt à être porté par l'empereur. Ils firent mine de l'aider à l'enfiler avec la plus grande

précaution. Et pour marquer l'événement, l'empereur supposément vêtu de son habit extraordinaire se présenta devant le peuple flanqué de ses ministres. Tout le monde prétendait voir et admirer ses vêtements. Mais, un garçon, candide, cria la vérité : « L'empereur est tout nu ». Tout le monde fut ramené à la vérité, mais l'empereur imperturbable alla son chemin sans dire un mot.

Il est parfois difficile de se regarder dans le miroir ; il peut être, de manière immédiate, plus réconfortant, c'est-à-dire moins douloureux, d'éviter de se regarder en face. Dès lors, on se limite à quelques aspects de sa réalité, ceux qui dérangent le moins ; on s'aligne sur la représentation majoritaire ; on rationalise donc en utilisant tous les moyens disponibles, y compris des études scientifiques. On peut utiliser par exemple des paradigmes qui risquent moins d'ébranler la forteresse des certitudes. Aussi surréaliste que cela semble être, ça fait parfois l'affaire de tout le monde de voir l'empereur richement et élégamment habillé alors qu'il est tout simplement tout nu.

L'homo haitianus² comme tout humain tâche d'éviter les affects négatifs et les surprises désagréables ; il s'encourage en ressassant les prouesses du passé, celles de 1804 en particulier, ou ses succès plus récents dans l'art. Il peut lire l'histoire, la littérature et la science à sa convenance ; il peut aborder la grave question de ses échecs chroniques de manière partielle et conjoncturelle... comme l'homme de la rue.

Dépasser l'analyse de l'homme de la rue

Nous surfons entre le rêve, l'espoir, l'incertitude, la colère, l'angoisse et le désarroi. Quand nous nous rencontrons, après être rassasiés de l'échappatoire naturelle du sport, de la religion, des Américains, nous nous tournons inexorablement vers la politique en Haïti, étalant le pourquoi du comment d'une conjoncture très souvent dure et difficile à déchiffrer. Parfois, le discours gagne en intensité ou en hauteur, s'enflamme, tranche ou interpelle. Ce constat est constant dans tous les lieux où se rassemblent les Haïtiens partout dans le monde, sous les lampadaires, sous les arbres, sur les galeries, au marché, à la croisée des chemins, sur la cour de récréation, à la plage, dans les salons de coiffure...

Dans un salon de coiffure, à Montréal, un coiffeur dégaîne de grands coups de gueule pour défendre le gouvernement en place. Il dit que le président en exercice est son héros. « En effet, lui au moins fait bouger les

choses. Il fait construire un échangeur flambant neuf et il y en a d'autres en plan ou en construction. Il redistribue les richesses du pays, permettant à plus d'un million d'enfants de profiter du pain de l'instruction. La situation des gens les plus pauvres a connu un développement positif. La nourriture est distribuée aux nécessiteux. On dit parfois que c'est du gaspillage ; si c'est le cas, c'est un bon gaspillage, un gaspillage qui prend la dimension de l'ensemble du peuple mais qui ne se confine pas au même petit groupe de sangsues qui sucent le sang du peuple depuis l'indépendance. Les touristes sont de retour au pays dont les Haïtiens de la diaspora. Actuellement, à Pétion-Ville, et en Haïti il y a plus de Blancs (c'est-à-dire d'étrangers) que d'Haïtiens. Ces gens apportent de l'argent et font fonctionner l'économie. Le président met sur pied des programmes sociaux, fait des cadeaux aux étudiants et partage l'argent du programme pétro-caribe avec tout le peuple. Il construit des aéroports ; il y en a un de terminé ; il y en plusieurs autres à venir. Il fait de la décentralisation ; la République de Port-au-Prince n'accapare plus tout. Les autres grandes villes partagent aussi la manne. Il est proche du peuple, parle le langage du peuple et aime le peuple. Les gens censés honnêtes qui le critiquent n'ont rien fait pour le pays. Lui au moins fait quelque chose avec l'argent du pays. Le président et son équipe gaspillent peut-être l'argent du pays ; ils en gardent peut-être pour eux, mais ils réalisent des choses. Les politiciens qui les ont précédés ne peuvent pas dire autant ».

De toute évidence, ce discours enflammé fait dans la pseudo-analyse. Il n'est pas seul. Son contradicteur ne fait pas mieux. Ils ont tous deux essayé de comprendre une réalité complexe, à partir de deux approches apparemment différentes mais, en réalité semblables, voire identiques.

Le contradicteur, un client furieux d'entendre parler en des termes élogieux du gouvernement en place et de la classe politique, le tance, lui disant qu'il est complètement hors-champs, qu'on lui a envoyé de la poudre aux yeux et qu'il ne regarde la réalité qu'avec le prisme qu'on lui a fabriqué sur mesure. « Les pseudo-réalisations mentionnées ne sont que le prétexte d'une arnaque sans précédent, d'un pillage sans retenue du trésor public. Il poursuit qu'aucun projet d'envergure n'a été réalisé, que la gestion de la chose publique a été faite systématiquement à des fins politiciennes et financièrement auto-gratifiantes. Il ajoute que le gouvernement précédent a eu l'honnêteté de laisser l'argent, au-delà de trois milliards de dollars pour des projets de développement durable. Il aurait pu s'en servir allègrement

comme le font les autorités d'aujourd'hui, mais il s'en était abstenu pour le bien du peuple. S'il avait été corrompu, il aurait tout liquidé, ce que le présent gouvernement est en train de faire aujourd'hui. La solution est de chasser par tous les moyens ce régime du pouvoir pour que le pays reprenne le droit chemin ».

Ainsi va le ton de la discussion de l'homme de la rue. Les questions fondamentales ne sont pas posées. Les informations à partir desquelles les analyses se font sont tronquées ; il y a une recherche marquée d'un champion politique avec tout ce que cela entraîne comme polarisation, perte d'énergie, verbiage, projection, aveuglement, division, frustration, voire violence. La pensée critique est prise au piège de la controverse stérile et devient impuissante. Ces discours et ces discussions sont stériles. Ils n'offrent pas de réelles possibilités d'élaboration et de mise en sens ; ils sont plus proches d'une guéguerre de tranchées et de l'impuissance intellectuelle.

Toutefois, si l'impuissance de la pensée était confinée au niveau du citoyen ordinaire, nous pourrions nous en passer, nous disant que les décideurs seront nécessairement mieux inspirés et plus élaborés. Malheureusement, nous sommes obligés de constater qu'au sommet de l'échelle sociale et intellectuelle, l'analyse est à peine plus élaborée ; si l'ensemble des paramètres est mis sur la table, si les débats peuvent être totalement honnêtes, s'il y a des recherches intenses de solution, nous sommes encore au **premier niveau d'analyse**.

Même la recherche scientifique peine à aller au-delà du premier niveau d'analyse. Les « diagnostics » successifs recensés ne sont pas parvenus à embrasser le cas Haïti dans toute son intégralité en dépit d'efforts louables. D'où une certaine lassitude, une certaine impuissance intellectuelle qui peut se caractériser par la limitation à la conjoncture, le focus sur les vieilles querelles traditionnelles, le recours aux catégories idéologiques...

Il y a donc lieu de proposer un autre type d'analyse, d'aller davantage en profondeur, de dépasser l'évènementiel, de viser une compréhension de l'impasse haïtienne dans son ensemble. C'est le projet ambitieux que se donne cette étude.

Elle nous mettra en demeure de scruter nos laideurs afin de mieux comprendre comment enlever les strates de souffrances, de blessures et de pauvretés de l'homo haïtianus pour l'ouvrir à un autre niveau d'humanité. C'est un exercice lent, éprouvant, épeurant, douloureux, difficile mais

salutaire à moyen et à long terme. C'est oser ouvrir les yeux pour constater que l'empereur est nu.

[2](#) Homo haitianus fait allusion à l'haïtien moyen (homme, femme et enfant) en tant que membre du collectif haïtien et élément identitaire de la nation haïtienne.

INTRODUCTION

Mise en perspective d'un échec

Le contraste est saisissant entre les capacités avérées de nombreuses personnalités haïtiennes de l'intérieur et surtout de l'extérieur d'Haïti et ce qu'elles ont pu construire comme collectivité : l'État-nation Haïti. Des personnalités haïtiennes ont inscrit leurs noms dans le parterre des scientifiques de la fine pointe de la recherche dans beaucoup de domaines, comme l'attestent Pierre et collaborateurs (2007) dans cet ouvrage de témoignage, de mémoire et de reconnaissance de la contribution des Haïtiens à la construction du Québec moderne. L'excellence attestée de ces personnalités se constate dans l'éducation, la santé, l'ingénierie, la musique, la peinture, la culture en général, l'humanitaire, la diplomatie, la politique, les affaires sociales, les affaires économiques, le design et les sports. D'autres réussites moins flamboyantes révèlent chez de nombreux Haïtiens « ordinaires » une force de travail supérieure à la normale ; en témoignent de récentes informations relatées par les médias en juin 2017 au sujet du volume de transferts d'argent vers Haïti par les expatriés implantés au Chili depuis moins de cinq ans.

En moins de deux siècles, Haïti est passée de nation phare en tant que première république noire du monde, de fille aînée de l'Afrique en Amérique, de modèle transcendant pour les jeunes nations nouvellement indépendantes de l'Afrique, de perle des Antilles, de terre sainte de la liberté, d'étendard anti-esclavagiste, de puissance militaire expansionniste des idéaux de liberté, de miroir du prestige retrouvé des noirs..., à une nation paria, au pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental, au pays du sida (rappel de l'invention pseudo-scientifique des 4 H), à une nation assistée. Le projet Haïti a échoué, du moins jusqu'ici.

Rendez-vous manqués

Haïti a créé des moments favorables à un renouveau, mais elle les a tous plus ou moins ratés. On a, en effet, enregistré plusieurs printemps dans l'évolution du projet Haïti, de l'alliance entre les anciens et les nouveaux libres au mouvement de 1946, en passant par l'embellie christophienne dans

le nord, le mouvement d'Acaau (1843-1846), le rêve « firministe » au début du 20^e siècle (à titre d'exemple) ; plus près de nous, il y a eu le printemps des années 1980 qui a connu un apogée autour des élections de décembre 1990. Ce fut la saison de tous les espoirs qui a vu un peuple endormi, abattu et résigné sous la férule d'un régime autoritaire, se réveiller et réclamer la souveraineté. Les paysans, mis au rancart depuis la centralisation amenée par l'occupation américaine et leur renvoi sur leurs terres (Anglade, 2008), se sont peu à peu entrevus, puis invités à la table des décisions. En même temps, ils se sont mis à affluer, en un flot ininterrompu et désordonné, de « l'en-dehors » vers les villes. Les étudiants et l'élite intellectuelle qui se sont découverts de l'allant d'antan, ont rêvé et finalement imposé leur droit de cesser de *se parler par signe* (Phelps). Les jeunes ont découvert qu'ils étaient eux aussi des citoyens, qu'ils étaient concernés par ce qui se passait et que l'avenir leur appartiendrait.

Les pauvres de toutes sortes se sont remis à espérer (Jean-Paul II, 1983). Un certain sens de la nation s'est ranimée et des pointes d'héroïsme ont poussé ça et là jusqu'au sacrifice suprême librement consenti, au nom de la nation et dans la perspective d'un futur plus prospère pour le pays. C'était la saison des grands projets nationaux : campagne nationale d'alphabétisation à la cubaine avec la perspective d'une large participation de la jeunesse estudiantine théoriquement prête à s'engager dans un acte civique d'ampleur sans précédent, fédération des associations de paysans, réforme agraire et réforme du cadastre, élaboration d'une nouvelle constitution devant consacrer la participation de l'ensemble des forces vives du pays dans l'exercice du pouvoir, rêve d'une ère démocratique avec passation pacifique du pouvoir selon les résultats de votes populaires, rêve de justice sociale, de fraternité et d'égalité entre les citoyens. Les projets de société croisaient des projets de développement sur fond d'appels à une conférence nationale et à un pacte de gouvernabilité. Il se dessinait comme un large consensus de rupture avec des pratiques délétères séculaires, exacerbées durant les régimes autoritaires : culte de la personnalité, déification du chef suprême, despotisme, inégalités sociales, dilapidation des biens de l'État, impunité, crimes d'État, raison d'État, pratique de milices assujettis au pouvoir, mensonge érigé en vertu d'État, monopoles accordés à des particuliers, développement d'organisations mafieuses protégées par le pouvoir, terreur, insécurité, peur généralisée, banalisation de la loi, justice-éducation-santé à deux vitesses, restriction des libertés, népotisme, paupérisation continue des

plus faibles, instrumentalisation de l'armée et de la police, politisation de l'administration publique, parti unique, zombification du peuple, instrumentalisation des institutions, centralisation du pouvoir à outrance. Le consensus se dessinait aussi sur l'ouverture au respect des droits humains, à la soumission de tous les citoyens à la loi, à l'égalité devant la loi, à la continuité de l'État, à la protection du citoyen, à la perception intégrale des impôts, à l'imputabilité des fonctionnaires et des élus, à l'éducation – sécurité – santé pour tous, à l'articulation des droits et des devoirs, à la responsabilité citoyenne, à un nouveau contrat social, à la restauration du pouvoir de l'État, à la professionnalisation de l'administration publique, à l'éradication de la misère, à la réglementation des marchés, à l'assouplissement des inégalités sociales, au renforcement des classes moyennes, au développement des infrastructures, à la planification, à la création de richesses, à l'autosuffisance.

Ce fut la période de tous les espoirs. Dans les universités et les écoles supérieures, les débats étaient par moments empreints de « grandiosité » : on discutait de l'emplacement, des dimensions et du coût de l'autoroute devant relier Ouanaminthe et Jérémie ; de la prise du pouvoir par les jeunes pour éliminer les inégalités sociales, établir la vérité sur toutes les exactions du dernier régime totalitaire et punir les coupables conformément à la loi ; de l'éradication de la corruption ; de l'avènement imminent d'une nouvelle Haïti qui garantit l'éducation, la santé, le travail pour tous ; de la dissolution de l'armée et de son remplacement par une force imputable devant la justice ; de la construction d'une cité moderne à Cité Soleil ; de la réforme du système d'éducation mettant les écoles publiques à la fine pointe des pratiques gagnantes.

En 1986, l'éviction du 2^e Duvalier du pouvoir a marqué, selon la plupart des chercheurs, la fin d'une période et le début d'une autre qualifiée de pouvoir populaire (Anglade, 2008) ; les masses populaires font irruption dans l'arène politique et entendent imposer leurs desiderata au sommet de l'État. De nouveaux espoirs se créent en même temps qu'une nouvelle crise nourrie par la lutte entre les revendications populaires de plus en plus insistantes et le relent de résistance de la bourgeoisie accrochée au pouvoir. Le focus des citoyens tenants du changement était mis sur la gouvernance et sur la prise du pouvoir politique à travers le choix des dirigeants. Cette lutte a permis au printemps des années 1980 de s'étendre jusqu'à la consécration du pouvoir populaire, suite aux élections démocratiques et à la prise

effective du pouvoir en février 1991. Avec le recul des années et de l'expérience, il nous semble que l'euphorie qui nourrissait ce moment d'histoire était quasiment délirante, de l'ordre du messianisme politique ; des miracles étaient attendus par tout un peuple.

Et, il n'y eut évidemment pas de miracle. L'expérience s'est soldée par un échec ; la nouvelle Haïti n'est pas arrivée ; au contraire, Haïti a reculé sur plusieurs indices de développement. Le printemps des années 1980 a rendu l'âme sans concrétiser les immenses promesses soulevées, en laissant derrière une immense déception, à la dimension d'un traumatisme collectif. Cette expérience est symptomatique des printemps politiques qui ont jalonné la jeune histoire d'Haïti. À plusieurs moments, portés par des vagues de changement, ceux qui étaient considérés à raison ou à tort comme les meilleurs ont pris le pouvoir ; c'est ainsi qu'ont assumé le pouvoir des révolutionnaires, des représentants du « plus grand nombre », des technocrates, des intellectuels de renom, des théoriciens. Ces expériences se sont souvent soldées par des échecs.

Aux racines de l'échec du printemps des années 80

Le printemps des années 1980 a été possible grâce à des actions conjuguées en éducation des adultes et en éducation de masse visant à sortir le peuple de la léthargie dans laquelle la peur l'avait confiné. Ce fut la grande campagne de l'intégration sociale, de la promotion et de la responsabilisation citoyennes des exclus (paysans, jeunes, ouvriers) ; ces citoyens ont découvert leur potentialité économique et politique, la potentialité des organisations citoyennes et les fragilités du gouvernement autoritaire. Ils comprirent qu'ils pouvaient cesser d'être des objets politiques pour devenir des sujets politiques. Dès lors, la peur et la résignation faisaient place à la résistance et à la contestation de plus en plus ouverte du pouvoir en place. Ce cheminement a été accompagné, à un moment donné, par des émissions diffusées à la radio et plus tard, par l'alphabétisation, par l'émergence des coopératives indépendantes, des organisations populaires, des associations professionnelles, des communautés ecclésiales de base... Ces mises en place répondaient à l'absence de volonté politique pour amener le changement en Haïti ; elles voulaient créer les conditions favorables à l'arrivée au pouvoir de personnalités attachées au pays, soucieuses des plus pauvres et porteuses de volonté politique de changement.

Cependant, ce projet n'a pas fonctionné. En changeant de dirigeants politiques, on n'a fait que changer l'image du même problème. Les

nouveaux ont fait les mêmes erreurs que leurs prédécesseurs et se sont fait prendre dans les mêmes pièges. Les fiers-à-bras changeaient tout simplement de visage d'un régime à l'autre. La plupart des paysans et des jeunes formés dans la perspective de l'éclosion de la nouvelle Haïti et prêts à assumer le pouvoir, une fois rendus à des postes de responsabilité, ne sont pas parvenus à se démarquer de leurs prédécesseurs ; ils ont vite fait de s'adapter à la réalité du pouvoir en Haïti. Leur formation n'aurait servi, en fin de compte, qu'à une mutation sociale. C'est peut-être le principal fait d'armes du pouvoir populaire, la mutation sociale de quelques individus.

Ce printemps, comme les autres qui l'ont précédé, a raté la cible. Comment est-ce possible ? C'est la question évidente. Elle a été posée des milliers de fois ; il existe plusieurs centaines de tentatives de réponses, les unes apparemment plus pertinentes que les autres. Plusieurs de ces réponses ont servi de cadres conceptuels à des opérations de mise sur rail, de réhabilitation, de développement qui n'ont pas produit les résultats escomptés.

Ce qui suggère que la problématique n'a pas encore été suffisamment identifiée ; en d'autres termes, tout comme les propositions de réponses, le diagnostic du mal d'Haïti est insuffisant et doit être revu.

Défilé docte et savant au chevet d'Haïti

Pourtant, des hypothèses très pertinentes ont été évoquées. Elles mériteraient toutes d'être citées ici, mais ce n'est pas nécessaire dans notre démarche. Par commodité, seulement quelques-unes seront évoquées ici.

—Haïti a fait face à l'hostilité organisée de puissances étrangères du fait qu'elle représentait une menace pour les régimes esclavagistes, colonialistes ou racistes ; la conjoncture géopolitique, telle que la résurgence des tendances indépendantistes dans les Antilles et les luttes d'émancipation des nations latino-américaines, a servi de carburant à l'hostilité. L'économie d'Haïti a été savamment entretenue à l'article de l'asphyxie.

—L'État haïtien n'a jamais vu le jour.

—Des conflits séculaires sont sans cesse réactualisés entre « bossales » et créoles, anciens libres et nouveaux libres, ce qui a constitué et demeure une aubaine pour les concurrents et les rivaux d'Haïti à l'international.

- Certains gouvernements (haïtiens) adoptent pour postulat que le droit et la loi n'existent pas.
- La petite bourgeoisie des villes, dite classe moyenne, fait main basse sur les postes disponibles des appareils de l'État sans souci pour le service public et le bien commun.
- Les cibles de développement sont mal choisies : on vise la richesse, comme il en est dans la modernité, alors qu'il aurait fallu envisager partir de la misère pour atteindre la pauvreté.
- La pauvreté a fait place à la misère car le rapport à l'agriculture est devenu si précaire qu'il n'a pas su assurer la pérennité du système.
- Chaque individu essaie de s'en sortir tout seul avec une certaine hargne ; cela a pour conséquence d'amenuiser la confiance en la lutte commune et dans les autres ; ce faisant, les Haïtiens se détruisent mutuellement.
- Les Haïtiens font parfois du vandalisme car ils n'ont pas le sentiment que leur pays leur appartient tout comme les biens communs.
- Des thèses racistes avec un caractère pseudo-scientifique ont jeté du discrédit sur l'image de la première république noire durant une bonne partie du 19^e siècle et ont contribué à l'isoler.
- Haïti fait du saupoudrage en tout et partout au lieu de se concentrer sur la locomotive, vu la précarité de ses ressources.
- Les cadres ne signent pas de contrat de performance. On s'enlise dans une certaine paresse.
- Le choix de société n'est pas évident ; il est peut-être tacite.
- La force de travail s'installe dans la dépendance ; elle reçoit passivement son pouvoir d'achat de la diaspora qu'il utilise essentiellement pour consommer des produits en provenance de l'extérieur pour la grande majorité.
- L'État est souvent erratique dans ses lignes directrices et peu prévoyant dans les crises annoncées.
- Le leadership politique est souvent submergé, parfois insignifiant, parfois incompetent, parfois neutralisé et rarement à la hauteur.
- De nombreux projets lancés en Haïti sont de véritables échecs, n'ayant même pas laissé un substrat de connaissances utiles.
- Les capitaux engagés pour la revitalisation d'Haïti sont minces, trop minces pour prétendre à un réel impact.

- Le pays forme des techniciens sans projet précis et ne sait pas comment les utiliser après leur formation.
- Le système scolaire est élitiste ; il forme pour l'université, mais un infime pourcentage des enfants en âge scolaire parvient à l'université : c'était 1/400 au début des années 1980.
- La séparation induite entre les Haïtiens du dedans et les personnes d'origine haïtienne vivant en terre étrangère (les Haïtiens de la diaspora), du fait de l'exclusion de la deuxième catégorie par la première : c'est un gaspillage que d'ignorer un tiers de la population ou de l'utiliser, de façon maladroite, comme vache à lait.
- La division au niveau de la puissante et grandissante communauté haïtienne de l'étranger : elle est réduite à faire des interventions ponctuelles en Haïti et est loin d'une massive intervention concertée ; la communauté haïtienne de l'étranger est elle-même de fortune diverse et constituée de plusieurs classes, les unes ignorant les autres.
- La parcellisation de la terre cultivable au fil des générations : la paysannerie a été laissée à elle-même ; elle en est venue à émietter ses moyens de production dont la terre cultivable au point de ne plus pouvoir en vivre ; il détruit ainsi un gros pourcentage de la production nationale.

On recense aussi :

- La perpétuation de l'esclavage sous des formes diverses
- Les frustrations héritées de l'esclavage, les blessures non cicatrisées, la tendance à l'identification à l'agresseur, la retransmission des rapports hérités de l'esclavage
- L'échec de Jean-Jacques Dessalines et l'exclusion des gens « du dehors »
- Le maintien de la campagne en-dehors du pays
- L'exclusion d'une partie de la population par le biais de l'accès à l'instruction et à la langue officielle qui était longtemps le français
- Le despotisme et la terreur orchestrés par des chefs d'état et leurs satrapes
- L'exploitation et la minorisation des masses populaires dont les paysans
- La dérive identitaire – aliénation
- La recherche de la respectabilité de la part des nations qui a amené des aménagements coûteux au point de vue de l'identité, de l'originalité et

de la culture

- L'instrumentalisation de la question de couleur à des fins de petite politique à horizon bouché
- L'incapacité à actualiser les forces vitales de la paysannerie
- La fuite massive et continue d'une partie de la population jeune et éduquée d'Haïti qui va créer des richesses principalement dans les métropoles du nord
- La disparité dans la population au niveau de l'accès aux biens entre grosso modo 90 % de miséreux et 10 % de nantis
- La faillite politique dans la planification des nouvelles villes forcées par la mutation urbaine massive
- La faillite politique dans la protection de la production nationale et dans la planification du commerce extérieur
- Les échecs successifs de la réforme agraire
- La tendance au pouvoir absolu, concentré entre les mains d'une seule personne
- L'absence de pensée stratégique, de véritable vision ; la priorité étant mise sur la gestion du maintien du pouvoir et l'attente d'une potentielle manne venant de la coopération internationale
- La chute de la production agricole et la diminution du volume de denrées d'exportation
- La déforestation et l'érosion
- L'exploitation des paysans, des ouvriers, des masses populaires

Ces hypothèses viennent de recherches de qualité, portées par des scientifiques de renom, basées sur des faits observables. C'est assez souvent de la recherche-action ; le fait haïtien s'y prête bien d'ailleurs. On a hâte de trouver le sésame et de vérifier jusqu'à quel point il fonctionne. Alors, on se dépêche d'aller aux solutions sans prendre le temps d'élaborer suffisamment sur les mobiles. Quelques études ont été contaminées par des préjugés, des stéréotypes négatifs et une méconnaissance d'Haïti et des Haïtiens. On relève aussi des analyses d'allure sublime et à l'accent martial qui s'apparentent à de la rationalisation de l'échec, sans oublier les traités militants à l'allure apologétique.

Certaines études sont basées sur la conjoncture. D'autres prennent en compte une ou des dimensions du fait haïtien pour pouvoir le mesurer et l'analyser scientifiquement. Le découpage méthodologique même s'il est incontournable dans certains domaines comporte aussi des limites ; il peut

être réducteur et limiter les possibilités d'inférence. Dans le cas d'Haïti, il réduit de beaucoup la marge de compréhension de l'ensemble de la problématique. Il existe ainsi dans la littérature scientifique des analyses sophistiquées sur Haïti mais partielles. Il est autrement plus difficile de réussir le tour de force de rassembler tous les facteurs potentiels du fait haïtien dans une seule mise en sens. De plus, la plupart des études, quoique très pertinentes, s'en tiennent au premier niveau.

À la recherche d'un modèle théorique pour mieux cerner l'échec du projet Haïti

Il est opportun et indiqué de faire un pas de plus dans la recherche en ciblant des mobiles profonds susceptibles d'expliquer non quelques aspects de l'échec chronique d'Haïti, mais le phénomène dans son ensemble. Il faudrait faire mieux qu'aligner tous les facteurs susceptibles d'expliquer de près ou de loin le mal d'Haïti dans un souci d'exhaustivité. Il faudrait cesser d'énumérer et de scruter les mobiles dans le but de leur faire rendre leur jus pour une compréhension plus approfondie du fait haïtien. Au lieu de considérer les facteurs de manière séparée, une fédération de facteurs en un tout constitué dégagerait une intelligence qui nous amènerait, en fin de compte, à un diagnostic plus pertinent.

Cette démarche peut nous amener à une analyse de second niveau. En d'autres termes, nous laissons le paradigme factoriel historique, anthropologique, économique, sociologique, politique, administratif, juridique de premier niveau pour basculer dans le second niveau. Nous ciblons le mobile des mobiles. C'est le pas à accomplir dans la recherche sur le cas Haïti. Au mieux de nos connaissances, il n'existe pas encore d'étude de mobile des mobiles évidents de l'échec chronique et des échecs successifs du projet Haïti.

Pour ce faire, nous utilisons des outils de la psychologie. Elle nous offre, en particulier, la possibilité d'analyse de second niveau. Elle nous permet d'aller chercher les mobiles latents, non visibles qui sont susceptibles d'expliquer des phénomènes observables. Nous avons l'intuition que nous détenons là ce qui manque à la recherche sur le cas apparemment insaisissable d'Haïti. C'est du moins ce qu'ont exprimé plusieurs collègues et observateurs avertis intéressés à la chose haïtienne lors des présentations que nous avons faites sur la question. La psychologie nous permet aussi d'interroger les situations, les comportements individuels et collectifs, symptomatiques du fait haïtien.

Puisqu'il faut une porte d'entrée, considérons la pauvreté ; elle semble bien s'y prêter, à plusieurs égards. Elle paraît très clairement comme l'une des caractéristiques d'Haïti, un aveu qui risque de blesser la fierté haïtienne. Elle est aussi très étudiée en psychologie et fait l'objet de plusieurs modèles robustes susceptibles de nous permettre de mettre en perspective et de comprendre le fait haïtien. Un voyage intelligent dans les abysses du mal-être haïtien, creusés et construits en strates successives au fil des aléas de l'histoire, de la nécessité de survie et des adaptations, serait-ce le fameux sésame ?

PAUVRETÉ

Le concept de pauvreté est un facteur clé dans le cadre de cette étude. Aussi est-il essentiel de préciser le sens dans lequel il est employé. Comme dans la plupart des études, nous parlons ici du vécu d'une ou de plusieurs catégories de la population à faibles revenus auxquelles est associé un faible pouvoir d'achat tel que la satisfaction des besoins physiologiques de base (nourriture, vêtement, hébergement décent) n'est pas assurée. La pauvreté est associée au lieu de résidence, à un niveau de vie précaire, au statut économique et social (SES). La pauvreté est aussi associée à la monoparentalité, au chômage, à la précarité et à l'instabilité d'emploi.

D'un pays à l'autre, les salaires sont différents ; le seuil de pauvreté se calcule moins en fonction d'un montant d'argent évalué en dollars ou en euros et plus en fonction du pouvoir d'achat généré par les revenus, tabulé par les coûts des services de santé et d'éducation devant être assumés par les citoyens. Certains pays fixent le revenu constituant la ligne de démarcation de la pauvreté. La Banque mondiale l'a fixé en 2015 à 1, 90 dollars par jour et par personne. Toujours est-il que la pauvreté se mesure en termes de carence de ressources disponibles pour satisfaire les besoins d'une personne ou d'une famille, symbolisée par les revenus comptabilisés. Il est communément admis que la pauvreté n'est pas juste une question d'argent, qu'elle est pluridimensionnelle, qu'elle résulte en un enchevêtrement de facteurs résultant en une précarité de bien-être. Néanmoins, les études scientifiques ont besoin de découper la réalité complexe pour pouvoir l'étudier. Ici, le concept de pauvreté est conçu, comme il en est majoritairement dans la littérature scientifique, comme une situation de précarité de ressources.

Selon certains auteurs et certains organismes internationaux (PNUD, Banque mondiale), il existe des pauvretés. Ils parlent de pauvreté extrême (pauvreté absolue), de pauvreté générale (pauvreté relative), de misère. On peut constater effectivement plusieurs niveaux de pauvreté avec des niveaux de précarité de ressources qui méritent d'être pris en compte dans une étude sur la pauvreté. Dans une étude sur Haïti, Anglade (1983) fait clairement le distinguo entre la misère et la pauvreté, même si le terme pauvreté en Haïti

évoque la misère, le niveau de déchéance absolue. C'est une donnée robuste de la littérature scientifique qu'il existe plusieurs niveaux de pauvreté ; d'ailleurs, plus on descend sur l'échelle de la précarité, plus la pauvreté peut être dommageable. Néanmoins, le concept de pauvreté, tel qu'il est utilisé dans cette étude, englobe tous les niveaux de pauvreté, c'est-à-dire tous les niveaux de précarité.

Haïti, un pays pauvre

Haïti est constitué majoritairement de pauvres ; c'est le constat des organismes gouvernementaux haïtiens, des institutions financières de réputation mondiale et des chercheurs indépendants. La majorité des citoyens évoluant sur le territoire national vit sous le seuil de pauvreté ; les pourcentages varient selon les auteurs et les rapports, et selon la valeur fixée en dollars américains du seuil de pauvreté. Dans le rapport d'enquête sur l'économie des ménages (ECVMAS) en 2012, le Ministère de l'économie et des finances, en partenariat avec l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI), a indiqué que 59 % d'Haïtiens vivaient sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de \$2, 62 US par jour ; selon le même rapport, 24 % des Haïtiens vivaient dans l'extrême pauvreté, c'est-à-dire en-dessous de \$1, 23 US par jour. La Banque mondiale a publié en 2012 des estimations semblables ; elle a estimé que 58. 5 % de la population disposaient de moins de \$1, 90 US par jour (seuil de pauvreté selon la Banque Mondiale). Les organismes et banques de données sur le Web, qui s'autorisent à parler d'Haïti, avancent des pourcentages plus élevés d'Haïtiens vivant sous le seuil de pauvreté.

L'enquête ECVMAS 2012 a couvert plusieurs items qui sont des indicateurs de la pauvreté. Les portraits présentés en pourcentages sur le confort du logement des ménages, sur l'accès à l'eau potable, aux commodités d'aisance, à l'électroménager et à d'autres biens durables, parlent d'eux-mêmes :

- En 2012, 32.2 % des ménages vivaient dans des maisons à plancher en terre battue (c'est-à-dire non pavée) ; ce pourcentage est un peu plus élevé (35 %) selon EMMUS V (EMMUS V, 2012) ;
- 20 % des ménages vivaient dans un logement d'une (1) pièce et 37.3 % des ménages dans un logement de deux (2) pièces ;
- 53.5 % des ménages s'éclairaient principalement avec une lampe à kérosène (79.8 % en milieu rural) et 8 % des ménages avec une bougie ;

–52.2 % des ménages vivaient dans un quartier privé d’éclairage public (83.4 % en milieu rural) ;

–seulement 21.9 % des ménages avaient accès à l’eau traitée pour se désaltérer (livrée par des bassins, en bouteilles et en sachets par des camions ou achetée en gallon) ;

–seulement 26 % des ménages utilisaient des toilettes de types améliorés ; en milieu rural, 36.6 % des ménages ne disposaient d’aucun lieu d’aisance et utilisaient la nature comme alternative ; ce pourcentage est porté à 25 % dans le rapport d’enquête EMMUS V (2012) ; par ailleurs, 15.5 % des ménages ruraux utilisaient l’enfouissement ou un trou creusé sur leur terrain ;

–seulement 28.2 % des ménages possédaient un téléviseur (49.5 % en milieu urbain vs 7.6 % en milieu rural), 13.1 % un ventilateur (23.8 % en milieu urbain vs 2.7 % en milieu rural), 8.8 % un réfrigérateur/congélateur (15.6 % en milieu urbain vs 2.2 % en milieu rural), 3.9 % un ordinateur (6.9 % en milieu urbain vs 1.1 % en milieu rural), 5.5 % un four électrique ou à gaz (9. % en milieu urbain vs 1.6 % en milieu rural), 4.5 % une bicyclette, 4.8 % une motocyclette et 2.8 % une voiture ou une camionnette ; ces trois derniers pourcentages sont revus à la hausse dans le rapport d’enquête EMMUS V (2012) : 9 % des ménages disposent d’une bicyclette, 8 % d’une motocyclette et 5 % d’une voiture ou d’un camion.

–seulement 1.6 % des ménages avaient accès à internet (2.9 % en milieu urbain vs 0.3 % en milieu rural) ; selon EMMUS V (2012), les média audio, audiovisuel et imprimé étaient accessibles seulement à 25,9 % des Haïtiens vivant en ville et à 14.2 % des Haïtiens vivant en milieu rural.

L’éducation, le chômage, la dépendance économique, le marché du travail, les revenus, l’accès à la nourriture ont aussi été étudiés et chiffrés dans les résultats de l’enquête ECVMAS 2012 ; les portraits dégagés sont assez éloquents au regard de la pauvreté des Haïtiens :

–20.7 % des personnes âgées de 10 ans et plus, à l’échelle nationale, n’avaient jamais fréquenté l’école, 66.2 % des personnes âgées de 3 ans et plus avaient complété les deux premiers cycles de l’école fondamentale ; en milieu rural, 30.3 % des personnes âgées de 3 ans et plus n’avaient jamais été scolarisées.

Dans le jargon de l'enquête ECVMAS 2012, 48.5 % des Haïtiens en âge de travailler (10 ans et plus) étaient considérés comme des actifs occupés, les 51.5 % restant comme des chômeurs et des inactifs (dont les moins de 10 ans) ;

- le rapport de la population inactive ou en chômage sur la population active occupée est de 170.3 % (en d'autres termes, pour chaque personne ayant un emploi, 1.7 n'en avait pas) ;

- un actif occupé en Haïti percevait un salaire mensuel moyen de 5,317 gourdes (soit environ \$125 US), la médiane étant de 1,300 gourdes (soit environ \$30 US) ; en d'autres termes, la moitié des travailleurs haïtiens en activité ont un salaire mensuel moins de 1,300 gourdes ; il dispose d'un (1) dollar par jour pour répondre à ses besoins et à ceux qui, inactifs, dépendent de lui (théoriquement 1,7 personnes).

- 23.6 % était le taux de sous-emploi visible, c'est-à-dire le sous-emploi lié à la durée du travail ; c'était le cas des actifs occupés travaillant moins de 7 heures par jour ; le taux grimpait à 29.1 % en considérant 8 heures par jour ; dans le rapport d'enquête, le sous-emploi invisible concernait la proportion d'actifs occupés gagnant moins que le salaire horaire minimal (200 gourdes pour une journée de huit (8) heures). Le taux de sous-emploi invisible était de 62.4 % (journées de 7 heures de travail), de 64.3 % (journées de 8 heures de travail) ;

- 73.4 % des actifs occupés étaient catégorisés dans le groupe du sous-emploi global (chômage, sous-emploi visible, sous-emploi invisible) si le salaire minimal est calculé en raison de 7 heures par jour. Sur la base de 8 heures par jour, le taux d'actifs occupés se retrouvant dans le sous-emploi global passait à 76.2 % ; la précarité de l'emploi ne peut être plus éloquente. La prise en considération de la nature du travail disponible ne fait que confirmer la précarité de l'emploi et la pauvreté des Haïtiens.

- En effet, on remarque que les actifs occupés haïtiens travaillent majoritairement (91.1 %) dans le secteur traditionnel (agriculture, pêche) et dans le secteur informel. « Ce secteur informel nous indique Paul et collaborateurs (2012) est formé de petites entreprises qui sont très peu productives ; il est desservi par des individus pauvres et peu scolarisés qui ne possèdent ni les compétences requises, ni la vision, ni la créativité pour les faire progresser. Elles restent limitées et pauvres ». De même, l'agriculture haïtienne (Moral, 1961) demeure une

agriculture de grappillage ; comme elle est pratiquée, elle ne peut pas créer des richesses ; d'ailleurs, elle arrive de moins en moins à nourrir les paysans, donc à jouer son rôle traditionnel d'agriculture de subsistance. Elle se montre incapable de répondre aux besoins du pays ; –Sans surprise, les dons reçus de proches vivant généralement de l'autre côté de l'Atlantique complétaient les revenus et permettaient aux ménages de survivre ; en effet, plus de la moitié des ménages (51.8 %) avaient reçu, durant les mois précédant l'enquête, des transferts d'argent ;

–l'enquête a révélé aussi qu'au cours de l'année précédente, 56.2 % des ménages avaient au moins un membre qui n'avait pas mangé durant toute une journée ; cette même mésaventure a été vécue dans 14.9 % des ménages, plus de 10 fois par mois ; 73.7 % des ménages avaient connu un moment de disette absolue au cours de la même période de référence et cette situation s'est reproduit plus de 10 fois par mois pour 27.5 % des ménages.

Enfin, des données sur la mortalité infantile complètent le tableau de la pauvreté des Haïtiens. Cinquante-neuf (59) enfants nés vivants sur 1000 mouraient en 2012, avant l'âge de 12 mois ; trente et un (31) enfants ayant atteint l'âge de 12 mois mouraient avant l'âge de 60 mois ; en Haïti, environ un (1) enfant sur 11 décède avant d'atteindre l'âge de 5 ans (EMMUS V, 2012).

Haïti est généralement considérée comme un pays pauvre, le plus pauvre du continent américain et de l'hémisphère occidental. En 2014, son PNB par habitant était évalué à 846 dollars américains et le PIB par habitant à 833 dollars américains selon des estimations de la Banque mondiale. Selon les mêmes estimations, le PIB moyen par habitant n'a cessé de dégringoler depuis une quarantaine d'années ; il a diminué de 0.7 % de 1971 à 2013, l'instabilité politique, les catastrophes naturelles, l'explosion démographique, la timidité et l'échec des réformes économiques étant passés par là.

L'économie haïtienne a été longtemps considérée comme une économie agricole. Force est de constater que l'apport réel de l'agriculture n'a cessé de diminuer au fil des ans, alors qu'elle demeure le secteur qui emploie le plus grand nombre de personnes dans le pays. La contribution de l'agriculture au PIB est passée, selon une publication de l'IHSI, de 95 % au 19^e siècle à 44 % en 1950, à 28 % en 1988 et à moins d'un quart en 2009 (IHSI, 2009). Elle

génère donc de moins en moins de revenus et ne parvient plus à nourrir les travailleurs agricoles et le pays. L'agriculture s'effondre tout en demeurant le gros employeur ; à ce compte, elle devient un indicateur de la pauvreté du pays.

Les travailleurs qui, de guerre lasse, abandonnent la campagne et l'agriculture pour rejoindre les cités urbaines, s'embauchent dans le secteur tertiaire, le secteur industriel étant peu développé et presque inexistant. La diminution des intrants provenant de l'agriculture dans l'économie va de pair avec des phénomènes sociaux tels que l'exode rural, l'augmentation d'une main-d'œuvre inoccupée dans les villes et l'augmentation accélérée d'offres de services à travers des micro-entreprises qui emploient pour la plupart une ou deux personnes peu qualifiées, les entrepreneurs eux-mêmes. Le secteur tertiaire se développe à un rythme accéléré. L'économie haïtienne, s'est « tertiarisée » nous disent Paul et collaborateurs (2012). Les services émergents couvrent divers secteurs de la vie sociale, tels le transport, la restauration, le commerce de détails, la télécommunication, l'électricité, le démarchage politique. Ce secteur tertiaire qui explose cache mal la pauvreté ; il cache mal ce qu'il est fondamentalement, une trouvaille humaine de coping contre la pauvreté, un outil de résilience face au stress du chômage. Du point de vue mental, la méthode tient la route mais elle demeure un révélateur de la pauvreté du pays.

L'idée ici n'est pas de nier les richesses d'Haïti. Il n'est pas difficile de lister et d'étaler d'indéniables richesses qui ont fait et qui pourraient encore faire la fierté d'Haïti. Mais, ce n'est pas le propos de cette section. Nous voulons pour l'instant faire ressortir que, du point de vue économique, l'équation qui représente Haïti est la pauvreté. C'est la réputation qu'elle s'est faite à travers le monde ; c'est le regard que les Haïtiens portent ouvertement ou implicitement sur leur pays ; c'est ce que suggèrent les indicateurs économiques, communément admis, de la mesure de la pauvreté.

Le constat navrant que la majorité des Haïtiens soit pauvre constitue une constante de l'histoire. Nous ne disposons pas de données chiffrant le spectre de la pauvreté dès la fondation de la nation haïtienne, mais plusieurs signes donnent à penser qu'une majorité du peuple d'Haïti a presque toujours vécu dans un état de pauvreté. La guerre de l'indépendance avait détruit l'essentiel des infrastructures coloniales ; la politique de terre brûlée pratiquée par l'armée indigène contre les Français a été courageuse et efficace, mais elle a en même temps détruit les richesses et réduit

considérablement les ressources disponibles ; au lendemain de l'indépendance, la masse « taillable et corvéable » de toujours s'est retrouvée sans ressources ou avec de maigres ressources ne leur permettant pas de vivre décemment. La lutte pour le pouvoir concernait en réalité deux élites aspirant à remplacer les colons français dans l'accaparement des ressources, utilisant habilement au passage la masse des pauvres. Les prises de pouvoir ont toujours été d'abord au service des intérêts particuliers de clan, laissant la majorité des citoyens symboliquement dans les mêmes conditions d'esclavage avec très peu de ressources, donc dans la pauvreté. L'histoire de Bouki et de Malice traduit, de manière éloquente, ce rapport de force et indique que la plupart des anciens esclaves ont toujours été pauvres, insultés, méprisés et continuellement trompés par les élites. Les régimes ont changé avec, de temps en temps, de légères améliorations, mais l'équation socioéconomique n'a jamais bougé suffisamment pour faire évoluer les conditions de vie de la majorité des Haïtiens de génération en génération. Haïti porte, pour ainsi dire, l'étampe de la pauvreté qui semble être devenue au fil des ans un élément constitutif de son identité. Anglade, dans cette étude publiée en 1983, confirme le constat de pauvreté et le renforce : « Une civilisation de la pauvreté est en train de mourir par sa régression dans la misère ».

L'état de l'économie reflète la pauvreté d'Haïti tout comme l'éducation et la santé.

La pauvreté blesse profondément

Mieux vaut être riche et bien portant que pauvre et malade, clame Francis Blanche, célèbre humoriste français des années 50 et 60. Depuis la nuit des temps, nous avons découvert et compris que vivre dans la pauvreté pouvait être préjudiciable à l'épanouissement de l'humain. La conscience de l'effet du dénuement doit remonter à une période reculée de l'évolution de l'humanité. Il est probable qu'elle soit associée au développement du réflexe de l'emmagasiner de ressources en situation de carence pour s'assurer que le clan dispose de ce dont il a besoin ou peut avoir besoin. Le choix réflexe de mâles sains, forts et costauds par les femelles pour la reproduction a non seulement pour fonction de garantir une bonne santé pour la progéniture mais aussi de garantir les ressources nécessaires à la survie. On remarqua plus tard, au fil des siècles, qu'une tranche de la population, celle qui a accès à peu de ressources, est en butte à toutes sortes de malheurs et peine à sortir de sa condition de vie. Petit à petit, on prit conscience de l'existence de

classes pauvres et plus ou moins pauvres dans la société, de classes qui reproduisent comme par magie des mécanismes d'aliénation, d'appauvrissement et de résignation.

Il a fallu attendre le 20^e siècle, avec le développement des sciences humaines et des sciences sociales pour isoler la pauvreté comme objet d'étude et ainsi dégager certains effets de la pauvreté sur la santé physique, la mortalité infantile, la criminalité, les troubles mentaux, le décrochage scolaire, le décrochage social, la violence, l'impunité, la socialisation, le rendement, la production, la scolarisation, la régulation émotionnelle, la croissance, etc. L'ensemble de ces facteurs d'étude de la pauvreté dans la littérature scientifique, si l'on excepte les retombées physiologiques qui ne sont pas prises en compte dans cette étude, s'organise en trois grandes catégories : (1) développement cognitif, (2) développement affectif et (3) adaptation sociale.

Vivre dans la pauvreté peut être préjudiciable au développement des enfants. C'est une donnée robuste de la littérature scientifique. Des méta-analyses l'attestent et le confirment (Patel & Keinman, 2003 ; Lund et al., 2010). Et cette relation entre la pauvreté et des problèmes de développement n'est pas confinée dans une culture donnée. Les études qui le suggèrent sont basées sur des données en provenance non seulement des pays riches, berceau de la plupart des recherches, mais aussi des pays émergents et des pays classés parmi les plus faibles, eu égard à la production de richesses. On compte, en effet, plusieurs études transversales et transnationales concernant l'effet de la pauvreté sur le développement des enfants (Patel et al., 1999 ; Engle & Black, 2008), sur une grande échelle allant de l'Europe de l'ouest à l'Afrique, de l'Amérique du nord à l'Australie, en passant par l'Asie. Beaucoup d'indices de développement sont reliés à la pauvreté ; pour faciliter la compréhension, les comparaisons et les analyses, nous regroupons les indices de développement, conformément à une tendance appuyée dans la littérature scientifique, en trois catégories : (1) développement cognitif, (2) développement affectif et (3) adaptation sociale.

Pauvreté et développement cognitif

Le développement cognitif est mesuré dans la littérature scientifique, le plus souvent, à travers (a) le potentiel intellectuel symbolisé par le QI, (b) les capacités reliées à des domaines particuliers (exemple : mathématiques, compréhension de texte), (c) le taux de diplomation, (d) le succès

académique,(e) le taux de rétention à l'école (versus taux de décrochage), (f) la régularité et (g) les troubles de l'apprentissage.

Partout dans le monde, vivre dans la pauvreté soumet les individus à un stress qui peut avoir des répercussions sur le processus et les composantes du développement humain dont la formation académique (Engle & Black, 2008). Plusieurs études ont mis en lumière le lien entre la pauvreté et le rendement académique à différents âges et niveaux de scolarisation (Black et al., 2000 ; Campbell et al., 2001 ; Entwisle et al., 2005 ; Murnane, 2007). Les enfants pauvres, selon Entwisle et al., courent un plus grand risque de décrochage scolaire aux États-Unis et ailleurs. Ils présentent un rendement cognitif et académique significativement plus faible (NICHDECCR, 2005). Ce constat se fait tant dans les pays développés que dans les pays moins avancés. Dans un échantillon de 80 pays, un rapport de l'UNESCO a relevé que 38 % des enfants des familles les plus pauvres n'ont jamais fréquenté l'école ; ceux qui vont à l'école ont moins de chance d'y rester jusqu'à la fin des études classiques (EFA Global Monitoring Report Team, 2006). En Jamaïque (par exemple), les enfants pauvres ont trois fois moins de chance de fréquenter encore l'école à l'âge de 18 ans que leurs pairs de même âge des familles riches (Smith & Ashiabi, 2007).

Dans un article faisant le point sur de nombreuses études portant sur les effets de la pauvreté durant l'enfance, l'adolescence et à l'âge adulte, Brooks-Gunn et Duncan (1997) font ressortir le lien, d'une part, entre la pauvreté et les habiletés cognitives (quotient intellectuel, rendement aux tests verbaux et non verbaux) et d'autre part, entre la pauvreté, le nombre d'années de scolarisation et l'obtention du diplôme de fin de l'école secondaire. L'effet attribuable au vécu dans la pauvreté demeure (au-delà du hasard) après avoir contrôlé les autres facteurs contributeurs tels que l'âge de la mère, le niveau d'éducation des parents et leur appartenance ethnique, le classement sur l'échelle de la pauvreté, la structure familiale, le lieu de résidence (Haveman & Wolfe, 1995 ; Haveman & Wolfe, 1994).

Duncan et al. (1994) avaient déjà reconnu le lien entre la pauvreté et les indicateurs de développement cognitif tels le quotient intellectuel, le décrochage scolaire, le rendement académique après avoir contrôlé d'autres facteurs concomitants. Des études plus récentes ont confirmé le lien (Bradley et al., 2001 ; Caughy & O'Campo, 2006 ; Ashiabi, 2000 ; Thompson, 2002 ; Evens, 2004).

Les enfants pauvres ont aussi un risque plus élevé de développer un trouble d'apprentissage ; le rapport mesuré par Brooks-Gunn et Duncan (1997) entre deux groupes d'enfants, d'un côté les pauvres, de l'autre les plus aisés, est de 1.3 (fois). En effet, les enfants pauvres évoluent dans des familles et des maisons à ressources limitées (bibliothèque, ordinateur et autres outils de communication, discussion avec les adultes), ce qui se solde par moins de stimulation cognitive. En pareil contexte, les vulnérabilités sous-jacentes de type cognitif ont plus de risque de se manifester et de manière plus proéminente.

Par ailleurs, dans plusieurs études, la pauvreté est étudiée à travers l'indicateur de l'insécurité alimentaire. Les auteurs parviennent aux mêmes conclusions. Les enfants de 6 à 11 ans, vivant dans la précarité alimentaire, obtiennent des scores inférieurs en mathématiques et ont plus tendance à redoubler les classes que ceux disposant d'une alimentation suffisante (Alaimo et al., 2001). Ces enfants sont significativement plus nombreux à faire montre de haut niveau d'hyperactivité, d'absentéisme en classe et de lenteur académique (Murphy et al., 1998). Ils ont effectivement de faibles scores en mathématiques, confirme une étude avec la cohorte « Early Childhood Longitudinal Survey Kindergarten cohort » (ECLS-K) sur des données d'enfants d'âge préscolaire à la troisième année de l'école fondamentale (élémentaire) (Jyoti et al., 2005).

La relation entre la pauvreté et les insuffisances dans le développement cognitif est particulièrement forte quand l'individu en fait l'expérience durant la petite enfance. L'effet du faible revenu familial sur le développement des capacités cognitives des enfants est encore plus significatif durant les premières années de la vie de l'individu. En effet, vivre dans la pauvreté durant les quatre premières années de la vie est associé à 9 points de différence de QI mesuré à l'aide du Wechsler Preschool and Primary Scale of Intelligence (WPPSI) (Duncan et al., 1994) ; et les conséquences sur le développement cognitif s'étendent sur une durée plus longue (Zigler et al., 2006). L'effet particulier de l'âge où l'enfant est exposé à la pauvreté n'est pas toujours mesuré dans les études sur le développement cognitif ; quand les chercheurs prennent soin de le faire, ils découvrent qu'il est significatif et fort ; la pauvreté expérimentée en bas âge affecte le développement des capacités et les réussites académiques (Duncan & Brooks-Gunn, 2000 ; Kim, 2012).

Différences individuelles. Il est entendu que tous les enfants vivant dans la pauvreté ne connaissent pas nécessairement les difficultés cognitives et les carences académiques décrites dans les paragraphes précédents, du fait des différences individuelles. En effet, des études sur les jumeaux attestent que des enfants ayant le même bagage génétique et vivant dans le même environnement de pauvreté ont été affectés à des degrés divers et de manière différente (Carbonneau et al., 2002). En plus et au-delà des différences individuelles, d'autres ressources présentes dans des familles pauvres agissent comme facteurs de protection et facilitent la résilience en présence du stress de la pauvreté (Luthar et al., 2000 ; Rutter, 1998).

Enfin, de l'avis général (scientifique, politique), il existe un lien fort entre la pauvreté et l'éducation. Ainsi, au Sommet des Nations-Unis du Millénaire en l'an 2000, les deux premiers grands objectifs de 2015 furent (1) l'éradication de la pauvreté extrême et de la faim et (2) la scolarisation primaire universelle. Ces deux objectifs sont considérés comme étant intimement liés (Engle & Black, 2008).

Pauvreté et développement affectif

Le développement affectif ici embrasse la santé mentale, l'acquisition d'outils permettant graduellement à l'individu de faire face de manière appropriée aux demandes de l'environnement. Dans la littérature scientifique, eu égard au développement affectif, les études mesurent l'effet de la pauvreté sur les troubles mentaux, particulièrement les troubles mentaux communs (CMD – Common Mental Disorders) ; formulé par Goldberg et Huxley (1992), le concept des CMD désigne les troubles communs de l'axe 1 (selon le DSM IV) qui constituent un écart au fonctionnement normal ; les CMD regroupent les troubles anxieux, les troubles somatoformes, les troubles de l'humeur, l'ensemble des troubles non psychotiques. On distingue plus fréquemment dans les études l'anxiété, la dépression, la détresse, le repli sur soi, le stress post-traumatique.

Lund et al. (2010) entreprirent une vaste revue de 151 études publiées de 1990 à 2008 sur la relation entre la pauvreté et ce qu'ils appellent les troubles mentaux communs dans les pays (dits) pauvres et dans les pays émergents. Il est entendu que ce lien est complexe et médiatisé par plusieurs facteurs dont le niveau de scolarisation des parents, le sexe du chef de la famille, l'âge, la structure familiale, l'exposition à la violence, le support social, l'habitat, la santé physique, le statut professionnel, l'accès aux soins... Près de 80 % des études répertoriées (151), au seuil de signification

(p 0.05), ont rapporté une relation entre des indicateurs de la pauvreté et des troubles mentaux. Les exceptions peuvent s'expliquer par la complexité des systèmes mis en place pour réaliser ces études, notamment les combinaisons d'indicateurs mis en relation sans oublier les variables intermédiaires et les différents contextes.

Dans les études répertoriées par Lund et al. (2010), des indicateurs de la pauvreté (l'éducation, l'insécurité alimentaire, l'habitat, la classe sociale, le statut économique et social, le stress économique) ont une relation forte et stable avec les troubles mentaux communs. Même la pauvreté légère ou modérée peut prédire l'occurrence de troubles mentaux en cas de baisse soudaine et drastique de revenus, associée à des stress négatifs, particulièrement quand les autres variables sont contrôlées (Myer, Stein, Grimsrud, Seedat, & Williams, 2008 ; Patel & Kleinman, 2003).

Nous admettons volontiers avec Bradley et Corwyn (2002) qu'il peut exister un biais dans la perception de la maladie mentale chez les pauvres. En effet, on peut avoir tendance à percevoir un trouble mental chez les pauvres, davantage que chez les autres personnes, même si les deux groupes présentent les mêmes symptômes. Toutefois, le volume impressionnant de recherches soutenant l'existence d'une relation entre des indicateurs de la pauvreté et des troubles mentaux est assez éloquent ; toutes ces études ne peuvent pas être biaisées.

Les études exploratoires suggèrent que les jeunes des quartiers très pauvres ont un taux plus élevé de problèmes émotionnels, après avoir contrôlé les différences individuelles (Kessler et al., 2014). Ils ont plus tendance à développer une dépendance aux substances, médiatisée par la compétence académique, le soutien parental et l'abus des substances par les amis (Smith & Ashiabi, 2007). Selon Alaimo et al. (2002), les jeunes de 15-16 ans venant de milieux pauvres caractérisés par l'insuffisance alimentaire sont plus sujets à la dysthymie, à l'idéation suicidaire et à faire des tentatives de suicide. Les professeurs rapportent plus de cas d'absentéisme, d'hyperactivité et de retard chez les enfants qui ne mangent pas à leur faim (Murphy et al., 1998). Ces enfants ont tendance à développer des problèmes de comportement, de l'anxiété et de la dépression, à l'âge scolaire (Weinreb et al., 2002).

L'expérience de la pauvreté chronique est associée, conclut Strohschein (2005), utilisant la cohorte « Child Supplement of the National Longitudinal Study of Youth » (plus de 7000 enfants), à un taux élevé de problèmes

psychiatriques et de comportements antisociaux. Elle est associée, selon Kessler et al. (2014) à la dépression, au TSPT et au trouble de conduite chez les filles, mais aussi chez les garçons sauf que l'effet d'un environnement moins pauvre semble tarder à avoir un effet thérapeutique chez ces derniers.

Tant dans les pays riches que dans les pays émergents, la pauvreté est associée aux troubles mentaux (dont la dépression et l'anxiété), en particulier chez les femmes de faible niveau de scolarisation, suggèrent Patel et al. (1999). Ce lien médiatisé par la faible scolarisation a été mesuré et confirmé dans de nombreuses études. D'autres variables associées aux indicateurs de la pauvreté (l'expérience d'insécurité, le désespoir, la rapide dégringolade sociale, le risque de violence, la présence d'une maladie physique) peuvent expliquer pour une part la grande vulnérabilité des pauvres aux troubles mentaux (Patel & Kleinman, 2003).

Différences individuelles. Vivre dans la pauvreté ne conduit pas nécessairement à développer un trouble mental. Les données de l'observation le démontrent de manière éloquente. De nombreux facteurs intermédiaires interviennent dans la relation complexe entre les deux variables. Nombre de ces facteurs sont relatés dans les paragraphes précédents. La différence individuelle est l'un d'entre eux. L'héritage génétique et les facteurs psychologiques ont un rôle important dans la médiation entre les indicateurs de la pauvreté et les symptômes de trouble mental tels que l'humeur dépressive, la difficulté de concentration, l'insomnie et la fatigue associée à la dépression majeure (Patel, Flisher, & Cohen, 2006). Les individus confrontés au stress de la pauvreté peuvent compter à des degrés divers sur les ressources personnelles disponibles pour y faire face de manière plus ou moins adéquate.

Pauvreté et adaptation sociale

Nous entendons par adaptation sociale un processus qui permet à un individu de devenir un être social. Ce processus passe par la familiarisation avec la culture et l'intégration des valeurs du groupe social. L'individu développe les habiletés nécessaires lui permettant, tout en continuant d'exister avec ses particularités, d'évoluer au milieu des autres en intégrant les principes régissant la vie en groupe. L'individu conserve ses attitudes profondes, mais il intègre le système de valeurs et les attitudes du groupe ; ce faisant, il développe une identité sociale et devient membre d'un groupe social. Ses relations avec les autres peuvent être sinon harmonieuses, du moins imprégnées des principes assurant la coexistence pacifique,

structurante et coopérante. Ainsi, une certaine agressivité, le rejet, les violences, les infractions à la loi, le décrochage social contrastent avec les idéaux du vivre-ensemble, blessent le tissu social et se présentent comme une atteinte à l'adaptation sociale. Ces indicateurs sont utilisés dans les études sur l'adaptation sociale, notamment les études sur sa corrélation avec la pauvreté. Quelques-uns de ces indicateurs seront évoqués dans cette étude pour rendre compte des effets de la pauvreté sur l'adaptation sociale.

Les personnes pauvres sont plus nombreuses à perpétrer des actes antisociaux, à être convaincues de crimes, à être arrêtés par les forces armées, condamnées et emprisonnées. De même, les enfants de milieux pauvres ont plus tendance à s'engager dans des associations mafieuses, à s'acoquiner avec des pairs délinquants et à entreprendre des activités illégales pour se faire des revenus. Ils sont plus nombreux à se rendre coupables de comportements délinquants mineurs tels que la consommation d'alcool avant l'âge permis. Toutefois, certains chercheurs mettent en garde contre la velléité de relier directement ces comportements antisociaux à la pauvreté ; en effet, les enfants pauvres viennent souvent de familles monoparentales ; ils ont moins de supervision car les parents sont moins disponibles, ce qui leur enlève une ressource importante pour faire face aux stress ordinaires quotidiens, exacerbés par les carences ; ils répondent plus facilement à la sirène des groupes de sous-culture tels que les gangs des rues, à la recherche plus ou moins consciente d'un milieu de vie structurant ; ils sont exposés à la violence, soit comme victimes, soit comme témoins. Selon Bell et Jenkins (1993), des enfants noirs des États-Unis d'âge scolaire vivant dans la pauvreté ont été témoins à 65 % d'actes graves d'agression, à 33 % d'homicides ; ils ont été à 23 % menacés d'un couteau et à 11 % blessés par balles. (Spano, 2012). Ils sont aussi plus nombreux à être témoins de vols, à être poignardés, à être pris à la croisée des tirs de gangs. Néanmoins, l'ensemble de ces facteurs est directement ou indirectement relié à la pauvreté. Ils forment avec la pauvreté un faisceau dynamique qui explique l'essentiel des effets observés.

On observe aussi dans les poches de pauvreté, en comparaison avec les environnements socioéconomiques plus élevés, plus de consommation publique de drogue et d'alcool, plus de crimes, de graffitis et d'actes de vandalisme (Lichter & Crowley, 2002). On s'y sent moins en sécurité. On est, pour ainsi dire, soumis à un stress continu qui, à terme, affecte notre santé ; évidemment, la santé chancelante va de pair avec la baisse de

rendement et de productivité, résultant en une baisse de revenus ; il mine les interactions sociales positives et le support social (Mirowsky & Ross, 2001).

La littérature scientifique reconnaît aussi un lien entre la pauvreté et les comportements délinquants à l'adolescence et à l'âge adulte ; ainsi les enfants évoluant dans une famille pauvre ont plus de risque de développer un comportement agressif, de consommer de la nicotine ou de l'alcool au début de l'adolescence. Les discussions portent désormais sur des thèmes concomitants et relativement pointus touchant la pauvreté et les troubles de comportement à l'adolescence ; elles portent, en particulier, sur l'impact de la durée dans la pauvreté, des intermittences dans la pauvreté, de la période de la vie où l'individu fait face à la pauvreté, de la sévérité de la pauvreté, des ressources personnelles de l'individu, du genre, de la structure familiale. En effet, même si le lien entre la pauvreté et les troubles de comportement à l'adolescence est désormais établi, on relève des différences sur ces thèmes particuliers entre des études dont les suivantes : Valez et al., 1989 ; Duncan et al., 1994 ; McLeod & Shanahan, 1993 ; Bolger et al., 1995 ; McLeod & Shanahan, 1996 ; Brooks-Gunn & Duncan, 1997 ; Pagani et al., 1999 ; Jarjoura et al., 2002 ; Dearing et al., 2006.

Ce lien entre la pauvreté et les troubles de comportement est une relation bidirectionnelle ; si la pauvreté peut prédire des troubles de comportement, l'inverse est aussi vrai. En effet, les comportements inappropriés pendant l'enfance, selon Kokko et al. (2000), peuvent prédire de faibles réussites professionnelles (indicateur de la pauvreté), la détresse économique et la pauvreté (Bardone et al., 1996 ; Kokko & Pulkkinen, 2000).

Enfin, l'expérience de la pauvreté durant les premières années de la vie ou durant le début de l'adolescence a un impact, respectivement sur la consommation de la nicotine, sur la consommation de l'alcool et sur le comportement agressif. Deux études longitudinales (Najman et al. 2010 ; Kim, 2012) sont parvenus rigoureusement aux mêmes conclusions.

Facteurs intermédiaires

Plusieurs chercheurs soulignent avec à-propos que la relation entre la pauvreté et les ratés de l'adaptation sociale et du développement cognitif et affectif est modérée ou médiatisée par d'autres facteurs. Nous savons que la réalité est très complexe et que les phénomènes ne s'observent pas à l'état pur. Nous faisons des découpages pour pouvoir les étudier scientifiquement. Un phénomène tel que la pauvreté comporte des ramifications nombreuses,

si nombreuses que nous ne pourrions rien y comprendre si nous ne commençons pas d'abord par l'isoler théoriquement pour pouvoir le tester, le mesurer, le manipuler. Il demeure qu'il n'est pas isolé dans la réalité ; cela doit être mis en perspective dans la considération des effets qui lui sont attribuables.

Plusieurs phénomènes sont souvent observés en présence de la pauvreté, au point que les chercheurs sont obligés de les prendre en considération dans l'étude de la pauvreté. Il s'agit des carences de stimulation parentale, de présence affective parentale, de disponibilité parentale, de disponibilité de ressources essentielles aux apprentissages, de modèles de succès parmi les personnes significatives pour l'enfant, d'émulation positive, de coopération (VS compétition pour les maigres ressources disponibles), de loisirs sains, de jeux instructifs. On peut aussi adjoindre à cette liste la colère, la frustration, l'humiliation, la révolte, la grossesse précoce, les grosses prises de risque tout comme la surpopulation, l'exposition à la violence, les traumatismes, les stress négatifs, les services publics de mauvaise qualité, les résidences inadéquates. L'étude de la pauvreté ne peut faire fi d'eux. En conséquence, ils se présentent comme des intermédiaires obligés dans les études sur la pauvreté.

De fait, dans les plans d'étude, ils sont introduits à travers les facteurs de nombre de jours passés à l'école, de qualité des écoles, de stimulation parentale, de scolarisation des parents, de soutien social, d'exposition à la violence, d'accès aux soins, de santé physique, d'inégalités, de stabilité, de sentiment de désespoir, de lieu de résidence. Ils interviennent à titre d'intermédiaires dans la relation entre la pauvreté, le développement cognitif, l'équilibre émotionnel et l'adaptation sociale.

C'est ce qu'affirment Lund et al. (2010) au sujet de l'éducation (des parents), l'insécurité alimentaire, le statut économique et social (SES) dans des considérations sur la relation entre la pauvreté et les troubles mentaux communs (CMD). Cook et al. (2008) avaient déjà mis de l'avant l'insécurité alimentaire dans une revue des études sur ce sujet, en lien avec le développement humain. Ils suggèrent que l'insécurité alimentaire fait courir un risque important au développement cognitif et affectif des jeunes. Le développement cognitif est aussi relié à la pauvreté par l'intermédiaire de certaines caractéristiques de la famille dont le niveau de scolarisation et la stimulation (Hart & Risley, 1995). La qualité de la stimulation intellectuelle qui prévaut dans l'environnement familial, et qui peut être observée à travers

l'accès à une bibliothèque, la pratique de la lecture aux enfants, le choix de jeux éducatifs, l'usage d'activités de développement, comptent pour la moitié des effets de la pauvreté observés sur les enfants d'âge préscolaire (Klebanow et al., 1998).

Les conflits parents-enfants sont aussi un médiateur entre la pauvreté, d'une part, la réussite scolaire, la régulation émotionnelle et les relations sociales, d'autre part (Conger, Conger, & Scaramella, 1997 ; Conger, Ge, Elder, Lorenzy, & Simons, 1994 ; McLoyd, 1990, 1998).

Plusieurs études indiquent que la santé physique sert d'intermédiaire entre la pauvreté et les CMD et explique une partie de la variabilité (Patel, DeSouza, et al., 2003 ; Rahman, Iqbal, Bunn, Lovel, & Harrington, 2004). L'accès aux soins est aussi mentionné (WHO Commission on Social Determinants of Health, 2005) tout comme la violence (Cardozo et al., 2004 ; Ceballo, Ramirez, Castillo, Caballero, & Lozoff, 2004 ; Harpham, Snoxell, et al., 2005 ; Seedat, Nyamai, Njenga, Vythilingum, & Stein, 2004 ; Stein, Seedat, & Emsley, 2002 ; Ward, Flisher, Zissis, Muller, & Lombard, 2001 ; WHO, 2002), les inégalités (Araya, Rojas, Fritsch, Acuna, & Lewis, 2001 ; Ludermir & Lewis, 2001), la résidence surpeuplée et inadéquate, le chômage, la rupture des structures familiales traditionnelles, l'accès insuffisant à l'eau potable, la pollution (Blue & Harpham, 1996 ; Flisher & Chalton, 2001 ; Gillis, Welman, Koch, & Joyi, 1991 ; Harpham, 1994 ; Harpham & Molyneux, 2001 ; Ludermir & Harpham, 1998).

La honte, les stigmates, l'humiliation, le désespoir s'intercalent entre la pauvreté et le développement de troubles mentaux (Narayan et al., 2000), de même que la violence, la carence de soutien social (Brown & Harris, 1978) et l'éducation (Prince, 1998). Ce dernier facteur sert aussi d'intermédiaire entre la pauvreté et le développement psychosocial (Lipman et al., 1996) ; la sévérité et le sur-contrôle parental font de même entre la pauvreté, la compétence sociale et le développement émotionnel (Steinberg et al., 1989).

D'autres facteurs classiques de modération ou de médiation sont évoqués tels que le sexe, les différences individuelles, les caractéristiques familiales. En ce qui a trait au sexe, les femmes vivant dans la pauvreté sont particulièrement vulnérables aux CMD (Harpham, Snoxell, Grant, & Rodriguez, 2005).

Les caractéristiques individuelles, comme mentionné à maintes reprises dans ce chapitre, se posent en facteurs intermédiaires. Ils interviennent comme médiateurs entre la pauvreté et les troubles mentaux (Patel, Flisher,

& Cohen, 2006). L'individu possède ses ressources propres, lesquelles interfèrent dans ses capacités d'adaptation ; ainsi, deux jumeaux, vivant dans le même milieu, aux prises avec le stress de la pauvreté peuvent être affectés dans leur développement à des degrés divers. La qualité de la relation avec la première figure d'attachement est un facteur important parmi les caractéristiques individuelles ; selon qu'elle est sécurisée, anxieuse, ambivalente, « évitante » ou désorganisée, elle peut influencer sur la capacité d'adaptation de l'individu. Il faut aussi ajouter ici le patron de traitement de l'information de l'individu. Face aux événements, a-t-il tendance au catastrophisme ou se met-il en mode de résolution de problèmes ? A-t-il un locus de contrôle intérieur ou extérieur ? Attribue-t-il les causes de ce qui lui arrive aux autres ou en assume-t-il les pleines responsabilités ?

Les familles peu éduquées n'arrivent pas à prendre les bonnes décisions pour protéger leurs enfants des effets de la pauvreté (Shipler, 2005) ; les caractéristiques familiales en général peuvent influencer la relation entre la pauvreté et le développement des enfants à travers le processus dénommé *sélection sociale* (Cette hypothèse suggère que les caractéristiques individuelles des parents influencent leur style parental et en aval jouent sur le développement des enfants) (Conger & Donnellan, 2007) ; les parents possédant des caractéristiques pro sociales telles que l'honnêteté, l'intégrité et la fiabilité transmettent ces valeurs à leurs enfants, ce qui constitue un facteur de protection contre la pauvreté (Mayer, 1997). Le « Family Stress Model » soutient le rôle intermédiaire des caractéristiques familiales (Conger, 2002) à travers le stress familial qui risque d'entamer le bien-être et la santé mentale des parents et conséquemment leur style parental et finalement le développement des enfants. La santé tant physique qu'émotionnelle des parents influence les interactions parents-enfants et, au bout du compte, le développement émotionnel, social et cognitif des enfants (Adler, Boyce, Chesney, Folkman, & Syme, 1993).

En bref, la pauvreté est reliée au développement des enfants à travers un réseau complexe de facteurs intermédiaires au point qu'il est pertinent de se questionner sur ce qui est attribuable à la pauvreté dans les effets observés. Toutefois, quand dans la littérature scientifique, les chercheurs s'interrogent sur la part du développement cognitif, de l'équilibre émotionnel et de l'intégration sociale de l'individu, directement attribuable aux précarités économiques, c'est pour faire ressortir la variance attribuable à des facteurs très reliés à la pauvreté. Par exemple, Lund et al. (2010), après avoir dégagé

les médiateurs, prennent soin d'indiquer qu'ils sont des dimensions de la privation. C'est donc la pauvreté qui blesse l'individu et le marque profondément dans son développement.

D'UNE PERSPECTIVE INDIVIDUELLE À UNE PERSPECTIVE COLLECTIVE

Un individu pauvre peut être un pauvre individu

La recension de littérature nous enseigne qu'un enfant pauvre peut être un pauvre adolescent ou un pauvre adulte, qu'un individu pauvre peut être un pauvre individu. Il peut être sérieusement limité dans son développement cognitif, au point de ne pas fournir un rendement conforme à son potentiel réel, se résignant à une maigre performance indigne de ses capacités, ce qui le remplit de frustrations. Il peut aussi être limité dans son développement affectif et social. En effet, moins armé pour faire face aux stress aigus et négatifs alors qu'il est confronté à un environnement physique et social délétère, il risque de décompenser sous forme de troubles internalisés, de problèmes de comportement, de passages à l'acte ; il peut vivre un mal-être, être plus ou moins fonctionnel, verser dans des conduites antisociales sanctionnées par la loi et le consensus social. La pauvreté blesse l'individu et peut aller jusqu'à atteindre les attributs de sa personnalité. Sa pensée, ses stéréotypes, son imaginaire, ses choix, son comportement, ses relations avec les autres, son rendement au travail, sa créativité, la régulation de ses émotions, son coping aux stress peuvent être marqués par la pauvreté.

Toutefois, il est entendu que les enfants qui ont vécu dans la pauvreté ne développent pas tous un déficit au niveau de leur développement cognitif et affectif, ni une difficulté d'adaptation sociale ; encore une fois, la réalité est bien plus complexe que cette seule équation. Les enfants pauvres peuvent être résilients. Il y va de leurs ressources personnelles et de leur capacité à profiter des facteurs de protection disponibles dans leur environnement. On constate que 50 à 70 pour cent des enfants vivant en milieu défavorisé sont non seulement bien adaptés, mais aussi ont du succès selon les indicateurs sociaux communément admis.

Néanmoins, vivre dans la pauvreté pour un individu comporte un risque reconnu, mesuré, robuste qui se traduit par des carences dans son développement. Jusqu'à 50 % des personnes connaissant les affres de la pauvreté peuvent en porter les stigmates. Ils n'arrivent pas à avoir le

parcours scolaire standard ; ils accumulent du retard ou décrochent. Ils n'acquièrent pas les compétences minimales nécessaires pour assumer des responsabilités sociales qui vont au-delà des travaux à salaire minimal. Ils sont moins outillés pour s'adapter à la société de compétition de la vie moderne. Ils deviennent, en quelque sorte, en marge de la société et exclus. Leur milieu de vie physique présente assez bien leur statut social et socioéconomique. Ils vivent souvent dans la périphérie des grandes villes, dans des habitats précaires. Ils sont exposés à la violence, à l'incivilité, à la drogue, au vandalisme et à la prostitution. Ils sont marginalisés physiquement, économiquement, socialement, politiquement, psychologiquement, symboliquement de la société. Ils fréquentent les écoles les moins pourvues, prennent plus de risques vis-à-vis de leur santé physique et sont de fait plus souvent malades. Ils sont vulnérables aux troubles mentaux et ont connu au moins un épisode de décompensation durant leur existence. Ils ont des conduites marginales par rapport aux normes sociales établies ou tacites. Ils laissent l'impression de s'adapter au monde qui est le leur ; mais, ce faisant, ils se mettent d'emblée en marge de la société. Ils sont en colère et accumulent des ressentiments contre X. Quelques-uns font aussi du décrochage social : les enfants fuguent, les adultes élisent domicile dans la rue, abandonnant leur statut social et leurs familles. En chute libre du point de vue social et psychologique, ils peuvent s'adonner à des conduites à faire rougir.

Les atteintes les plus graves sont portées par des personnes ayant vécu dans la pauvreté durant les premières années de leur vie ; les premiers signes de carence de développement peuvent paraître dès l'enfance et l'adolescence avant de s'installer durablement durant l'âge adulte. De graves atteintes sont aussi portées par les personnes qui ont vécu longtemps dans la pauvreté ; il y a effectivement une différence dans le niveau d'atteinte entre ceux qui ont connu un bref épisode de pauvreté et ceux qui ont vécu plusieurs années de leur vie dans la pauvreté. L'intensité de la pauvreté est aussi un facteur aggravant. Les personnes qui ont connu la misère sont généralement plus affectées que les autres.

Un enfant vivant dans la pauvreté peut être non seulement un pauvre enfant mais aussi un adulte pauvre. La pauvreté tend à engendrer la pauvreté. Elle peut se reproduire d'une génération à l'autre. L'échec scolaire, la faible diplomation, la vulnérabilité psychologique, les problèmes de comportement, le rejet social, les difficultés d'adaptation sont des

ingrédients de la pauvreté. C'est un cercle vicieux ; la pauvreté s'auto-génère ; c'est un serpent qui mord sa queue. L'enfant pauvre peut être un pauvre enfant ; l'individu pauvre peut être un pauvre individu.

Hypothèse

De l'individu au groupe. Nous faisons l'hypothèse que la relation entre la pauvreté et les indicateurs de développement au niveau individuel peut être transposée au niveau collectif quand un groupe est caractérisé par des attributs de la pauvreté.

Décomposition de la relation. Quelles sont les implications de la relation entre la pauvreté et le développement, transposée au niveau collectif ? Il s'agit, concrètement, des effets sur le développement des individus avec des retombées immédiates sur la collectivité ; vu la masse critique des individus touchés dans leur développement, l'ampleur est telle que la collectivité est affectée. La relation peut être considérée autrement tout en amenant à la même équation : les individus d'une collectivité pauvre, portant des caractéristiques identitaires de cette collectivité, sont marqués de manière caractéristique dans leur développement.

Identité de groupe – homo haitianus. Il est entendu que le groupe n'est pas une addition d'individus ; il a une identité propre qui est différente de ce qui pourrait être théoriquement la somme des identités individuelles. Les individus sont considérés comme étant des membres du groupe et à ce titre, ils portent les caractéristiques du groupe. Ce dernier est, en fin de compte, une entité et non une somme d'entités. Pris individuellement, les individus membres de la collectivité ont une identité de groupe. On peut alors parler de l'Haïtien, du chrétien, de l'artiste. Nous parlons d'homo haitianus, faisant allusion à l'haïtien moyen (homme, femme et enfant) en tant que membre du collectif haïtien et élément identitaire de la nation haïtienne.

Pauvreté de l'homo haitianus et atteintes au niveau de son développement. Nous avons déduit au chapitre précédent que l'homo haitianus, au-delà de ses richesses, est marqué par sa pauvreté, au point que cette dernière semble être inscrite dans son identité. Cela étant, si le transfert de la relation entre la pauvreté et les indices de développement peut se faire du particulier au collectif, la pauvreté de l'homo haitianus est reliée à des atteintes au niveau de son développement cognitif, affectif et social.

Vues à travers le prisme de la collectivité, les atteintes au développement cognitif ne concernent plus le nombre d'années de scolarisation, le taux de

diplomation ou la prévalence des troubles d'apprentissage, mais

- Le calibre des réalisations (haut calibre)
- La taille des projets de développement
- La créativité
- Le génie (génie de peuple)
- L'empowerment
- L'organisation sociale et administrative
- La gestion des ressources
- Les arts et science
- La médiocrité
- Le nivellement par le bas
- Le plafonnement
- L'approche des difficultés/coping (approche axée sur le problème)
- Le lieu de contrôle
- Les stéréotypes (pensées automatiques)

De même, les atteintes au développement affectif, vues à travers le prisme de la collectivité, ne concernent plus la prévalence des troubles mentaux, mais

- L'estime de soi collectif, en d'autres termes l'estime de soi de l'individu en tant que membre du collectif
- La confiance en soi collectif, en d'autres termes, la confiance en soi de l'individu en tant que membre du collectif (sentiment de compétence)
- L'affirmation de soi collectif
- Le sentiment d'inadéquation, d'infériorité
- L'anxiété par rapport à la pauvreté
- L'avidité
- Le sentiment d'impuissance
- La résilience

De même, les atteintes au niveau de l'adaptation sociale, vues à travers le prisme de la collectivité, ne sont plus la compétence sociale ou les conduites antisociales individuelles, mais

- L'intégration sociale (classes sociales ; groupes socioéconomiques)
- La civilité
- La coopération sociale (versus compétition)
- Le développement de comportements de survie (non constructifs)
- Les comportements antisociaux généralisés
- Le vandalisme généralisé

- L'impunité – la culture de la non imputabilité
- La corruption
- La délinquance politique (élection, profil des politiciens)
- La délinquance économique (fiscalité-contrebande, mafia-monopole)
- La tenue de l'administration publique (non organisation)
- La santé des institutions

Comme l'individu pauvre peut être un pauvre individu, la présence de ces carences chez l'homo haïtien entrave et hypothèque son développement et fait de lui une pauvre personne. Le collectif haïtien, constitué majoritairement de pauvres, est aussi une pauvre collectivité.

LES BLESSURES DE LA PAUVRETÉ CHEZ L'HOMO HAITIANUS

Anglade (1983) s'étonne que 80 % de ce peuple soit encore en vie ; bien entendu une capacité exceptionnelle de résistance est passée par là ; le peuple n'est pas crevé physiquement mais psychologiquement, il est profondément atteint. C'est d'ailleurs l'objet de ce chapitre. Les Haïtiens majoritairement ont pu être sérieusement affectés dans leur développement, notamment au triple point de vue cognitif, affectif et social.

Par ailleurs, dans la conjoncture actuelle, la majorité des Haïtiens s'enfonce de plus en plus dans la misère, c'est-à-dire dans la pauvreté extrême. Cette plongée dans l'enfer du dénuement qui engendre en soi plusieurs sortes d'insécurité ne peut en rien protéger contre les méfaits de la pauvreté. Au contraire.

Développement cognitif

Le développement cognitif de l'homo haitianus peut se lire, à défaut de se mesurer, (1) dans les signes de son adaptation au monde contemporain, (2) dans sa capacité d'anticiper et de résoudre les problèmes qui se présentent, (3) dans ses réalisations, sa créativité, sa manière d'exprimer et d'exploiter son génie, (4) dans sa capacité d'intervenir de manière efficace sur sa qualité de vie, de faire face aux défis présentés par l'évolution du monde, (5) dans sa maîtrise des sciences et de la technique, (6) dans sa capacité de tirer profit de ses ressources, de transformer son environnement à son profit, de progresser...

Au niveau du développement cognitif, l'homo haitianus aurait pu présenter une belle carte de visite. On n'oublie pas qu'il a fait la synthèse d'une nouvelle langue, le créole, comme d'autres peuples d'origine africaine aux prises avec le français, l'anglais, l'espagnol, le portugais ou les langues indiennes. Cette langue, fruit de son génie, est aussi le signe le plus éloquent de la synthèse d'une nouvelle culture et de l'intégration d'une nouvelle identité. L'homo haitianus, à un moment où c'était nécessaire, pour éviter l'annihilation culturelle et identitaire, a su se réinventer. L'homo haitianus a aussi été le premier noir fait esclave à comprendre que l'homme noir n'était

pas fait pour être asservi et qui a su prendre des moyens efficaces pour s'en sortir, devenant ipso facto le porte étendard de la liberté des noirs et de l'abolition de l'esclavage ; il est allé jusqu'à fonder la première république noire du monde. Il a su jouer avec une conjoncture géopolitique favorable à ses projets de grandeur pour s'inscrire dans le concert des nations. Il a montré de grandes capacités et de l'ambition à travers le projet grandiose de la Citadelle La Ferrière. Dans les deux siècles qui ont suivi ces réalisations insignes qui ont connu un pic avec la déclaration de l'Indépendance d'Haïti en 1804, l'homo haitianus a laissé ses talents s'épanouir dans le domaine de l'art dont la peinture, l'écriture et la musique avec, parfois, l'obtention de quelques primes prestigieuses. Par ailleurs, avec la faible production de richesses et la précarité des ressources, on se demande comment la majorité pauvre d'Haïti est-elle parvenue à survivre ; elle fait preuve d'ingéniosité en tirant profit en particulier d'un outil d'épargne et de crédit (peu élaboré mais pratique et efficace), venu d'ailleurs, appelé « tontine rotative ». À l'aide de cet outil, un pauvre qui n'a évidemment pas accès aux crédits des institutions bancaires, peut faire des projets et se retrouver du jour au lendemain en possession d'un capital. Il y a aussi toute une panoplie de réalisations de grand calibre d'Haïtiens vivant notamment en Amérique du Nord ; la monographie « Ces Québécois venus d'Haïti », publiée en 2007, en est un témoin puissant.

Fixation au passé glorieux des ancêtres

Les capacités de l'homo haitianus ont tendance à s'effacer en présence des ratés de son développement. Ces derniers ont présentement un impact plus important sur la vie quotidienne de l'homo haitianus (son présent) et sur son avenir immédiat. La gloire se conjugue au passé et cette réalité se présente comme une tare pour l'homo haitianus. Il se gargarise de discours au ton martial qui lui permettent d'oublier, sinon de nier les misères du présent. Dans les discours officiels, dans l'éducation, en famille, dans les discussions informelles entre amis, il se console comme il peut en ressassant « les prouesses de ses sublimes martyrs qui ont combattu sous les boulets et la mitraille pour lui créer une patrie où le nègre haïtien se sent souverain et libre »³. L'analyse même sommaire des discours officiels de la 2^e moitié du 19^e siècle et du 20^e siècle, ce qui n'est pas le propos de cette étude, suggère une constance dans l'exaltation de la lutte contre l'esclavage, de la conquête de la liberté et des héros de l'indépendance. Il y a eu bien sûr des volets partisans mettant en évidence – très souvent de manière fallacieuse – les

mérites de certains régimes politiques ; mais, il est intéressant de constater que les thuriféraires de ces régimes ont systématiquement comparé leurs commanditaires aux fondateurs de la patrie, qui sont devenus par le fait même des références absolues.

Le discours reconnaissant la geste de 1804, qui est en soi un élan de reconnaissance de nos capacités, répété inlassablement depuis deux siècles, est en même temps révélateur d'incapacités. En effet, il révèle que depuis les débuts de la fondation de la nation, l'Homo haitianus n'arrive pas à se trouver d'autres faits historiques majeurs pour alimenter sa fierté. Il s'arcboute comme il peut à celui-là pour garder le front altier et bomber le torse. C'est de l'ordre du mécanisme de défense. Il est vital qu'il s'accroche à des repères pour ne pas mettre en péril l'identité nationale tout comme l'être humain a besoin de s'accrocher à des repères gratifiants pour se maintenir, continuer la route, rester en vie face aux agressions de son environnement.

Ce faisant, l'homo haitianus galvaude symboliquement le présent et vit dans le passé qui est plus gratifiant et nourrissant. À ce compte, il ne peut pas se décupler dans l'ici et maintenant pour dépasser les prouesses du bon vieux temps qui est d'ailleurs érigé en sommet absolu. Nul ne peut véritablement progresser en se fermant dans cette dynamique. L'homo haitianus est comme bloqué dans son développement cognitif en restant accroché à une pertinence du passé et en limitant ses horizons.

Rivalités incongrues – dérive identitaire

Les observateurs constatent l'émergence d'un phénomène très préoccupant qui s'est développé dans la deuxième moitié du 20^e siècle et qui s'amplifie de plus en plus. Il s'agit de la passion d'une frange importante de la population pour certaines sélections nationales de football dont deux de l'Amérique latine. Ce n'est pas qu'un fait divers, une réaction émotive d'une population pour laquelle le football est le sport-roi. Nous pensons qu'il est symptomatique d'un mal devant être identifié. La passion prend des proportions incroyables ; on constate des réactions inappropriées, démesurées, parfois proches du délire. Ce constat est aussi fait ailleurs ; la particularité du phénomène observé en Haïti réside dans le fait que les passions sont vécues partout dans le monde par des nationaux plus ou moins désœuvrés vis-à-vis de leur équipe nationale ; cela peut aller jusqu'à des rixes en bandes rangées. Les mêmes débordements ont lieu en Haïti entre bandes ou entre particuliers s'identifiant à deux sélections nationales

étrangères ; les confrontations causent parfois des blessures, voire des homicides. L'équipe senior nationale d'Haïti a déjà été très bien cotée au point d'être un motif de fierté pour la nation et en même temps un instrument de propagande politique. Même au temps de gloire de l'équipe nationale haïtienne, durant les années 1970, la passion démesurée pour les sélections étrangères ne s'était pas estompée ; il est vrai qu'elle n'avait jamais atteint les sommets constatés durant les années 2000. C'est en soi un élément d'analyse important. Moins l'homo haitianus a de motifs de fierté, plus il a tendance à s'en fabriquer un tous azimuts.

Les amateurs, particulièrement les plus désœuvrés, à la dérive identitaire, se cherchent des motifs de fierté, des symboles forts à quoi s'identifier. Ils s'arrachent littéralement cette nouvelle identité puisque c'est vital. Quiconque se dresse sur la trajectoire de cette nouvelle identification peut être balayé sans ménagement. C'est ainsi qu'ils deviennent violents. Ils ressentent dans leur chair les critiques ou sarcasmes destinés à leur entité d'identification. On constate, par ailleurs, que les rivalités autour des groupes locaux de sport ou de musique n'atteignent pas de tels sommets. À la dérive identitaire, l'homo haitianus tend à s'identifier aux étrangers, à adopter des symboles étrangers.

Œuvres majeures

Depuis la construction de la Citadelle La Ferrière, l'homo haitianus a réalisé peu d'œuvres d'envergure et de génie susceptibles de servir d'étendard, de porte-drapeau, de leitmotiv pour la nation et les générations montantes. C'est à peine croyable comment Haïti a traversé le 19^e et le 20^e siècle avec très peu de réalisations significatives, en comparaison avec ses voisins des Antilles, des Amériques du Centre et du Sud. Or, elle a joui, à un moment donné, du statut de puissance militaire. On peut compter sur les doigts des mains les œuvres de grande envergure : il y a eu la fondation de Pétion-Ville, le projet du Bicentenaire, la construction du barrage de Péligre ; on pourrait peut-être ajouter à cette liste la création des entreprises d'État qui ont été, ces derniers temps, partiellement démantelées. D'aucuns ajouteraient des succès majeurs dans plusieurs domaines du savoir, sanctionnés de primes prestigieuses ; toutefois, ces succès sont essentiellement de l'œuvre de particuliers généralement résidant à l'étranger comme s'il était nécessaire d'évoluer dans un environnement intellectuel différent de celui d'Haïti pour atteindre ces sommets d'excellence.

La relecture de l'histoire montre l'incapacité de l'homo haitianus à exploiter les ressources dont il pouvait éventuellement disposer pour changer le cours de l'histoire et améliorer son niveau de vie. L'une des meilleures ressources sont les personnes, à travers leur force de travail. Il en a toujours eu, mais il n'a pas pu l'exploiter, la mettre à profit. Cette ressource, difficile à mettre au travail de manière efficace (nous y reviendrons), il est vrai, est gaspillée de manière scandaleuse. On dirait que l'homo haitianus est à court d'idées, qu'il ne voit pas comment s'en sortir. Il se fait dicter ce qu'il doit faire par des experts venus d'ailleurs qui maîtrisent moins bien que lui l'environnement physique, psychologique, culturel et symbolique d'Haïti. Nos réalisations sont souvent maigres et insuffisantes, au regard de ce qui peut être légitimement attendu de la part d'une nation de notre taille. La situation des universités d'État et, plus récemment, le scandale des écoles supérieures bidon, symbolisent bien cette incapacité actée à créer des œuvres d'envergure dans des domaines clé qu'il est théoriquement possible de marquer d'une pierre blanche, visible à mille lieues à la ronde.

Vision

Il n'y a pas d'évidence historique que l'homo haitianus cherche le meilleur ; il n'y a pas d'évidence historique qu'il cherche à tirer le meilleur des ressources du pays ; il n'y a d'évidence historique qu'il ait une vision. Étant donné que les dites ressources sont limitées, cette attitude est encore plus dommageable. La gestion des ressources et des opportunités semble davantage répondre aux besoins conjoncturels qu'à un projet conscient de long terme. Il y a aussi et surtout un énorme déficit au niveau du suivi. Il est vrai que la planification, les mécanismes de suivi, les rapports, les évaluations, le monitoring, les stratégies nécessitent un certain effort intellectuel. L'homo haitianus rechigne à écrire des rapports ou à les consulter ; cela lui vaut un perpétuel recommencement, des répétitions, des doublets et des omissions couteux mais évitables, de la confusion, du gaspillage d'énergie, de ressources et d'opportunités, enfin des résultats médiocres. – Nous sommes une civilisation orale ; au point de vue artistique, c'est peut-être sympathique ; mais, vue à partir de la gestion, elle est catastrophique. – Le contexte créé par le mode de gestion, notamment de la chose publique, n'est pas propice à l'éclosion, à l'implantation et à l'épanouissement de visions. Quand une génération commence à en construire une, la suivante, n'ayant pas les moyens de la discerner, la laisse périr.

Il est très difficile d'avoir la disposition mentale et intellectuelle pour l'éclosion de visions quand on est aux prises avec des besoins physiologiques de base non assurés. La sagesse populaire a compris depuis longtemps que les opérations mentales complexes sont l'apanage de ceux qui ont la quiétude d'esprit suffisante, du fait qu'il n'ait pas à se préoccuper de leur survie. Nous convenons que ce n'est pas le cas de l'Haïtien moyen. Au contraire, il vit dans l'inquiétude du lendemain, avec le spectre du manque à l'horizon. Il peut s'accrocher aux ressources disponibles et être moins ouvert aux prises de risque, au marchandage avec les paramètres de l'avenir, qui est pourtant la condition sine qua non de la multiplication des ressources et du progrès planifié. La capacité de planification, de projection sur l'avenir va de pair avec le sentiment de sécurité.

Science et technologie

Sous certains aspects, la science de l'homo haitianus semble être bloquée au 18^e siècle ; il l'aurait hérité pour l'essentiel des anciens maîtres espagnols, anglais et français. Sous d'autres aspects, sa science peut remonter jusqu'au Moyen-Âge, notamment dans la compréhension de la réalité, des personnes et du monde. En ce sens, il n'a malheureusement pas pu suivre le rythme effréné de l'évolution de la science et de la technique. Il aurait même régressé, à certains égards. L'agriculture, le secteur qui emploie jusqu'ici le plus grand nombre de personnes actives, se pratique essentiellement avec des instruments aratoires remontant au Moyen-Âge : la bêche, la machette, le louchet, la serpette, la houe, la pioche ; dans quelques régions agricoles plus développées, les agriculteurs ont accès à la charrue à socs tirée par des animaux ; l'usage du tracteur et d'instruments plus sophistiqués pour retourner la terre tient lieu d'exception. Le sarclage, le bêchage, le binage se font à la main, véritable travail d'esclave pour évidemment peu de résultats. L'agriculture n'arrive plus à nourrir ses agriculteurs. Le savoir-faire se transfère encore de père en fils ; ce dernier apprend plus ou moins sur le tas ; ainsi les connaissances ne se renouvellent pas, stagnent ou régressent, la plupart du temps.

Croyances

L'agriculture tout comme la majorité des secteurs économiques est handicapée par les croyances. L'agriculteur moyen en Haïti, même s'il peut s'en défendre, croit dans l'intervention surnaturelle pour le succès ou l'échec des entreprises agricoles ou des récoltes. Ce qui lui enlève toute

responsabilité dans les résultats obtenus et l'empêche d'apprendre de ses erreurs, de ses réussites et de ceux des autres collègues ; cela empêche le savoir-faire haïtien dans l'agriculture de continuer à se développer pour devenir plus efficace.

Ces croyances sont clairement de l'ordre de la superstition. Elles érodent le sens de responsabilité, nourrit l'impunité et bloque l'accès de l'homo haïtianus à la science. Les erreurs médicales ne sont pas considérées comme telles ; les prises de risque causant la faillite ou la mort physique viennent du diable, d'un sort jeté par un ennemi invisible ; le trouble mental quel qu'il puisse être, étant donné qu'il n'a pas toujours d'incidence physiologique tangible (en particulier les psychoses, les dépendances) est l'œuvre d'un « ouanga » ; les troubles d'apprentissage sont mis sous le compte d'une opération complexe d'altération de l'intelligence, de substitution de l'intelligence ou de vol de l'intelligence par un sorcier qui aurait greffé l'intelligence volée à celle d'un autre enfant rendant ce dernier super-intelligent, c'est-à-dire (en réalité) l'amenant à étudier au rythme des enfants de son âge. Les épidémies n'existent pas ; elles relèvent de la supercherie de sorciers qui s'ingénient à ajouter de nouvelles armes à leur arsenal pour dérouter leurs victimes et les guérisseurs ; ainsi le SIDA n'est pas nécessairement le syndrome de la déficience acquise du système immunitaire ; il peut être un signe trompeur cachant un sort particulier jeté sur le malade par un zombi ; de même, le choléra est un trompe-l'œil ; sous l'apparence du choléra, les sorciers cachent une puissante capacité d'empoisonnement ; alors, pour éviter ce soi-disant choléra, la précaution à prendre ne concerne pas vraiment le respect des pratiques d'hygiène mais surtout la recherche de la protection des « loas » et la perspicacité pour reconnaître à temps l'envoûtement sous les symptômes fallacieux de choléra.

Divers autres domaines touchant les réalisations, l'épanouissement, la performance, le rendement, l'efficacité, l'efficience, la fécondité sont considérés par l'Haïtien moyen à travers le prisme de la superstition. Il ne croit pas, pour ainsi dire, à l'excellence, du moins en ce qui le concerne. Il peut concéder que les étrangers peuvent atteindre l'excellence, mais ses congénères ne peuvent pas l'atteindre naturellement. Si, par hasard, un congénère fait preuve d'excellence notamment en sport, il le met sur le compte du « dopage magique » (l'expression est de l'auteur). Quand on joue bien, prend les bonnes décisions, fait les bons choix et gagne, on doit avoir pris la précaution auparavant de s'assurer la bienveillance des forces

suraturelles les plus puissantes, contrairement aux perdants qui doivent se contenter des seconds rôles pour n'avoir pas su s'acoquiner avec les meilleures ; d'où des rituels parfois grotesques, des suspicions puériles, des opportunités gâchées. L'entrepreneur ne réussit pas en sachant bien calculer les risques, lire et interpréter les opportunités qui se présentent, identifier le momentum, anticiper et contourner les difficultés, gérer avec prudence à travers les écueils et prendre les bonnes décisions. Si le succès ne dépend pas directement d'un pacte avec le diable, il implique au moins que l'entrepreneur s'assure de la bienveillance des mauvais esprits ou de se protéger contre les assauts « magiques » des ennemis et des jaloux. L'homo haitianus a de la difficulté à croire que le succès de l'entreprise puisse être exclusivement le fruit du talent, du savoir-faire, du travail et de la capacité de profiter efficacement des circonstances favorables, sans aucune implication du surnaturel.

Il en est de même pour les richesses. L'homo haitianus est attiré par la richesse comme tout être humain ; il a de la peine à se résoudre au fait que ce soit l'apanage des autres, qu'il fasse si pâle figure, en comparaison aux riches. Il résout le problème par une pirouette puissante et forte, une intellectualisation pour s'affranchir de la douleur provoquée par le constat de son indigence ; il se dit que la richesse est un pacte avec le diable et que les riches ont vendu leur âme ou ont concédé quelques années de leur vie à Satan ; quand la réalité infirme cette croyance du fait que des riches vivent longtemps et soient toujours en bonne santé, il fait une autre pirouette en concédant que ces riches ont plutôt offert au diable l'un de leurs enfants ou un enfant particulièrement aimable de la famille, voire du voisinage. Cette approche de la richesse et la propension aux jeux de hasard proviennent paradoxalement de la même souche. Alors que l'homo haitianus se console à l'idée qu'il n'a pas pactisé avec le diable pour être riche, il aspire inconsciemment à l'être de manière « magique » par le truchement des jeux de hasard ; et il ne croit pas au hasard ; il croit plutôt à un génie bienveillant qui lui révélera, à un moment donné, la combinaison gagnante, en rêve par un quelconque signe. -- Il est vrai que les statistiques de la pratique des jeux de hasard varient d'une génération à l'autre. -- Ainsi, le hasard, la chance, les coïncidences, les opportunités sont tous manipulés par le surnaturel. Il n'y a donc rien à faire, à part solliciter la bonne grâce des « forces invisibles » du bien ou du mal. Cette mentalité atrophie le talent, discrédite

le travail, fait caler l'effort, emprisonne le génie, inhibe les énergies positives, invalide la carrière et annihile l'intelligence.

En bout de ligne, nous n'avons pas de contrôle sur les événements ; nous les laissons nous échapper. Ainsi, nous perdons la capacité de dicter, de faire, d'influencer, de façonner, de forger l'histoire ; nous nous trouvons plutôt à la remorque de l'histoire. Craintifs et confus, nous laissons la commande à des « forces supérieures » qui nous dépassent et nous vassalisent, en quelque sorte. Nous ne pouvons ni anticiper les événements, ni les manipuler selon nos besoins et nos objectifs. Nous sommes subjugués par ces puissances et ces intelligences supérieures qui dictent notre quotidien et interfèrent dans nos activités et nos entreprises. En réalité, à bien y regarder, ces « forces supérieures » sanctionnent les limites de notre capacité de réflexion et d'analyse. Rendus à la limite de notre science, nous nous remettons à elles comme à une béquille pour résoudre tous les problèmes insolubles à nos yeux. Presque tout y passe : tremblements de terre, épidémies, inondations, mortalité, dépendances amoureuses, échecs, réussites insolentes, phénomènes météorologiques, pouvoir politique, zombification, troubles mentaux, maladies connues, maladies complexes et rares, popularité, accidents, promotions, mariages, divorces, etc. Des idées simples et stéréotypées sont appelées à la rescousse pour expliquer des phénomènes complexes. À ce point de vue, notre pensée est rivée à l'âge de l'omniprésence de sorcières, de la magie, de la peur et du diable, à l'âge des idées reçues, des certitudes absolues pourtant incertaines, vues sous l'angle de la raison.

Religiosité

Une certaine religiosité axée essentiellement sur l'émotif, qui a pris beaucoup d'ampleur durant les 20 dernières années, s'inscrit, à y regarder de près, dans le même patron psychologique que les croyances décrites dans les paragraphes précédents. Elle laisse l'impression d'être en corrélation avec le baromètre économique. Elle semble s'intensifier avec la baisse du pouvoir d'achat, de la disponibilité de ressources et conséquemment avec l'augmentation de l'inquiétude vis-à-vis de l'avenir. Elle est marquée par une course aux miracles. La religion devient utilitaire et les leaders religieux des faiseurs de miracle. Nous démissionnons par rapport à nos responsabilités et nous les remettons à la divinité pour qu'elle fasse massivement irruption dans les lois de la nature et répondre à nos menus besoins. Presque tout y passe : besoins médicaux, besoins psychologiques,

recherche de travail, problèmes conjugaux, conflits au travail, concours d'admission, contentieux juridiques, entreprises en difficulté, prévention des catastrophes naturelles, etc. En guise d'illustration, voici une anecdote significative recensée dans la deuxième ville d'Haïti en 2012. Une personne aurait fait un rêve qu'elle considérait comme une révélation sur l'imminence d'une inondation de la ville. De fait, il n'y a rien d'extraordinaire dans l'annonce d'une possible inondation de la ville puisque le curage des égouts n'était pas fait depuis des lustres. Le maire d'alors apprenant la nouvelle convoqua tous les fidèles de la ville à une procession pour supplier le Très-Haut d'épargner la ville. Ainsi, une foule immense composée majoritairement de femmes vêtues de blanc répondit à l'appel du maire, partant de la banlieue est vers le cœur de la ville, chantant, priant. Ce fut, aux yeux du maire, un immense succès. En réalité, de toute l'histoire de la ville, ils ne sont jamais allés aussi loin et de manière aussi caricaturale, dans le culte des miracles. La population et le maire avaient oublié que le rôle des pouvoirs publics serait de convoquer la population dans un vaste « coumbite » pour nettoyer en un jet l'ensemble des égouts de la ville et éloigner ainsi le risque d'inondation. Le maire et ses administrés se sont délestés de leurs responsabilités dans la prévention des inondations pour les mettre au compte d'un agent autre, omnipotent, doué d'un pouvoir exceptionnel. Le plus étonnant dans cette histoire, au mieux de nos connaissances, il n'y a pas eu un seul commentaire public désavouant l'approche du risque d'inondation adoptée par le maire ; la population dans l'ensemble est engluée dans ce schème de pensée qui devient, par le fait même, un barème de l'intelligence collective.

Élites

Les élites laissent aussi l'impression de perdre le contrôle des événements, d'être à leur remorque comme les masses populaires. Elles s'inscrivent d'emblée dans la dynamique du miracle. Elles souhaitent des améliorations subites et spontanées sans envisager l'effort stratégique, le travail, les sacrifices, les changements que cela présuppose. Les directeurs d'opinion, au fil des ans, les romanciers, les critiques, les chansonniers, les notables, les commerçants, les entrepreneurs non seulement expriment le souhait de voir la situation socioéconomique et sociopolitique s'améliorer mais guettent fébrilement les signes avant-coureurs du changement. Cependant, elles peinent à définir les conditions et les interventions susceptibles d'amener cette amélioration ; les mêmes pratiques demeurent et sont parfois

farouchement défendues, le contrat social tacite et délétère demeure tout comme le type de rapport à l'État et la gestion de la « res publica ». À ce compte, les élites attendent aussi un miracle, c'est-à-dire, en termes psychologiques, un redressement magique de la situation socioéconomique et sociopolitique. Elles aspirent inconsciemment à ce qu'une main toute puissante fasse irruption dans la réalité sociale haïtienne pour la remettre à l'endroit, du jour au lendemain, d'un claquement de doigts. Nous sommes donc pris dans une dynamique de paresse intellectuelle et d'attentisme.

La locomotive que les élites sont supposées représenter pour Haïti a été, à certains moments de l'histoire, peu évidente ou en porte-à-faux avec l'ensemble des citoyens ; elles n'ont pas pu jouer, au mieux des espérances, leur rôle d'éclaireurs, de leaders, de guides, d'éveilleurs des consciences, de conscience critique, de sentinelles, de vigies, de vigiles ou de pères structurants.

Les élites intellectuelles ne sont malheureusement pas parvenues à élever l'âme de la nation. Elles n'ont pas pu aider la nation à faire sens avec son vécu, à jeter un pavé dans la marre, à se débarrasser de ses cognitions castratrices, à rebondir de sa torpeur. Elles ne sont pas parvenues à irradier de façon à ce que l'homo haitianus puisse acquérir l'intelligence de sa réalité, la technique de son développement et la science de son génie. Il aurait fallu qu'elles croient un peu plus en son propre génie pour tirer l'ensemble de la nation vers le haut. Les élites intellectuelles, à travers leurs œuvres, leurs préoccupations et leurs intérêts ont malheureusement été parfois bien étrangères à leur propre peuple, au point de ne pas pouvoir prétendre lui servir de locomotive intellectuelle. Pourtant, ces élites intellectuelles haïtiennes ne manquent pas de talents, de chercheurs confirmés, d'artistes de renommée mondiale, de techniciens habiles, de praticiens à dextérité reconnue ou de créateurs de grande valeur. Ces réussites sont d'ordre personnel ; elles irradient des personnalités mais pas encore la nation.

Les élites économiques n'ont pas su assumer leur rôle de moteur économique du pays. Elles ne s'identifient pas suffisamment à la nation haïtienne ; elles ont de la difficulté à se concevoir comme un élément constitutif de l'identité haïtienne mais plutôt des « ayants droit » légitimes, jalouxés à tort qui doivent se méfier des masses ignares, destructrices et sauvages. L'alliance stratégique qui a amené à la victoire contre l'armée napoléonienne et à l'indépendance ne s'est pas réellement transformée en

contrat social ou en pacte de gouvernance. La lutte pour le contrôle des richesses a ressurgi dès le lendemain de l'indépendance et les anciens libres desquels sont sorties majoritairement les élites économiques l'ont gagnée et se sont depuis maintenues en selle. Elles se sont davantage attelées à défendre les privilèges qu'à agir pour le développement du pays. Les autres ont toujours été considérés davantage comme des concurrents dangereux et moins comme des partenaires, des citoyens avec qui elles partagent la souveraineté nationale. Les masses ont été sciemment maintenues dans l'ignorance, éliminant ainsi la concurrence ; ce faisant, les élites économiques se sont privées d'un mécanisme de renouvellement et de développement. Elles ont tendance à se contenter des acquis au lieu de prendre des risques. Elles ne se permettent pas d'inventer ; elles imitent plutôt, de manière pâle, ce qui se fait ailleurs de peu contraignant.

Elles n'ont pas compris que le développement cognitif de la population, au-delà des mises en question de leurs privilèges, leur apporterait à longue échéance des gains encore plus importants, de la légitimité, de la notoriété au-delà des frontières d'Haïti. Elles n'ont pas réalisé que l'élévation du plancher intellectuel de la nation augmenterait la production et les richesses, ce qui favoriserait d'abord les classes possédantes. Elles n'ont pas compris que l'accès de toute la population au pouvoir d'achat augmenterait à terme le marché, produirait des richesses dont elles seraient les premières à profiter. Elles n'ont pas su prendre des risques ; cette frilosité a augmenté de manière exponentielle avec la recrudescence de l'instabilité politique durant les trente dernières années. En conséquence, le commerce est demeuré anémique ; l'industrie s'est montrée incapable de profiter d'une immense main-d'œuvre, de surcroît à bon marché. Les élites économiques se sont montrées incapables de créer des richesses à partir des ressources disponibles dont l'immense main d'œuvre jeune du pays. La mise au travail efficiente de la masse pauvre stimulerait la création d'écoles spécialisées d'ouvriers qualifiés, la mise en valeur du savoir-faire haïtien et, par ricochet, la baisse des rancœurs, des antagonismes et des risques pour les investissements. Pourtant, au lieu de s'ouvrir véritablement aux affaires, les classes économiques se cramponnent à des privilèges assurés, en utilisant des méthodes difficiles à défendre, parfois scandaleuses. Pourtant, elles sont censées savoir que la prospérité ne peut venir tout seul, qu'elle doit être programmée, notamment à travers la programmation du développement de la matière grise.

Les élites politiques, tout au long des deux siècles d'histoire de la nation haïtienne, ont rarement été dignes des tâches qui leur incombent. Elles n'ont pas su prendre de la hauteur, se décupler pour amener les différents groupes sociaux issus de la colonie dominguoise à fonder une nation. Elles n'ont pas réussi « l'implémentation » du projet Haïti à travers les institutions, la gouvernance, les lois, la répartition des ressources, l'attribution des responsabilités et des compétences, la gestion des intérêts antagoniques et des projets intégrateurs. Les élites politiques ont souvent été prises au piège d'une lutte d'influence et d'intérêt avec ce qu'on pourrait appeler en Haïti les classes possédantes, au détriment du projet Haïti. Parfois, elles étaient inféodées totalement aux élites économiques sur la base d'une alliance tacite de partage de privilèges, en guise de pacte de non-agression. Quelquefois, à la faveur de certaines circonstances, sur la base de ces pratiques, des despotes obscurantistes ont pris et maintenu le pouvoir pendant de longues années remodelant les classes politiques à leur image, les décrédibilisant et les vilipendant. Les tentatives de sortie de cet ordre politique établi en Haïti par quelques héros sont demeurées des soubresauts historiques, de belles histoires sans lendemain. Les élites politiques cherchent aujourd'hui encore une crédibilité, un projet politique, une identité qui demeurent hors de leur portée.

Les pratiques des dernières années et le discours politique dominant donnent à penser que les élites politiques n'arrivent toujours pas à créer un consensus sur un projet minimal de sortie de crise (Haïti étant en situation de crise continuelle), sur un pacte de gouvernance ; en fait, elles ne savent pas comment inverser la tendance évolutive négative du pays. Elles se réfugient, la plupart du temps, dans des palabres non structurés, parfois incohérents, impuissants, des rengaines finalement inutiles. Elles peinent à inventer un projet d'envergure susceptible de rallier l'ensemble des forces vives du pays. Ce qui jette un doute sur leur intelligence de la res publica haïtienne. L'effort intellectuel de l'appréhension du fait politique serait entravé par de nombreux autres facteurs dont les besoins de base non assouvis des acteurs majeurs.

La performance des élites politiques est un microcosme du développement cognitif de l'homo haitianus. Il peine à inventer un système fonctionnel, à tracer la quadrature du cercle de ses contractions et limites. Il évolue dans un désert idéologique ; il est vrai que l'histoire a retenu des épisodes idéologiques dans la politique haïtienne, mais elles n'ont pas eu

suffisamment de racines pour perdurer et survivre à leur inventeur. Certains mouvements politiques sporadiques qui soulèvent les foules sous la houlette de leaders charismatiques finissent par mourir, faute de consistance et de résultats. Le débat politique, à ce compte, n'existe pas ; il est réduit à une joute de paroles creuses, sans cadre, ponctuée de promesses farfelues, non situées et quasi démagogiques. Les élites politiques peinent avec un certain déficit de vision politique qui s'observe en particulier dans la pauvreté, les incohérences, l'amateurisme des programmes de gouvernement. Certains leaders politiques, et non des moindres, partent en francs-tireurs et ne s'embarrassent même pas de programme politique, à l'indifférence de l'ensemble de la population.

La vision et le programme politiques seraient normalement le fait de partis politiques. Or ces derniers constituent à plus d'un titre le maillon faible du système ou du non-système politique haïtien. Les partis politiques parviennent rarement à s'institutionnaliser. Ils sont pour la plupart des organisations inféodées à des individus et concoctées en fonction des préoccupations de conjoncture. Ils sont incapables de se renouveler, de se densifier, de renouveler leur leadership. Ils n'ont pas d'ancrage idéologique profond ; le membership des partis est constitué souvent à partir d'intérêts immédiats ou de liens d'amitié, de famille ou de région. Ils ne survivent pas à leurs mentors et à la conjoncture de leur fondation.

Les partis politiques sont jusqu'ici loin d'être un outil efficace des élites politiques dans la gestion de la chose publique. Elles implorent de préférence à travers les partis politiques. Ces derniers poussent comme du champignon ; dans la conjoncture récente, ils sont plus de cent pour une population de 10 000 000 d'habitants. Cette situation littéralement ridiculise les élites politiques et expose leur impuissance et leur avidité. De nombreux individus veulent accéder au pouvoir sans savoir quoi en faire. Ce qui est visé, semble-t-il, ce n'est pas l'opportunité pour les uns et les autres de mettre en application leurs idées pour l'évolution positive de la république mais les privilèges que procure le pouvoir politique. L'intelligence de la chose publique laisse le pas aux besoins physiologiques de base.

Le niveau des débats politiques ne dépasse pas l'intelligence de la chose publique observable chez les élites politiques. Les préoccupations ont tendance à demeurer dans le *hic et nunc* et peinent à dépasser l'expérience immédiate ; le moyen et le long terme sont négligés. Alors, les discussions

ne lèvent pas ; au contraire, elles s'alourdissent et dévient dans les potins, les racontars, les rumeurs et les anecdotes. Les débats ne sont pas toujours de nature à faire éclore un projet politique d'envergure pour reconstruire le pays et le faire sortir de l'impasse pour de bon.

Les décideurs ne parviennent pas à prendre le contrôle des événements. Quand il leur arrive de les anticiper, la planification subséquente ne suit pas et la catastrophe n'est pas évitée. Le développement de l'immense bidonville appelé paradoxalement « Canaan » au nord de Port-au-Prince est une preuve éloquente de l'incapacité de l'État haïtien et de ces décideurs à prendre le contrôle des événements. Canaan s'est développé à un rythme accéléré au lendemain du séisme du 12 janvier 2010 sur un terrain reconnu d'utilité publique. La prise de possession du terrain a été initiée et s'est poursuivie à la manière de la ruée vers l'ouest (dans le contexte américain), deux siècles plus tôt. Des passeurs, des propriétaires terriens autoproclamés, des notaires, des fiers-à-bras, des bandes armées ont créé le plus gros bidonville du pays, une poche de misère humaine, une honte nationale au début du 21^e siècle, face à l'impuissance et, en réalité, l'indifférence de l'État haïtien. Canaan s'est érigé en-dehors des normes les plus élémentaires d'urbanisme. Pourtant, il aurait été possible sinon de freiner la prise de possession sauvage du territoire pour diminuer le risque d'émeutes, du moins de la canaliser et de l'accompagner décentement et à faibles coûts jusqu'à la fondation d'une nouvelle ville qui serait peut-être pauvre, dans un premier temps, mais décente et digne. Les tentatives d'irruption de l'État dans l'évolution du phénomène ont été faibles et vouées à l'échec. Canaan est ce que l'État haïtien avait de plus intelligent à offrir comme solution à la crise de logement de Port-au-Prince, au lendemain du séisme du 12 janvier 2010. Il peut être vu comme un baromètre de la capacité d'anticipation, d'analyse, de gestion, de décision, de construction de l'État haïtien. Dans ces circonstances particulières représentées par l'impatience des sinistrés vivant sous la tente ou dans des abris de fortune, l'arrivée massive de nouveaux paysans à Port-au-Prince activée par le fait qu'on pouvait survivre dans la capitale sans un toit, l'anarchie dans la distribution de l'aide humanitaire et la méfiance des bailleurs vis-à-vis du gouvernement, la concrétisation mitigée des promesses des instances internationales, l'agressivité et le nombre grandissant des nouveaux occupants, l'État haïtien a montré qu'il n'avait pas les capacités de gouvernance nécessaires pour gérer la crise. Il en est venu à constater les dégâts.

Acceptation de l'inacceptable

Dans l'éditorial du Nouvelliste du 16 septembre 2010, Frantz Duval écrit que « Canaan, c'est aussi la débrouillardise à l'haïtienne ». Ce commentaire exprime bien une attitude ancrée. Les instances de décision et les occupants de Canaan évoluent à l'haïtienne. Cela évoque une belle capacité d'adaptation, de création de mécanismes de survie, au bout du compte, de résilience (une caractéristique de l'homo haitianus qui mérite d'être décortiquée) ; cela évoque malheureusement aussi sa tendance à accepter l'inacceptable.

C'est d'ailleurs ce qui explique, du moins en partie, l'implantation et le développement continus du bidonville au mépris de la décence. Certaines voix timides se sont levées contre le fait, mais elles ont été noyées par le silence complaisant de la majorité de la population. Les uns y voient une prise de possession légitime de citoyens pauvres tenus à l'écart des richesses nationales ; d'autres y voient un moindre mal, vu qu'ils sont établis au loin, loin de leur cour. L'homo haitianus se contente généralement de peu : malere pa brital (l'infortuné accepte sa condition) ; nou pa bezwen pitit sanble papa, se bon akouchman nou vle (nous ne faisons pas la fine bouche) ; pourquoi faire tout un tapage avec le raté de Canaan ? Après tout, se pa premye vè ki kase nan gouvènman an (Nous sommes habitués ; ce n'est pas le premier raté).

Dans un taxi ou un autobus de transport en commun, le droit des passagers n'est généralement pas respecté ; tout se fait en fonction des intérêts du propriétaire ; il peut se permettre, si l'occasion se présente, d'embarquer beaucoup plus de passagers que ce qui est indiqué pour le confort et la sécurité de ces derniers. Les usagers du transport en commun ne se révoltent pas ; ils se contentent de profiter de la disponibilité de ce moyen de transport au point que la surcharge des véhicules de transport en commun est devenue la manière habituelle de transporter des passagers. Si l'un de ces derniers en vient, à un moment donné, à réclamer un meilleur traitement, le propriétaire n'a pas à défendre son système, les autres victimes le font à sa place, en rabrouant celui qui ose revendiquer de meilleures conditions de voyage. En effet, ce faisant, il brise un accord tacite entre le propriétaire et les passagers pour le maintien de la médiocrité. Ce qui rend psychologiquement inconfortables ceux qui ont déjà dépensé beaucoup d'énergie pour s'adapter à une situation inacceptable. D'où leur réaction relativement violente en soutien à un système pourtant indéfendable.

L'accommodement à l'inacceptable s'observe dans plusieurs sphères de la vie de la nation. Le confort et la sécurité des passagers du transport en commun en est un. Il y en a bien d'autres tels que : la qualité du service mis à la disposition des consommateurs et des contribuables par les institutions de vente de service dont l'administration publique, la qualité de l'offre scolaire, la qualité de la formation postsecondaire, la qualité de vie des enfants en domesticité, les disparités entre les familles d'un même père, le taux élevé d'analphabétisme, l'abandon par les services publics des paysans habitant les régions peu accessibles et des personnes vivant dans les bidonvilles, l'état des routes et des rues des agglomérations, l'état de la couverture forestière, le désœuvrement de la majorité des personnes en âge de travailler, etc.

L'homo haitianus est prompt à s'accommoder de ce qui lui est permis ou donné. Il peut être plus réactif que proactif. Il cherche d'abord à survivre et s'accrocher à la vie. Cette attitude peut expliquer en partie le faible taux de suicide enregistré en Haïti malgré l'existence de conditions objectives de suicide (du point de vue psychologique) pour de nombreuses personnes en Haïti. Il s'accommode de l'inconfort, des conditions de vie précaires, de l'insalubrité, de la pauvreté, de la saleté, de l'injustice, de la paresse, de l'imperfection. Il oublie de regarder au-delà de l'expérience immédiate, de se faire des projets plus grands, d'exiger et de s'obliger à des conditions de vie supérieures. Ce faisant, il place un plafond de verre à ses aspirations, à son imagination, à ses réalisations et à sa science.

Son standard est peu élevé et peu exigeant ; ses horizons sont peu profonds. Les institutions telles que la famille, les mass média, les églises et particulièrement l'école et l'université, à qui il incombe naturellement d'imprimer le rythme du développement cognitif peinent à relever la barre, à maintenir la cadence et à assurer l'accès aux connaissances à l'ensemble des citoyens. Historiquement, le développement des facultés intellectuelles des Haïtiens n'a jamais été réellement une priorité. Un groupe restreint de jeunes, de génération en génération, a eu accès aux ressources scolaires. Généralement, ils portent tous les mêmes noms. De temps en temps, quelques jeunes en provenance de familles non scolarisés, principalement sous les régimes prétendument « noiristes », ont accès à l'école. Mais, la pédagogie, l'idéologie, la philosophie, la vision sont élitistes. De ce fait, seulement un faible pourcentage des élèves, disposant de ressources suffisantes, parvient à franchir toutes les étapes jusqu'à la terminale (jusqu'à

atteindre réellement le niveau de terminale) ; alors, les résultats au bout du parcours sont statistiquement les mêmes ; historiquement, les Haïtiens les plus scolarisés viennent, à bien y regarder, des mêmes familles. Il demeure qu'au compte-goutte, de temps en temps, quelques jeunes outsiders doués parviennent à forcer la porte de l'élite scolarisée en s'y inscrivant.

Nivellement par le bas

Un courageux et vaste programme de réforme du système éducatif a été conçu au début des années 1980 ; mais, il n'a pas encore été appliqué à date. D'autres dérivés de cette réforme ont vu le jour et attendent encore leur mise en application. Néanmoins, l'offre scolaire s'est décuplée depuis les 30 dernières années par la fondation de nouvelles écoles privées et publiques, d'abord au niveau du secondaire, puis au niveau de l'école fondamentale et récemment au niveau supérieur. Les données publiées par l'Institut haïtien de statistique et d'informatique en témoignent : 60 % des enfants âgés de 6 à 11 ans sont scolarisés au primaire sur l'ensemble du pays, 72 % à Port-au-Prince et 75 % dans les principales villes autres que la métropole ; 22 % des enfants âgés de 12 à 18 ans sur l'ensemble du pays et 42 % dans l'aire métropolitaine. Un nombre plus important de jeunes sont scolarisés. Cependant, l'augmentation de l'offre scolaire s'est faite hors du contrôle de l'organisme de régulation du système éducatif ; et la plupart des nouvelles institutions scolaires (majoritairement privées) ne répondent pas aux normes et ne possèdent pas les compétences pour éduquer de manière adéquate. Toutefois, elles parviennent à s'imposer sur la liste du ministère de l'Éducation qui ne possède pas d'autres moyens alternatifs pour répondre à la nécessité d'accueillir un nombre plus accru d'enfants frappant à la porte du savoir élémentaire. D'ailleurs, les nouvelles écoles publiques qui fonctionnent sous la houlette du ministère de l'Éducation ne sont guère mieux pourvues, mieux équipées, ni mieux administrées que les nouvelles écoles privées.

Donc, si l'augmentation de l'offre scolaire permet à un plus grand nombre de jeunes d'avoir accès à la scolarisation, l'accès à un certain niveau de connaissance est moins évident. La qualité de l'offre scolaire a diminué. L'augmentation quantitative de la diplomation n'étant pas assurée malgré celle de l'offre scolaire, les examens officiels sont abrégés et simplifiés ; les compétences recherchées sont revues à la baisse pour que plus de 50 % des candidats bon an mal an obtiennent les certificats de fin d'étude secondaire. Alors, comme par hasard, le système éducatif est revenu au statu quo ante

(c'est-à-dire à l'école élitiste) ; l'école échoue dans la stimulation du développement cognitif d'une majorité de jeunes. Elle réussit même le contraire en faisant du nivellement par le bas. Elle affaiblit le système traditionnel d'enseignement et d'évaluation ; en même temps, elle accentue le spectre de l'éducation à deux vitesses, l'une pour les scolarisés traditionnels (élites) qui continuent de fréquenter les meilleures écoles, l'autre pour les nouveaux scolarisés qui obtiennent un certificat au rabais.

Sentiment de compétence, dévaluation, stéréotype négatif, confiance en soi

L'homo haitianus fait face à un déficit de sentiment de compétence. Il doute de son génie ; il a de la peine à déceler des capacités notables chez ses pairs et chez ses compatriotes. Il peut faire semblant de mater ce sentiment désagréable en étalant ses propres réalisations ou les succès étincelants de quelques-uns de ses compatriotes, mais ce discours de révolte contre le sentiment d'incompétence ne trompe pas ; il révèle à l'analyse que l'homo haitianus en mode fierté crâne pour se cacher à lui-même et pour cacher aux autres un sentiment d'inadéquation et d'infériorité.

Il a tendance à se dévaloriser et à dévaloriser tout ce qui porte le label haïtien. Cela s'exprime en particulier à travers l'autodénigrement. Haïti a une forte culture orale ; une bonne partie du savoir accumulé et de la sagesse des anciens passe à travers les contes, les chants traditionnels et l'humour. Les Haïtiens sont capables de rire de tout ; c'est d'ailleurs un puissant mécanisme de défense, un outil précieux dans l'arsenal de résilience dont ils disposent. Ils rient assez souvent d'eux-mêmes. Il existe un humour caustique anti-haïtien développé par les Haïtiens eux-mêmes. Les Haïtiens y ont le mauvais rôle, celui du personnage qui se fait avoir, celui de l'hébétude, celui qui ne comprend pas les notions compliquées, celui qui est maladroit, mais aussi celui qui est rusé et méchant. Quand dans les contes, on leur accorde de l'intelligence et du savoir-faire, c'est dans l'art de médire et de concocter le mal.

Au-delà du langage symbolique, les pseudo-analyses de l'homo haitianus et ses commentaires sur le fait haïtien nagent dans l'autodénigrement. Les récents événements sociopolitiques, la multiplication des rendez-vous manqués, les sinistres successifs dévoilant l'extrême vulnérabilité d'Haïti, la détérioration accélérée du niveau de vie des Haïtiens ne soutiennent pas objectivement une critique positive du fait haïtien ; néanmoins, l'homo haitianus a développé un stéréotype négatif du fait haïtien. Les indicateurs de développement, de gouvernance et de qualité de vie auraient pu être au vert

sans que leur appréciation par l'homo haitianus change de manière significative. En effet, il tend à dévaloriser le produit haïtien par rapport à tout produit étranger : tout ce qui vient d'ailleurs est fort probablement supérieur au produit local ; de même, le professionnel ou l'artisan qui lui ressemble est fort probablement moins compétent que l'étranger ; les diplômes obtenus de l'autre côté de l'Atlantique, quels qu'ils soient, sont plus valorisés que ceux décernés en Haïti. L'homo haitianus, même s'il ne se l'avoue pas, porte en lui-même un stéréotype positif vis-à-vis de l'étranger, en particulier du caucasien, son ancien maître du temps de l'esclavage. Ainsi, l'étranger qui émigre en Haïti est généralement bien accueilli par la majorité de la population et peut supplanter, en peu de temps, les Haïtiens établis depuis plusieurs générations. C'est ce qui a été constaté avec plusieurs vagues d'immigrants en provenance de l'Europe et du Moyen Orient durant le 19^e siècle.

L'homo haitianus a donc tendance à s'écraser devant l'étranger ; ce qui traduit un manque de confiance en soi. Dans cet état d'esprit, il peut inhiber ses sursauts de génie, limiter son imagination et ses réalisations, couper son élan, atrophier ses projets pour se retrouver plus souvent qu'à son tour dans l'impasse de l'impossible. Le peu de résultats qu'il tire de son labeur hypothéqué l'amène à encenser plus que de raison les succès de l'étranger et à lui attribuer exclusivement le génie qui lui revient aussi, comme il en est pour tous les peuples et toutes les nations. En fait, il n'y en a pas un qui soit génétiquement plus doué que les autres. La différence constatée se situe ailleurs. Pour l'homo haitianus, il semble qu'un enchevêtrement complexe s'originant dans la pauvreté et les méandres de l'histoire l'a amené à douter de son génie et à l'enfouir. Il attribue la science et la technique au caucasien. L'Haïtien moyen croit que ce dernier est tout puissant et omniscient ; en effet, il a inventé les moteurs et les avions ; il est allé sur la lune et dans l'espace ; il réalise des prouesses dans l'agriculture ; il contrôle des forces de la nature ; il imprime une grande finesse dans la plupart de ses produits ; il a produit l'armement atomique qui a la capacité de détruire la terre ; bref, il est en admiration devant ces réalisations épatantes qu'il attribue exclusivement et à tort à la culture occidentale et caucasienne. La contemplation de cette vitrine étincelante le rapetisse et le ramène à ses doutes et à son sentiment d'inadéquation.

Les grands succès de l'intelligence ne sont ni supra-humains, ni inatteignables ; ils sont, en particulier, le fruit de la culture de l'excellence.

On constate aussi un déficit dans ce domaine chez l'homo haïtianus. Il ne s'inscrit pas dans la dynamique du progrès continu pour repousser, à chaque fois, les limites du possible ; il n'y croit pas. La plupart des potaches du bac haïtien ont peur des examens et estiment ne pas être en mesure de les réussir sans plagier matériellement ou intellectuellement (en reproduisant verbatim le texte d'un autre appris par cœur). À ce rythme, l'excellence, les inventions, les découvertes, les avancées technologiques d'envergure, les innovations, le progrès, les réalisations majeures, la conquête de l'impossible, l'amélioration constante des conditions de vie risquent de demeurer l'apanage des autres.

Développement affectif

Le développement affectif de l'homo haïtianus sera approché, dans le cadre de cette étude, à travers la qualité de l'identité, de l'estime de soi, du sentiment de fierté nationale, de la confiance en soi et de l'affirmation de soi, à travers le lieu de contrôle (locus of control), le mal-être, le sentiment de réalisation de soi, le regard sur l'avenir, l'anxiété par rapport à la pauvreté, le sentiment d'impuissance et la résilience.

Identité

Plusieurs indices suggèrent que l'homo haïtianus a de la difficulté à assumer son identité haïtienne. Il vit un conflit interne de loyauté envers son pays. Il aime Haïti avec le maximum d'intensité qu'on puisse aimer un pays, tant que des analystes étrangers se demandent parfois perplexes comment peut-on aimer autant un pays qui se vide de son sang. Il le laisse sentir et savoir ; parfois, il éprouve le désir de le clamer haut et fort ; en même temps, il a honte de ce qu'est devenue Haïti. Il vit à la fois de l'amour et du rejet pour son pays. Il a mal à son « être haïtien ». Il est fier d'être Haïtien et n'aime pas en même temps l'Haïtien qui est en lui. Son identité haïtienne est, d'une certaine manière, pour ainsi dire, craquelée ; son identité haïtienne est en souffrance. Cette vulnérabilité identitaire semble évoluer avec le processus de paupérisation d'Haïti. La honte ou la gêne de la naturalisation ont vécu ; ils ont fait place depuis quelque temps au sentiment de sécurité, voire à une certaine fierté d'avoir une autre nationalité. Par exemple, le voyageur haïtien peut arborer avec ostentation son passeport étranger. Aussi, pour survivre à sa crise identitaire, projette-t-il sa fierté sur d'autres nations et/ou intègre-t-il d'autres identités nationales. C'est le phénomène, décrit

dans la section précédente, qui se présente dans le domaine du sport, en particulier du football, le sport favori des Haïtiens.

La vulnérabilité identitaire exacerbée par la pauvreté grandissante peut être aussi hypothétiquement reliée à la propension à vouloir quitter Haïti, à tout prix, y compris pour se retrouver dans des conditions de vie, tout aussi précaires. La rationalisation veut que cette émigration soit essentiellement économique ; toutefois, l'ampleur de la propension à la migration internationale appelle à des mobiles plus profonds, tels qu'un malaise identitaire. En effet, c'est un phénomène d'une ampleur considérable ; présentement, si les nations riches du nord-ouest avaient ouvert leurs frontières, plus de 40 % des personnes de moins de 60 ans d'Haïti émigreraient en quelques jours.

Sens de la nation

La qualité de l'identité haïtienne n'a pas permis le développement du sens de la nation chez l'homo haitianus. Toutefois, l'haïtien moyen a le sens accru du groupe / du clan. Il n'est pas individualiste, comme cela se donne à voir chez la plupart des peuples de l'hémisphère occidental. Il est capable de se sacrifier pour son clan/sa famille. Il partage tout ce qu'il gagne avec ses proches. Celui qui a des revenus assure la subsistance de tout le clan familial. Les Haïtiens vivant à l'étranger transfèrent en Haïti tous les ans autour de 2 milliards de dollars américains par année, bien qu'ils soient peu nombreux à vivre dans l'opulence. Il est particulièrement intéressant de noter que parmi ces contributeurs, il y en a qui tirent de leur indigence, c'est-à-dire de l'aide sociale, pour venir en aide à leurs proches vivant en Haïti. La solidarité dans le clan est admirable. L'identité familiale est relativement saine et bien affirmée. Ce qui est bien différent pour l'identité haïtienne et pour le sens de la nation.

Les aléas de l'histoire n'ont pas facilité l'acquisition du sens de la nation par l'homo haitianus. Le sens d'une nation qui semble avoir prévalu à travers l'alliance esclaves-affranchis, noirs-mulâtres dans la guerre de l'indépendance n'a pas eu le temps de s'intégrer. Les intérêts de groupe, les factions, les groupes ethniques, les clans ont assez rapidement repris le dessus dans les pratiques, au détriment de la nation et du sens de la nation, dès le lendemain de l'indépendance, particulièrement avec l'assassinat de Jean-Jacques Dessalines. La pauvreté, le manque de ressources, la qualité de l'identité de l'homo haitianus et d'autres facteurs qui leur sont reliés ont fort probablement atrophié le développement du sens de la nation chez l'homo

haitianus. Les conséquences sont particulièrement désastreuses au niveau de l'adaptation sociale. Nous y reviendrons plus loin.

Estime de soi

L'identité craquelée de l'homo haitianus semble avoir de la résonance dans son estime de soi en tant qu'Haïtien. Il a une mauvaise estime de sa nationalité haïtienne. Même si cela peut lui être difficile à admettre, il serait plus en paix avec lui-même s'il avait une nationalité plus valorisée, ces temps-ci ; il serait moins confronté à l'image négative qui est projetée au sujet d'Haïti. L'image haïtienne vilipendée est portée difficilement par l'haïtien moyen ; si cette mauvaise estime de sa nationalité est difficile à verbaliser, elle se sent et se transmet aux nouvelles générations, telle que les enfants puissent la reproduire bien avant l'âge de raison. En demandant à des enfants haïtiens de 5 ans de choisir entre deux poupées identiques dont l'une est de nationalité haïtienne et l'autre de nationalité américaine, la tendance majoritaire est le choix de la poupée américaine. Donc, l'enfant apprend et intègre une mauvaise estime de sa propre nationalité. Il la déprécie et lui en préfère une autre.

Déjà, l'estime de soi des Haïtiens, en tant qu'individus, est relativement mauvaise. Dans le cadre de notre pratique clinique, nous avons évalué plusieurs jeunes des deux sexes de plus de 18 ans. Dans un échantillon de 230 jeunes, évalués à l'aide de deux tests projectifs, le RORSCHACH et le Thematic Aperception Test (TAT), environ 2/3 font montre d'une mauvaise estime de soi. Or ces jeunes avaient été auparavant sélectionnés selon des critères rigoureux par des prêtres, des religieuses et des religieux qui font de « l'éveil vocationnel ». Donc, les jeunes constituant l'échantillon font partie d'une certaine élite en termes d'authenticité, de sens de soi, de congruence et de personnalité intégrée. De ce fait, nous pouvons faire l'hypothèse que le pourcentage de mauvaise estime de soi au niveau de l'ensemble de la population est équivalent ou plus élevé.

Confiance en soi

L'Haïtien moyen semble être aussi atteint au niveau de la confiance en lui-même en tant qu'Haïtien, du fait en particulier de la qualité de son identité. Il peut avoir le sentiment d'être hypothéqué dans ses capacités, ses aptitudes, ses pouvoirs et ses réalisations ; il y aurait un plafond au dessus de sa potentialité en tant qu'Haïtien. Il ne se sent pas capable de faire mieux, de créer de nouvelles avenues, de dépasser ce qui a été réalisé jusqu'ici,

d'inventer, de transformer, de peaufiner. Il peut abdiquer facilement, laissant passer des opportunités. Avec cet état d'esprit, ses réalisations sont minces puisqu'il lui manque ce supplément d'âme qui rend les individus capables de laisser les sentiers battus, d'aller au-delà du possible, de faire du neuf, d'amener de la créativité. Il maîtrise peu la technique, se fait larguer par le train des innovations sans cesse en marche. Il peut au mieux répéter ce que d'autres ont inventé et capitalise peu sur ses expériences.

La pauvreté de la production des élèves et des étudiants aux examens tout comme la propension à tricher donne une indication du doute de l'homo haïtianus sur ses capacités. Le système éducatif, comme on sait, en est venu à tolérer les comportements de plagiat dans une attitude d'impuissance qui soutient l'hypothèse du manque de confiance en soi de l'Haïtien moyen. L'allègement des critères d'évaluation aux examens officiels, apparemment pour garantir l'égalité des chances et éviter de pénaliser la majorité des élèves, souscrit aussi au doute sur la capacité de l'Haïtien moyen à atteindre un niveau standard de réussite. Donc, l'institution scolaire, qui est censée stimuler la créativité et l'inventivité, préparer à un monde de plus en plus complexe et compétitif, se résout à revoir les objectifs d'apprentissage à la baisse.

Affirmation de soi

L'affirmation de soi de l'homo haïtianus semble être aussi affectée. La fragilité identitaire et la mauvaise qualité de l'estime de son identité haïtienne ne le prédisposent certainement pas à s'affirmer de manière adéquate, à défendre son territoire (espace personnel) de manière évoluée, à occuper toute sa place, à coopérer de manière conforme à ses propres intérêts, à obtenir des gains en compétition en fonction de son potentiel. Les difficultés dans l'affirmation de soi peuvent se voir à travers les comportements extrêmes dans les interrelations sociales ; en ce sens, ce qui apparaît comme un surcroît d'affirmation de soi est psychologiquement équivalent à une incapacité de s'affirmer ; ils ramènent en réalité à un défaut d'affirmation de soi. C'est le cas des revendications bruyantes et agressives, des critiques sévères et négatives et de la méfiance ; elles relèvent de la même dynamique que la victimisation, l'indolence, la dépendance, l'impuissance, la soumission, l'évitement, autant de comportements et de traits observables chez l'Haïtien moyen.

Face à l'étranger, peu sûr de ses moyens, il peut avoir tendance à faire de l'évitement. Le langage opaque et très imagé employé pour envoyer

promener l'interlocuteur étranger et apparemment supérieur dont il se méfie, est caractéristique de ce comportement d'évitement. C'est du marronnage symbolique. L'usage fréquent du mensonge, des demi-vérités, du faire-semblant relève du « marronnage » symbolique, relié à l'affirmation de soi. Dans l'éducation traditionnelle en Haïti, les enfants apprennent à ne pas regarder les adultes (les grandes personnes) dans les yeux ; en d'autres termes, les enfants apprennent à baisser les yeux et la tête en face d'une personne prétendument supérieure. Dans de nombreuses familles, les plus jeunes doivent subir le bon vouloir même erratique des plus vieux ; ces derniers ont parfois même le droit de les punir à coups de fouet s'ils osent rouspéter.

Au niveau collectif, logiquement, Haïti peine à occuper la place qui lui revient sur l'échiquier géopolitique mondial. Elle se présente à la table des négociations avec une identité fragilisée, pour reprendre en d'autres termes et à notre propre compte une analyse de Laennec Hurbon (1987). Souvent, elle tente de se délester de certaines de ses caractéristiques, qui paraissent à ses yeux peu présentables, pour avoir l'air d'être plus respectable selon des critères communément admis parmi les nations. Nous nous permettons aujourd'hui de jeter un regard de 2^e niveau sur l'opération élogieuse de l'acceptabilité d'Haïti, menée de manière impeccable par les théoriciens politiques de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle ; ils ont accompli un immense travail pour défendre la race noire, pour porter définitivement Haïti au-devant de la scène, pour lui donner ses lettres de noblesse, pour réclamer la dividende politique et diplomatique de la lutte victorieuse contre l'esclavage à Saint Domingue, pour lui amener la crédibilité qui lui faisait défaut aux yeux des nations. Hurbon (1987) cite dans ce groupe : H. Price, D. Delorme. Sans en être totalement conscientes, des générations d'intellectuels et de défenseurs d'Haïti ont souscrit à la thèse sous-jacente qu'Haïti était dotée d'une identité à polir, à raffiner (pour être plus présentable et acceptable). Ce faisant, ils ont provoqué en guise d'effet secondaire l'affaiblissement d'Haïti, la diminution de sa capacité de faire face aux nations à qui elle voulait ressembler et de sa capacité de défendre ses propres intérêts de façon efficace.

Les luttes intestines d'hier et d'aujourd'hui (qui sont axées sur l'identité craquelée d'Haïti comme nation) n'ont cessé de miner en profondeur sa capacité d'affirmation et la respectabilité acquise si laborieusement à coups d'encre et de bravade. L'occupation politique et économique d'Haïti par les

nations étrangères est une traduction explicite des rapports réels qu'elle entretient avec d'autres nations, eu égard à sa capacité d'affirmation.

En effet, à un moment donné de son histoire, à un pic de sa crise d'affirmation en tant que nation, Haïti, jadis l'étendard de la liberté des peuples noirs, est entrée dans une longue phase d'occupation qui dure encore. Cette phase semble gagner en extension au fil du temps ; de plus en plus de nations, incluant celles qui lui sont équivalentes en termes de ressources, s'arrogent le droit de lui faire la leçon ou de la prendre en pitié du fait de ses échecs successifs et de son incapacité à se relever. En dépit de certains sursauts d'orgueil, Haïti laisse l'impression de baisser la tête devant les autres nations ; elle se fait indiquer sa politique, l'organisation des services essentiels, son budget, ses projets de développement, voire les résultats de ses élections.

Locus de contrôle

L'homo haitianus semble aussi perdre le contrôle sur sa « destinée » et sur les événements qui façonnent sa vie. Il pense ne pas détenir de prégnance sur ce qui lui arrive, qu'une force supérieure est l'artisan de son histoire ou que l'autre a tout le mérite ou tout le blâme de ce qui lui arrive. Le « bondieubonnisme » (il dit que Dieu est bon) et la projection de son tort sur les autres se classent dans la même dynamique : il a un « locus de contrôle » extérieur. Il a tendance à projeter ses responsabilités sur l'autre. C'est un mécanisme de survie puissant qui protège contre le sentiment de culpabilité. Il peut être très précieux et vital dans la dynamique d'un individu qui est exposé continuellement à ses échecs, à ses limites, à ses insuffisances, ce qui est le cas dans la pauvreté. Des étrangers sont interloqués par les conditions de vie précaires de l'Haïtien moyen et le très faible taux de suicide en Haïti. Plusieurs cliniciens l'expliquent par le locus de contrôle externe. Vu qu'il ne se sent pas pleinement responsable de son malheur, il y a moins de chance qu'il tourne sa colère contre lui-même, ce qui aurait pu l'emmener à l'auto-agression fatale.

Le lieu de contrôle extérieur de l'homo haitianus s'observe tant au niveau individuel qu'au niveau collectif. Haïti a tendance à attribuer la responsabilité de ses déboires à d'autres nations, à la géopolitique du grand voisin du nord de l'Amérique et, de manière plus caricaturale, à des complots internationaux. Il est vrai qu'Haïti, dès sa naissance, a du faire face à une coalition internationale contre la réussite de ce projet d'anciens esclaves noirs qui mettaient en danger d'immenses intérêts des nations

colonialistes et esclavagistes. C'était l'exemple à ne pas suivre. Elles ont tout fait pour discréditer le projet Haïti. Seul peuple noir indépendant de la Caraïbe, Haïti était considérée comme le mauvais exemple que les puissances travaillaient à isoler et à asphyxier, afin de bloquer l'avancée des mouvements nationalistes anticoloniaux.

De plus, du fait de l'incapacité chronique d'Haïti à se donner un pacte de gouvernance réunifiant tous les clans, toutes les factions, toutes les classes sociales, du fait des luttes intestines successives, les étrangers interviennent directement dans la gestion des affaires publiques. Cet état de fait renforce la tendance à mettre au compte des puissances étrangères les malheurs d'Haïti. L'échec des plans plus ou moins bien conçus et plus ou moins bien mis en application sont attribués aux puissances étrangères, tout comme l'incapacité de plus en plus criante à faire face aux catastrophes naturelles ; d'autant plus que le pullulement des ONG venant des pays du nord, l'absence de coordination de leur travail sur le terrain, le gaspillage de fonds importants dans de petites initiatives manifestement sans lendemain témoignent du mépris et de l'hypocrisie des puissances étrangères vis-à-vis des gouvernements d'Haïti.

L'élite en fait un sujet de lutte ; de temps à autre au fil de l'histoire, elle critique vertement la communauté des nations (communauté internationale) en hordes dispersées. Un clan A rouspète quand la diplomatie internationale intervient contre ses propres intérêts alors qu'un clan B trouve les termes appropriés pour le justifier et vice versa. « Chacune des factions de l'élite, nous dit Casimir (2009), négocie séparément avec la communauté internationale ». On peut donc déduire que les puissances étrangères ne peuvent être objectivement tenues comme les principaux responsables des mauvais choix et de l'enlisement d'Haïti. Les conditions sont réunies pour que cette ingérence se fasse et se perpétue. Ce serait à l'homo haitianus de changer les conditions qui permettent l'occupation politique d'Haïti par d'autres nations. Au contraire, Haïti continue de ressasser le sentiment d'être victime de méfaits émanant de la part des autres nations ; c'est un signe de locus de contrôle externe. Elle n'arrive pas à assumer pleinement ses responsabilités vis-à-vis de son passé et de son présent.

L'homo haitianus s'estime malchanceux ; il n'est pas rare d'entendre en Haïti que la chance sourit non aux audacieux et aux courageux, comme dit le proverbe, mais aux riches, à ceux qui n'ont pas besoin de chance. Donc, le sort s'acharne contre lui ; ses efforts ne sont pas récompensés ; et c'est en

pure perte qu'il se dévoue. Sa motivation est minée. Il peut difficilement se dépasser, piégé par cet état d'esprit. La pauvreté l'amène à ce sentiment d'échec qui, en retour, le maintient dans la pauvreté en minant sa motivation intrinsèque. Il est donc pris dans une spirale de pauvreté.

Mal-être

La précarité des ressources matérielles leur accorde une place indue dans le sentiment de bien-être de quelqu'un. Dans la pauvreté, le bonheur semble rimer avec la satisfaction des besoins physiologiques de base ; il est assuré par la disponibilité de ressources matérielles suffisantes. L'horizon du pauvre peut être aussi limité. En Haïti, malheur et pauvreté se confondent ; cette conception se révèle en particulier dans le langage ; en créole, le mot « maléré »⁴ (faux ami mais dérivé du terme « malheureux » français) désigne généralement toutes les personnes qui ne sont pas riches. L'Haïtien moyen se désigne lui-même par le vocable maléré pour faire mention consciemment de sa pauvreté et inconsciemment de son mal-être, d'un sentiment de malaise diffus, difficile à saisir et profond.

Réalisation de soi

Les ressources matérielles occupent aussi une place indue dans le sentiment de réalisation de soi du pauvre. Il y a d'ailleurs un lien entre le bien-être et le sentiment de réalisation de soi. Le pauvre, à moins de vivre des réussites ailleurs, peut avoir l'impression d'être un raté, d'avoir mal tourné et d'être continuellement en échec. L'Haïtien moyen, même s'il sait faire bon cœur contre mauvaise fortune grâce à sa grande capacité de résilience, porte en lui ce sentiment d'échec. Le regard qu'il porte sur lui-même, sur la réalité, sur les événements et sur le monde peut être coloré par son mal-être intérieur. Ce qui l'handicape et, en conséquence, risque d'hypothéquer son sentiment de réalisation de soi. Il peut être pris dans une spirale de négativité et d'échec, terreau fertile pour une tristesse subtile, sournoise mais réelle.

L'homo haitianus ne peut être joyeux, vu ces frustrations, ces manques et ces sentiments négatifs ancrés dans sa dynamique interne. Il sait se faire une raison de vivre, un vieux réflexe de survie qui lui vient de loin et qu'il a su utiliser de manière efficace depuis plusieurs générations pour faire face aux difficultés les plus coriaces. Haïti chante, rit, danse pour essayer d'oublier sa tristesse, son sentiment d'échec et ses ressentiments.

Regard sur l'avenir et avidité

La précarité dope la valeur symbolique des ressources matérielles dans la dynamique interne de l'homo haitianus ; il en résulte un besoin exacerbé d'accumulation de biens matériels ; c'est un besoin qui, paradoxalement, ne peut être assouvi par l'acquisition de biens, quelles que soient la qualité et la quantité de biens accumulés ; il est de l'ordre de l'avidité de ressources matérielles ; ainsi, l'homo haitianus développe une relation désordonnée (malsaine) avec les biens matériels, en particulier avec le pouvoir d'achat, telle qu'il se dessert lui-même, augmentant son sentiment d'insécurité et son angoisse par rapport à l'avenir.

Du fait de son avidité, il emmagasine les ressources, de manière déraisonnable, autant que faire se peut, à la recherche inconsciente d'un apaisement, lequel diminue au contraire, au fil de l'accumulation. En effet, l'avidité le rend insatiable, l'accumulation décuple sa fringale au lieu de l'apaiser ; par ailleurs, les ressources étant très limitées, la lutte pour leur accaparement est féroce et stressante. Cette dynamique a pour effet de fragiliser davantage la répartition des ressources matérielles, d'augmenter l'angoisse par rapport au risque d'en manquer et en fin de compte de stimuler l'avidité. L'homo haitianus est pris dans le cercle vicieux de l'avidité et de la lutte pour la survie à la manière d'un serpent qui mord sa queue. Concrètement (c'est-à-dire ce qui est visible de prime abord), la pauvreté ne cesse d'augmenter et l'essentiel des ressources disponibles est systématiquement accaparé par les plus costauds, les plus doués, les plus impitoyables, les plus rusés, les clans qui détiennent le pouvoir depuis l'indépendance d'Haïti.

Anxiété par rapport à la pauvreté

L'un des effets les plus dommageables des blessures de la pauvreté pour un individu pauvre ou un collectif pauvre est l'anxiété par rapport à la pauvreté. C'est un concept nouveau que nous prenons la liberté d'utiliser dans le cadre de cette étude, à partir de notre analyse du fait haïtien. Elle n'est pas utilisée dans les ouvrages de référence en santé mentale dont le « Diagnostic and Statistical Manuel » (DSM V). D'ailleurs, il est difficile à mesurer et ne peut être considéré comme un trouble mental ; si le comportement est particulièrement dérangement, souffrant et incapacitant, d'autres dénominations permettent de le prendre en compte dans la classification actuelle. Néanmoins, les blessures non cicatrisées de la pauvreté peuvent susciter une peur irrationnelle au regard de la pauvreté. La victime vit avec l'angoisse de manquer de ressources, à un moment donné,

de connaître à nouveau la souffrance physique et psychologique du dénuement, de connaître une souffrance pire si elle y est maintenue. Il anticipe le spectre de la pauvreté de manière déraisonnée. Il nous semble que c'est le cas de l'homo haitianus. Il peut avoir une réaction quasi épidermique par rapport à la pauvreté, une fois qu'il en est « sorti » ; en réalité, du fait des blessures non cicatrisées, il lui arrive d'en sortir physiquement et économiquement mais d'y rester psychologiquement. Paradoxalement, il peut s'y engluier de plus en plus, malgré l'augmentation de son pouvoir d'achat. Même s'il a l'opportunité de sortir de l'étau de la pauvreté, il peut demeurer pauvre et vivre dans la hantise d'une résurgence des affres de la pauvreté.

L'angoisse le pousse à l'acting-out (passage à l'acte). On peut facilement l'observer dans des comportements délinquants (eu égard à la justice sociale). Il peut se comporter dans la compétition pour les ressources matérielles avec une agressivité inouïe et une conscience sociale au niveau de ses chevilles. Il peut tout écrabouiller sur son passage, y compris la communauté dont il a besoin pour survivre. Il devient alors l'agresseur imaginaire, responsable de sa pauvreté (identification à l'agresseur). C'est la dynamique qui semble prévaloir en Haïti dans le partage des ressources. Le spectre de la pauvreté qui guette justifie la brutalité et la démesure insensée dans l'accaparement des ressources. Et le comportement gargantuesque n'émeut pas outre-mesure, chacun rêvant du moment où il sera suffisamment musclé, rusé, puissant pour se tailler la part du lion à son tour. C'est même un comportement banal en Haïti. Des dénonciations sporadiques s'élèvent par instants pour disparaître par la suite.

On remarque aussi que le comportement déviant, au regard de l'anxiété par rapport à la pauvreté, se répète, avec quelques légères variantes, de génération en génération. Ainsi les grandes gueules qui critiquent à tout venant leurs devanciers du fait de leur pauvre gouvernance, de leur vénalité et de leur cupidité rejouent souvent le même jeu, le moment venu, en se rendant coupables des mêmes comportements. L'anxiété par rapport à la pauvreté semble être plus forte que le raisonnement, la recta ratio, l'équité sociale, le nationalisme, le patriotisme, la désirabilité sociale, le civisme, le professionnalisme réunis. Le comportement socialement délinquant de l'homo haitianus risque de continuer à se répéter ad nauseam.

Sentiment d'impuissance

L'homo haïtien se trouve comme coincé dans une impasse ; il n'y a rien à faire, se dit-il mentalement. Les insuffisances, les besoins, les difficultés, les limites, les incohérences, les échecs successifs, les désillusions, ces dérivés de la pauvreté le submergent cognitivement et émotionnellement. Ils l'amènent à ses limites personnelles et lui font douter sur les ressources dont il dispose pour s'en sortir. Il se sent impuissant face aux défis qui se présentent à lui ; il est comme un enfant pris dans un labyrinthe qui est incapable de prendre de la hauteur par rapport à la tâche et qui a le nez collé à un mur. Il ne sait par où commencer. Dépendamment de son rôle social, il peut même multiplier des actions les unes plus adéquates que les autres, sans parvenir à briser l'impasse. Il fait du sur-place ; les mêmes erreurs se répètent ; il n'y a pas de suite ; il est pris dans la dynamique du perpétuel recommencement ; il gruge son capital de confiance et renforce le sentiment d'impuissance. Ainsi, dans la gestion de la chose publique, l'observateur peut facilement constater en 2^e analyse, qu'à travers les congrès, les symposiums et les conférences sur de petits et de grands projets affublés de plans stratégiques, l'homo haïtien, en réalité, liquide les affaires courantes. Les fonctionnaires se suivent, mais malgré la bonne foi de plus d'un, les résultats ne changent pas ; l'impasse demeure.

Les crises à répétition et interminables semblent relever de la même dynamique d'impuissance. La prolifération et le manque de pertinence de minuscules groupes politiques revendiquant le statut de partis politiques relèvent de l'impuissance. Les méthodes de revendication utilisées par divers groupes sociaux et le patron des réponses données par l'État relèvent de l'impuissance. Les différents protagonistes sociopolitiques agissent à la manière des crabes mis dans une chaudière en attendant l'eau bouillante ; ils s'empêchent mutuellement de sortir de la chaudière pour échapper au sort fatal qui les attend ; ils deviennent ainsi mutuellement impuissants. La gestion des grands corps de l'État, le niveau d'organisation et d'efficacité des différents services publics (éducation, santé, justice, assurance sociale, protection du citoyen, entretien et réparation des infrastructures, agriculture, production, industrie, élevage, culture, pêche, fisc, trésor public, police) relèvent de l'impuissance.

Alors qu'il y a énormément de besoins, les ressources humaines aptes à répondre à ces besoins par des offres de service sont au chômage ou en chômage déguisé. Les conditions sont donc réunies pour diminuer le chômage et améliorer les conditions de vie en offrant plus de services

répondant aux besoins. Cependant, ces initiatives nécessitent du volontarisme social, économique et politique qui est inhibé par l'impuissance. Les citoyens et la structure étatique s'envoient mutuellement la responsabilité de la paralysie au lieu de l'assumer sereinement ; ce qui nourrit d'autant l'impuissance.

L'homo haitianus peut être perçu par l'étranger comme un fainéant incapable de réaliser de simples opérations pour améliorer sa qualité de vie telles que : dégager l'eau stagnante devant sa maison, concevoir et exécuter un plan de construction qui tient la route, gérer les immondices qu'il produit, nettoyer les égouts de sa ville, protéger le moindre de sa faune sous-marine, sa terre, ses arbres et son écosystème, gérer ses ressources humaines, mettre au travail sa population, etc. En réalité, il n'est pas fainéant puisqu'il fait la preuve par mille de sa capacité à réaliser tout cela hors des frontières d'Haïti, dans des contextes où les conditions nourrissent le sentiment d'impuissance n'existent pas ; il est désormais capable de sérier les problèmes, de définir les priorités, d'identifier les tâches à accomplir et leur séquence. Dans ces conditions, il a moins de risque de paniquer par rapport à l'immensité de la tâche à accomplir. En réalité, son apparente inaction ne relève pas d'une incapacité d'agir, mais du sentiment d'impuissance.

Effets secondaires de la résistance aux agressions répétées

La résilience demeure certainement l'une des richesses de l'homo haitianus. Il est passé à travers des situations de vie extrêmes auxquelles peu de peuples pourraient survivre. Il a résisté, semble-t-il, grâce à un système complexe de mécanismes d'adaptation qui mérite d'être nommé. Les scientifiques parlent dans ces cas de résilience. Le stress des situations historiques particulières, au lieu de l'anéantir, l'a rendu plus fort à certains égards. Toutefois, comme souvent, la réalité est bien moins limpide que cela. Elle est complexe, telle que cette résilience renferme quelques effets secondaires défavorables au développement affectif.

L'homo haitianus sur plusieurs générations, pendant 3 siècles, a connu l'un des régimes esclavagistes les plus brutaux, les plus violents, les plus déshumanisants, les plus racistes, les plus cruels que la terre ait connus. Presque tout a été conçu pour lui enlever le sens de l'humanité ; rivé au rang de bête de somme, il a été réduit à la plantation et aux travaux forcés pour la prospérité de son maître. Il n'avait aucun droit et pas d'autre statut que celui d'un bien appartenant à un maître. Les velléités de révolte sous une forme ou sous une autre étaient punies avec une cruauté inouïe. Il devait être

logiquement assimilé et soumis à jamais. Cependant, il laissa passer l'orage, feignant l'hébété et trouva les ressources nécessaires pour se relever, le moment venu, pour réclamer ses droits à la force des armes et chasser le maître. Il fonda la première république noire du monde, la deuxième nation indépendante des Amériques et entreprit de la gouverner sans l'aide de l'ancien maître. L'homo haïtianus n'a pas été psychologiquement et physiquement annihilé par le stress monstrueux de l'esclavage ; il résista patiemment à travers le marronnage, un phénomène à multiples dimensions : physique, culturelle, émotionnelle, comportementale. C'était un outil efficace de survie. L'homo haïtianus a un attachement exceptionnel à la vie ; il ne lâche pas prise ; il refuse de s'abandonner à la mort. Selon Anglade (1983), le peuple haïtien trouve en lui-même les ressources pour se protéger contre la mort ; c'est ainsi qu'on peut expliquer que 80 % de la population soit encore en vie, vu son immersion dans la misère. Toutefois, certains réflexes de survie développés pendant l'esclavage, tout à fait adaptés dans ce contexte particulier, n'ont pas disparu avec la fin officielle de l'esclavage. Ils continuent à émerger du registre mental de l'homo haïtianus dans des contextes où ils sont peu adaptés sinon nuisibles. Le marronnage symbolique se poursuit ; le vrai et le faux peuvent être mêlés tout comme le oui et le non ; souvent la méfiance a raison de la transparence. Cette attitude influe malheureusement sur les alliances, sur le respect de la parole donnée, sur le travail en équipe, sur la gestion des conflits, sur la bonne marche des institutions.

– En guise de stratégie, l'homo haïtianus sait aussi se plier pour laisser passer le vent violent ; à force de se plier à chaque vent contraire, il risque d'être incapable de reprendre totalement la stature debout ; les séquelles sont visibles à travers l'affirmation de soi, le sentiment de compétence, l'estime de soi.

– le système de gestion de la colère, des frustrations et des ressentiments remontant au temps de l'esclavage semble perdurer aujourd'hui ; l'homo haïtianus peut passer d'une bonhomie et d'une indolence apparentes à une révolte d'une violence insoupçonnée. La modulation de la colère peut aller d'un extrême à l'autre, de la résignation à la casse. L'observateur peut être étonné de la spontanéité de la violence et de l'identité des agents générateurs de cette violence.

L'Haïtien moyen ne se laisse pas abattre par les impondérables, le stress des conditions difficiles de vie et les circonstances défavorables ; il croit

fermement que tout finira par se mettre en place. Plusieurs de ses proverbes l'illustrent de manière éloquente : (1) toutan tèt pa koupe, li espere mete chapo, (2) konpè chen di gade pa twòp, (3) si w gen pasyans, wa wè trip fwomi. Il attend tranquillement son heure sans s'énervier ; il croit qu'elle viendra un jour, tôt ou tard. Si ce mécanisme le protège contre le désespoir, il peut aussi l'installer dans l'attentisme et la pensée magique, synonyme d'inactivité et de rationalisation de l'impuissance.

L'homo haitianus croit en Dieu ; il a la conviction qu'il n'est pas seul, ni un accident dans l'univers. Il s'assure grâce à sa foi en Dieu un sentiment de sécurité qui le protège contre le sentiment d'abandon, de laissé-pour-compte, contre l'éparpillement, la perte de sens, l'incertitude. Il croit que tout ce qui lui arrive est permis par Dieu et qu'il doit y faire face avec la confiance absolue en Dieu. Les proverbes traduisent bien cette sagesse : (1) tout sa Bondye vle san repiyans, (2) Bondye pa janm bay chen maleng dèyè kou pou l pa ka niche l, (3) sa Bondye sere pou w lavalas pa pote l ale. Dans l'imaginaire collectif haïtien, Dieu est provident et absolument bon. On sait que la foi en Dieu est, du point de vue psychologique, une valeur inappréciable, capable d'aider les individus et les peuples à se transcender ; toutefois, dans le contexte particulier d'Haïti, la pseudo-foi en la Providence peut tourner au bondieubonnisme, à l'inaction, à la passivité, à la dépendance.

L'homo haitianus est capable de rebondir, à chaque fois, après les expériences traumatiques. De quelque chute que ce soit, il peut retomber sur ses deux pieds et repartir en courant, si les conditions le permettent. Il s'accroche à la vie. Il se raconte en Haïti qu'aucun microbe n'est assez costaud pour terrasser un Haïtien. Aucune situation infrahumaine ne peut avoir raison de l'Haïtien moyen. Il développe comme par réflexe un mécanisme susceptible de l'aider à s'adapter à différentes conditions de vie, les unes plus précaires que les autres. Il peut survivre dans les conditions les plus extrêmes ; il est capable de survivre non seulement avec le strict minimum, mais aussi avec moins que le strict minimum. Ses mécanismes de survie sont nombreux ; épinglons à titre d'exemple les petits commerces symboliques tenus par les femmes ; ce sont des commerces qui dégagent nul profit ou un profit rachitique ; l'objectif plus ou moins conscient de ces petits commerces n'est pas d'abord le profit ; c'est un outil développé contre l'ennui, le sentiment d'inutilité et le découragement. Cependant, la capacité de l'homo haitianus à s'accrocher pour survivre à toute sorte de situations

délétères l'amène à adopter des conditions de vie indignes et infrahumaines. Elles deviennent au fil du temps, d'une certaine façon, la norme. L'homo haitianus s'y fait au point de devenir insensible à l'inadéquation pourtant évidente de la situation dans laquelle il végète.

Par ailleurs, parmi les mécanismes de survie, on en compte plusieurs qui sont peu constructifs voire nocifs pour l'environnement, la coopération sociale, l'urbanisme, la beauté et l'image de la nation, la salubrité, le sens du long terme, le sens de la nation, etc. Presque tout en pâtit ou en est coloré négativement : la faune, la flore, la couverture végétale, les relations d'affaires, l'exercice de métiers et de professions, l'initiative de la création de marchés, le peuplement de nouveaux territoires sauvages en zones urbaines, etc. La débrouillardise à l'haïtienne, qui peut être considérée comme un super-mécanisme de défense relié à la résilience, comporte décidément des effets secondaires entravant le développement affectif.

Adaptation sociale

L'adaptation sociale de l'homo haitianus offre une indication pertinente de son niveau de développement social. Nous l'étudions ici à travers le sens de la collectivité, le sens de la nation, le civisme, la civilité et la conscience citoyenne, la corruption, l'impunité, la délinquance sociale, politique et économique, le professionnalisme, les valeurs, le vandalisme, l'intégration sociale, la pauvreté des institutions, la fonction publique, le gouvernement.

Sens de la collectivité, coopération, approche des biens collectifs

La pauvreté semble saper le sens de la collectivité de l'homo haitianus. Il n'est pas individualiste, comme mentionné au chapitre précédent ; au contraire, il est altruiste et capable de se sacrifier sans compter pour l'autre. Sa générosité peut être même surprenante ; elle ne consiste pas seulement à partager ses surplus ou à donner un peu du nécessaire pour vivre ; il est capable de tirer de son indigence pour venir en aide à quelqu'un qui est encore plus pauvre que lui. Ceux qui obtiennent des revenus se sentent obligés de prendre en charge, autant que faire se peut, l'ensemble des membres de la parenté ou du clan qui n'ont pas de revenus. C'est le cas à l'intérieur des frontières d'Haïti ; c'est le cas dans les familles qui ont des membres émigrés. La contribution en transfert d'argent et de marchandises des Haïtiens vivant à l'étranger a frôlé les 2 milliards en 2014 (1,923 milliard de dollars dans un article publié dans *Le Nouvelliste* le 17 juin 2015) bien que la communauté haïtienne de la diaspora de quelques

millions de personnes ne soit pas particulièrement riche au point de vue économique. Ce chiffre qui vient des circuits formels du transfert d'argent et de marchandises est en-deçà de la réalité car il y a des envois importants d'argent qui se font dans des circuits informels, notamment par l'intermédiaire de voyageurs et de petites compagnies de transport de biens et de marchandises. Cet « autre » dont se soucie l'homo haïtien est un proche ou un ami. Il a un sens aigu de la famille et du clan. C'est l'une des clefs de lecture de la grande capacité de l'Haïtien à survivre aux stress du dénuement. Son sens de solidarité, d'entraide et de coopération plafonne à ce niveau et n'atteint pas la collectivité.

En effet, ses conditions de vie ne l'ont pas prédisposé à une attitude positive et évoluée vis-à-vis de la collectivité. C'est déjà exceptionnel qu'il ait développé le sens du clan ; en deuxième analyse, le clan s'est imposé à lui comme une nécessité dictée par le réflexe de survie. Tout au long de son histoire, l'homo haïtien a eu accès à des ressources limitées. Il ne pouvait donc pas avoir de partage équitable. On sait qu'en présence de ressources insuffisantes, la lutte pour leur contrôle devient inéluctable ; alors, les individus, les espèces, les clans les plus aptes assurent leur survie en s'emparant de la part du lion, ne laissant que des miettes aux plus faibles. Les plus aptes emmagasinent bien plus que ce dont ils ont réellement besoin, les plus faibles sont dénués du minimum vital. Et de nouvelles luttes s'enclenchent au niveau des faibles pour la prédominance aux miettes. Il s'agit symboliquement d'une lutte incessante pour la survie. C'est une question existentielle et, à ce titre, le réflexe (de survie) est extrêmement puissant ; il s'exerce au-delà de la capacité de raisonnement susceptible d'amener au comportement socialement approprié. Dans cette situation délétère, l'individu ne peut rien obtenir s'il se lance au combat, seul ; il a absolument besoin de partenaires pour survivre ; l'opération en clan est incontournable. Et ce patron de conduite n'évolue pas spontanément ; il reste en place aussi longtemps que la précarité des ressources reste inchangée.

L'insuffisance de ressources est donc nocive au sens de la collectivité. Le réflexe de la survie aidant, elle induit bien plus la compétition que la coopération. La tendance qui se dessine est plus proche du sauve-qui-peut que du consensus social. Le vis-à-vis n'est pas d'abord un partenaire potentiel mais un concurrent. La panique face à une possibilité (réelle par ailleurs) de manquer de ressources stimule le repli sur soi et la thésaurisation

à l'insu des autres et au détriment des intérêts collectifs. La collectivité elle-même peut devenir un concurrent et peut-être une menace.

Quand il a la charge des biens collectifs, des deniers publics L'homo haïtien a tendance à les gérer en fonction du réflexe primaire de survie nonobstant son pedigree, sa formation professionnelle ou sa conscience morale. S'il hésite à se servir sans égard pour la collectivité, le clan ou l'environnement professionnel le lui rappellent brutalement ; la pression de son environnement immédiat l'amène à rentrer dans les rangs, en d'autres termes à s'adapter, à sacrifier les intérêts collectifs pour satisfaire les appétits personnels et ceux du clan. C'est le mode de fonctionnement normatif. Du bout des lèvres, il est réprouvé parfois avec une certaine hargne, mais la pratique se poursuit au vu et au su de tout le monde, y compris de ses contempteurs occasionnels. En effet, le sens de la collectivité n'est pas intégré. C'est une catégorie encore étrangère à l'homo haïtien.

Il ne se sent pas partie prenante de cette collectivité. Il peut avoir le sentiment qu'elle lui est même étrangère. Ce sentiment peut l'amener à des comportements particuliers, inadaptés. Il peut sacrifier un bien d'intérêt communautaire de valeur pour satisfaire un désir personnel ou de clan non comparable. Il peut détruire une chaussée qui se paie en milliards de gourdes, incendier une bibliothèque, une école, une institution publique contenant des archives, détruire du matériel appartenant à l'État pour faire retentir des revendications politiques partisans. Il peut faire perdre des milliards de gourdes à l'État dans l'espoir d'en gagner quelques milliers. Il a le sentiment que ces derniers lui appartiennent alors que les biens de l'État ne lui appartiennent pas ; il a le sentiment de n'avoir rien d'autre que ce qui est estampillé à son nom ou, dans une moindre mesure, à celui de son clan.

Il lui est, dès lors, difficile de défendre les intérêts de l'État qui peut être pour lui un concept sans consistance. Ainsi les biens meubles et immeubles de l'État peuvent être gaspillés, volés, vandalisés, détruits par les utilisateurs, sous le regard amorphe des gestionnaires et l'indifférence de la population. L'État, tel que déjà spécifié, ne concerne pas vraiment l'homo haïtien ; il appartient aux autres. Le gestionnaire ne veut prendre aucun risque sur sa sécurité personnelle en protégeant l'État ; les citoyens ne voient aucun intérêt dans la sauvegarde et la protection des ressources de l'État.

Dans ce contexte, il ne peut pas avoir de projets d'État d'envergure à moyen et à long terme. De tels projets impliquent de la part des principaux acteurs un investissement personnel d'importance ; un tel investissement

présuppose entre autres un sentiment d'appartenance à la collectivité, un désir fort de faire une différence pour la collectivité, le sens de l'État, une disponibilité à toute épreuve. De tels projets nécessitent bien sûr d'autres implications dont la continuité de l'État, la volonté politique qui est elle-même fortement reliée au sens de l'État et de la collectivité, la culture du moyen et du long terme. Haïti peine à réunir toutes les conditions et voit s'éloigner au fil des ans nombre de grands projets d'éducation, d'alphabétisation, d'agriculture, de reboisement, de contrôle des naissances, d'économie, d'énergie, d'aménagement urbain, de tourisme. On dit qu'Haïti est un cimetière de projets ; la carence du sens de la collectivité y est pour quelque chose. Il contribue à son maintien dans l'impasse.

Civisme, civilité, conscience citoyenne

La carence des ressources et du sens de la collectivité influe sur le civisme et sur la civilité de l'homo haitianus. Il est par réflexe en mode de survie ; il devient donc moins disponible pour tisser des relations harmonieuses, équitables, justes avec autrui. Les autres sont plus ou moins consciemment perçus comme des concurrents et non comme des concitoyens, des égaux, d'éventuels partenaires ; il devient alors légitime de se replier sur ses intérêts personnels et ceux de son clan aux détriments de ceux des autres. Dès lors, le premier arrivé peut ne pas être le premier servi. Il n'attend en ligne que s'il y est vraiment obligé ; quand cela arrive, il subit l'humiliation ; le temps d'attente est d'une flexibilité exponentielle ; il dépend des caprices des fonctionnaires en service qui s'attachent à servir d'abord les leurs et les ayants droit qui ont le passe-droit ; ils servent de temps en temps une personne de la ligne des malheureux. Le malheureux patientant dans la ligne réfrène sa colère et sa frustration aussi longtemps que possible. Puis, la ligne se brise après des heures (sinon des journées) d'attente et se change quasiment en échauffourée, chacun tentant d'arracher le service attendu par la force physique. Sous une forme ou sous une autre, l'assaut du service par la force, qu'elle soit physique (celui des malheureux de la ligne), sociale ou économique (celui des ayants droit à un passe-droit), indique une incapacité avérée d'attendre son tour, un principe élémentaire de civilité. Le spectacle des lignes et des échauffourées est un microcosme du faible niveau de civilité de l'homo haitianus, vu à la fois de l'angle des prestataires de service et des demandeurs de service.

L'homo haitianus ne reconnaît aucun droit à l'autre, à moins qu'il ne soit de son clan familial, social ou professionnel ; dans les faits, l'autre ne jouit

d'aucun droit. Il est plus ou moins perçu comme un citoyen ; quand c'est le cas, il demeure un citoyen de seconde zone. S'il vit physiquement sur le territoire national, socialement, économiquement, politiquement et culturellement, il vit en-dehors du pays (il est du pays « en-dehors ») ; il faut d'ailleurs traverser une rivière pour accéder à son univers de carences de toutes sortes, d'exclusion et de rejet. L'autre est rivé à la terre et au travail, au bénéfice des propriétaires terriens qui habitent en ville. Il est abandonné à son sort, ne disposant que des miettes de service ; il lui est demandé, pour ainsi dire, de nourrir le pays et, depuis peu, de voter et de prendre son mal en patience. Quand il laisse l'enfer de son univers « d'en dehors » rural, il revit la même marginalisation dans un univers « d'en dehors » urbain, dans un bidonville.

L'autre est mis au rancart, dénigré, méprisé, humilié, écarté du gouvernement et des prises de décision, condamné à végéter, dénié de progrès et d'avenir. Il est quasiment écarté de l'instruction et subtilement maintenu dans l'analphabétisme ; au cours de l'histoire, des révolutions ont revendiqué pour lui le privilège de l'instruction ; mais, il n'a jamais eu l'opportunité de faire le saut qualitatif espéré : parfois son horizon s'arrête à l'illettrisme, parfois il doit se contenter d'une instruction au rabais qui a peu de chance d'amener à une carrière professionnelle. L'excellence dans l'instruction est réservée à une élite ; même si l'offre scolaire a augmenté de manière significative, la qualité de l'enseignement laisse à désirer. D'où une diplomation à deux vitesses, au vu et au su de tous. L'autre a peu de possibilité de s'ouvrir au monde ; il n'a pratiquement pas accès à l'abondance d'informations pourtant accessibles depuis l'avènement de la mondialisation. Il n'a pas pris le train de la circularité d'informations qui ouvrent aux connaissances et aux idées nouvelles. La porte de la carrière lui est fermée au nez ; ses origines le condamnent à l'insécurité d'emploi, à moins de pouvoir se prévaloir d'un immense talent, ce qui n'est donné qu'à un nombre restreint d'individus ; et s'il parvient grâce à des talents exceptionnels à traverser de l'autre côté par mutation sociale, il se positionne vite lui aussi en nanti contre « l'autre ».

L'autre n'est pas sujet de droit et ne peut, de facto, se prévaloir en justice. L'équation de la justice distributive se joue aussi au niveau du recours aux tribunaux. L'autre n'a pas les dividendes économiques et sociaux pour payer les coûts de la justice qui se livre, à bien y regarder, aux plus forts. Le citoyen peut participer à l'exercice du gouvernement directement ou de

manière indirecte, notamment par son vote, par sa participation aux débats publics de gouvernance ou par le lobbying. L'autre n'a accès à aucun de ces moyens ; on dira depuis peu qu'il est en mesure de voter, mais il n'est pas évident que son vote jusqu'ici ait autant de poids que les desiderata des ayants droit.

L'autre vit dans la pauvreté extrême, n'ayant accès qu'à des miettes des richesses nationales. Il n'arrive pas à satisfaire ses besoins physiologiques de base ; il survit d'expédients. Il est en plus exposé à l'opulence ostentatoire et insolente des nantis. L'injustice sociale se lit dans le quotidien à l'œil nu ; en effet, elle se présente de manière criante sans fard ni voile. L'autre vit dans des taudis, des huttes, des cabanes misérables sans le moindre confort ; ils sont éparpillés à flanc de montagne ou empilés dans des cités poubelles. L'autre n'a pas accès aux soins médicaux et paramédicaux ; son pouvoir d'achat ne lui permet pas de les payer ; dans certains cas, ils peuvent lui être inaccessibles, quoique gratuits ; il se contente souvent de l'aide des guérisseurs traditionnels avec tous les risques reliés à ces pratiques ; d'ailleurs, les hôpitaux publics sont évités, à chaque fois que les patients peuvent s'en payer le luxe. L'autre vivote dans la plus totale indifférence comme si ses conditions de vie étaient normales. C'est le visage concret de l'exclusion.

Les inégalités criantes, voire l'exclusion, s'observent parfois à même la famille, au regard du traitement accordé aux différents enfants selon qu'ils sont issus du mariage, c'est-à-dire du lit principal ou d'un autre lit. Les enfants naturels n'ont pas généralement le même niveau de vie que les enfants légitimes. Les derniers peuvent vivre dans une certaine aisance alors que les premiers n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins physiologiques de base ; ils n'ont pas toujours accès aux mêmes ressources d'éducation, ne bénéficient pas de la même attention, de la même considération et de la même affection de la part du père. Ils sont des enfants de catégorie inférieure et se trouvent en demeure d'assumer ce statut par rapport à leurs frères et sœurs consanguins. Dans le « lakou » où demeurent plusieurs épouses, la maison de l'épouse principale tranche sur les autres, de même que l'ameublement, les domestiques, l'approvisionnement et les égards. Ces épouses viennent, la plupart du temps, de familles à statuts socioéconomiques et sociaux différents, les épouses principales venant de familles plus prestigieuses et respectées dans la région. Leurs enfants sont souvent traités en conséquence. Certains pères « pourvoyeurs » peuvent faire

venir leurs enfants engendrés dans la paysannerie en ville pour compléter des études, cohabitant de fait avec la fratrie légitime dans la même maison ; mais, assez souvent ils sont subordonnés aux enfants citoyens-légitimes et n'ont pas droit aux mêmes privilèges tels que l'accès aux commodités de la maison, l'accès aisé au père, l'aide aux devoirs, l'accès à une nourriture de qualité, etc. Bref, les enfants consanguins n'ont pas les mêmes opportunités ni le même statut socioéconomique. Ainsi, dans sa famille, l'enfant peut apprendre à regarder de haut des fils et des filles de son père ou, s'il n'est pas légitime, à accepter son statut de membre paria.

La pratique de l'exclusion extrême, un accroc majeur au civisme, rejoue constamment les rapports esclavagistes qui n'ont, en réalité, jamais cessé dans les pratiques sociales, de Saint Domingue à Haïti. Hurbon (1987) soutient l'idée de la réactivation des rapports esclavagistes dans le traitement infligé aux paysans à travers les codes ruraux qui les fixaient aux sections communales sous le prétexte de l'interdiction du vagabondage, leur imposaient des corvées et des chefs de section communale, véritables commandeurs cumulant les fonctions de juge, de policier, de militaire, d'administrateur. Les commandeurs à tous les niveaux, des principaux chefs du gouvernement aux fonctionnaires de l'administration publique, en passant par les forces de l'ordre deviennent les nègres maîtres qui s'arrogent tous les droits sur les masses, représentant les anciens esclaves. Casimir (2009) présente le même rapport en nommant différemment les protagonistes : nègres bossales versus nègres créoles ; ce rapport d'inégalité et d'exclusion se rejoue selon lui (Casimir, 2009) entre les élites intellectuelles et les masses populaires. Enfin, quel que soit l'angle d'approche des relations entre les élites économiques, intellectuelles, politiques et les masses populaires, elles consacrent le mépris de l'autre, la négation de ses droits et réactualisent les rapports esclavagistes.

L'autre est taillable et corvéable à merci. On se permet de tirer profit de sa crédulité, de son inexpérience, de son dénuement, de sa dépendance, de sa naïveté, de sa fragilité du fait de l'âge, du sexe ou du statut économique et social. Celui qui est en demande dans quelque domaine que ce soit devient une proie et ceux qui ont le pouvoir de prestataires de service jouent aux prédateurs. Tout rapport déséquilibré mène, souvent à l'exploitation, à l'abus de pouvoir, à la manipulation, à l'intimidation, au chantage, à la dévalorisation. Parmi les groupes les plus affectés de la société haïtienne par le défaut de civisme, on dénombre les enfants, les paysans / les agriculteurs,

les femmes, les ouvriers, les employés de maison, les personnes avec un handicap, les malades mentaux. Il existe, en particulier, une catégorie d'enfants qui, au lieu de profiter d'une solidarité sociale, réclamée de toute évidence par leur statut, subissent pour une majorité toutes les formes de violence énumérées tantôt et observables dans les rapports sociaux déséquilibrés en Haïti. Nous faisons allusion ici aux enfants placés par leurs parents dans des familles supposées plus fortunées en vue d'avoir une meilleure éducation et de meilleures conditions de vie ; ces parents se séparent douloureusement de leurs enfants, estimant que dans leur condition de vie précaire ces enfants n'ont aucun avenir. Les familles d'accueil promettent de les traiter comme leurs propres enfants, de les prendre en charge, moyennant de menus services à la maison. En réalité, la majorité de ces enfants sans exception d'âge ou de sexe sont traités comme des domestiques. Ils sont coupés du lien familial, sont livrés à eux-mêmes et à la merci des parents d'adoption avec qui ils ne peuvent pas développer un nouveau lien d'attachement. En effet, dans la majorité des cas, on leur fait sentir qu'ils sont des étrangers, qu'ils sont en domesticité, qu'ils n'ont pas le même statut que les autres enfants de la maison, qu'ils doivent les traiter avec déférence sans attendre la réciprocité. Ils sont soumis par la violence et les abus de toutes sortes, ipso facto réduits en esclavage. Ils travaillent assez souvent comme des bêtes de somme et sont traités selon un code de conduite non écrit rappelant le Code noir de Colbert. Des enfants sont donc *dressés* dans l'infra-humanité au vu et au su d'une société impuissante, incapable d'y voir une anomalie, incapable d'arrêter cette pratique scandaleuse. L'acceptation de l'exploitation des enfants en domesticité est aussi une illustration de la faiblesse de la conscience citoyenne de l'homo haitianus par rapport au traitement accordé à l'autre, quand il est faible.

Il est entendu que l'opprimé ne développe pas, ceteris paribus, un sens plus aigu de civilité que l'opresseur ; d'ailleurs, l'injustice permanente, ses conditions de vie ne le prédisposent pas à la conduite socialement adéquate. Il accumule la frustration et la colère, les contient aussi longtemps que possible avec peut-être, de temps en temps, des passages à l'acte limités jusqu'à ce que les conditions soient réunies pour une explosion. Alors, les émotions prennent le dessus sur la raison et la rage s'exprime à travers des comportements destructeurs. Ceci est aussi vrai dans le contexte haïtien. À travers l'histoire, par intermittence, l'autre (l'opprimé) se révolte et devient violent ; il incendie, casse, brise et tue. En fait, à la faveur de certaines

circonstances historiques, il essaie de prendre d'assaut les services qui lui sont de facto refusés. Malheureusement, il rate à chaque fois son coup ; en effet, on n'implante pas le civisme en violentant ceux qui se rendent coupables d'incivilité. Et quand la poussière retombe sur les révolutions, le statu quo ante de non civilité reprend ses droits.

Le niveau de civilité se lit aussi dans le professionnalisme de l'homo haïtianus. Les demandes de service qui lui sont adressées peuvent ne pas être perçues comme des opportunités de se rendre utile à la société, au-delà des émoluments reçus. Ces derniers se présentent comme le principal motivateur. Il peut manquer de respect au client, faisant mine d'ignorer que celui-ci est son employeur, au bout du compte ; le client, en se présentant pour un service, peut avoir l'impression de déranger le professionnel, préposé pourtant au service demandé. Cela peut se vérifier avec l'ensemble des professionnels travaillant principalement dans le secteur public : administrateur, avocat, femme de ménage, concierge, chauffeur, médecin, professeur, vendeur, commis au comptoir, commerçant, mécanicien, professionnels de la construction, agriculteur, secrétaire, directeur, agronome, ingénieur, fonctionnaire, etc. Le professionnel peut jouer au tout-puissant qui n'a pas de compte à rendre au client demandeur ; il ne se sent pas toujours obligé de respecter sa parole, de respecter les délais ; si la promesse n'est pas accomplie, il ne se sent pas obligé de présenter des excuses aux personnes lésées. Les gens prennent pour acquis que les professionnels ne respectent pas les délais de livraison, au point que cela n'offusque pas ou offusque peu de personnes. La qualité du travail livré suit la courbe de la conscience du professionnel de ses obligations vis-à-vis du client et de la société ; en effet, le souci du travail bien fait et fini n'est pas encore intégré par le professionnel haïtien moyen. Il peut se permettre aussi des écarts plus ou moins importants par rapport à l'éthique professionnelle : les conflits d'intérêt sont monnaie courante tout comme les conflits de rôle et les abus ; les personnes en autorité se permettent de harceler des subalternes ou de développer avec eux des relations inappropriées et incompatibles avec leur rôle ; les victimes sont assez souvent des femmes et des adolescents. Dans de nombreux pays, ces comportements sont marginaux, criminalisés, rejetés et politiquement incorrects alors qu'ils se pratiquent dans une large échelle en Haïti et sont largement tolérés.

Paradoxalement, le professionnel travaillant pour le compte de l'État, c'est-à-dire payé par les contribuables, est le moins enclin à fournir un

service adéquat au client. Étant donné qu'il n'est pas rémunéré selon le rendement fourni, qu'il n'est pas vraiment contrôlé par ses supérieurs et qu'il n'a pas de compte à rendre, il ne se sent pas obligé de fournir le travail pour lequel il est payé. Et quand il se décide à accorder une faveur au client en répondant à sa demande, il le module en fonction de critères occultes : statut économique et social, humeur du moment, apparence, accointances.

Corruption, impunité

Au mieux de nos connaissances, il n'existe pas encore de lien direct robuste démontré entre la pauvreté et la corruption. Par exemple, les données disponibles ne permettent pas d'établir l'équation, à savoir plus un pays est riche, moins il risque d'être gangrené par la corruption et l'on ne peut pas tracer, au regard de la corruption, une ligne imaginaire divisant le monde en deux hémisphères nord et sud, exceptés l'Australie et la Nouvelle Zélande. Néanmoins, on sait que la corruption est reliée à l'inégalité (rapport de Transparency International, 2016) et, par ricochet, à la pauvreté, notamment par la diminution des recettes de l'État et des revenus de certaines catégories de la population.

Il est permis de penser qu'une double relation existe entre les deux phénomènes qui se nourrissent mutuellement. En effet, l'inverse semble être tout aussi vrai ; l'inégalité dans la distribution des richesses est un tremplin favorable à l'émergence et au maintien de la corruption.

La carence des ressources et les réflexes d'accaparement peuvent générer les conditions favorables au développement de la corruption. Il est entendu que d'autres facteurs interviennent dont le système politique en place, la force des institutions étatiques, la culture politique. Ainsi des pays riches en ressources et considérés comme des puissances économiques possèdent un indice élevé de corruption alors que des pays à ressources limitées tels que le Botswana, la Namibie et l'Uruguay sont classés parmi les pays où l'on constate le moins de corruption dans le secteur public (rapport de Transparency International, 2016). Néanmoins, le réflexe de thésaurisation en présence de ressources limitées peut amener les acteurs à utiliser la corruption à grande échelle pour parvenir à leurs fins. L'homo haitianus se trouve ainsi à la croisée des chemins de la corruption, à travers le pot-de-vin, l'abus de confiance, le taxage mafieux, le délit d'initié, le trafic d'influence.

Il peut profiter de la première occasion qui se présente à lui pour s'assurer un supplément salarial, dans le cas d'un fonctionnaire ou tout simplement un

salaire occasionnel dans le cas d'un chômeur. Il ne s'embarrasse pas de vérifier si la pratique est légale, si elle pénalise l'État ou non, si elle discrédite des titres réservés ou non, si elle détruit des certitudes ou non, si c'est un manque à gagner pour le trésor public ou non, si elle pénalise certaines personnes ou non, ou si c'est un vol caractérisé ou non. L'important est que l'acte de corruption lui permet d'augmenter son pouvoir d'achat et ses ressources financières. Il ne craint pas de sanction sociale ; il ne court pas le risque d'être mis au ban de la société ; cette dernière semble avoir intégré la corruption au point qu'elle puisse être considérée comme un indice d'adaptation. À titre d'illustration, le titulaire d'un poste de décision ou de contrôle qui résiste à la corruption peut être tenu pour un dissident dans son institution, persécuté, rejeté ou forcé de s'adapter. À y regarder de près, il existe comme une culture de corruption dans les relations professionnelles de l'homo haitianus. Les traces de corruption se retrouvent un peu partout, à tous les paliers de l'administration publique, dans toutes les institutions, dans l'exercice de l'ensemble des professions, dans toutes les sphères de la vie nationale, dans les transactions qui se comptent en millions et dans les comptabilités de boutique. L'ouvrier, le fonctionnaire, les grands commis de l'État, les professionnels ne peuvent pas se contenter de leur traitement (salaire) ; il est complété par des gains occultes. L'homo haitianus a tendance à minimiser ces manœuvres frauduleuses, une pirouette pour éviter la douleur de la culpabilité ; il les justifie en évoquant son bas salaire, la nécessité d'une compensation, le devoir de survivre (Degaje pa peche) et la grande prévalence de ce type de comportement (se pa premye vè ki kase nan gouvènman an).

Il est théoriquement possible d'obtenir quasiment n'importe quel faux en Haïti, (y compris son propre certificat de décès), notamment au niveau du secteur public, moyennant une compensation financière ou une faveur d'une autre nature. Le projet de construction d'une route nationale peut être discontinué et un financement de plusieurs millions perdu parce que le bailleur de fond refuse de verser le pot-de-vin de 10 % réclamé par un fonctionnaire puissant. Un patient ne souffrant d'aucun mal nécessitant une opération chirurgicale peut être soumis au bistouri le plus simplement du monde parce qu'il a le malheur d'être capable de payer. Un trafiquant de drogue pris en flagrant délit, arrêté et mis en garde à vue peut revenir quelques heures plus tard narguer l'argent de police qui l'a interpellé, ayant été libéré sans aucune forme de procès par un officiel du système de justice.

Une clinique surspécialisée d'un hôpital public fournissant des soins gratuits peut être délibérément vandalisée par le médecin-chef qui gère concomitamment une clinique privée offrant les mêmes services contre paiement. Des individus peuvent être nommés à des postes dans l'administration publique nécessitant une compétence particulière sans aucune qualification ni diplôme, voire sans une véritable scolarisation. Un particulier peut faire une transaction de plusieurs millions de gourdes, dont la provenance n'est pas évidente, sans qu'il lui soit exigé de justifier la présence dans ses comptes d'un fond aussi important, en achetant la cécité des fonctionnaires préposés au contrôle. Un haut fonctionnaire de l'État peut exiger de l'Office National d'Assurance Vieillesse une somme importante chiffrée dans les millions de gourdes sous forme d'emprunt, sans suivre la procédure et surtout avec nulle intention de remboursement. Sur un chantier de construction, le superviseur de concert avec les ouvriers peut fausser la composition du béton en détournant une partie des matériaux alloués. Un parlementaire peut monnayer ses prises de position et quasiment rançonner des ministères sous la menace d'interpellation des ministres. Une personne en autorité peut faire chanter, harceler et abuser un employé subalterne. Le boutiquier peut devoir acheter le droit de continuer à opérer en payant des taxes à un gang, au gré des malfrats. La voiture d'un automobiliste confié à un garagiste pour réparation peut être amputée de pièces qui servent à la réparation d'une autre voiture, à l'insu du propriétaire. Un commerçant peut vendre des produits expirés ou nocifs à la santé de ses clients, évidemment sans les avertir.

L'homo haitianus ne remplit pas ses obligations vis-à-vis de l'État ; il s'acquitte plus ou moins de ses impôts et des taxes. Les plus riches parviennent à contourner les lois sur la fiscalité et à économiser sur leurs redevances avec la complicité de fonctionnaires vénaux ; les plus pauvres n'ont aucun réflexe de paiement d'impôts directs ; ils savent que des fonctionnaires, de grands commis de l'État et des élus se servent sans état d'âme dans le trésor public ; à leur tour, ils font tout pour ne pas payer leur dû à l'État. Les affaires de certains particuliers peuvent être très juteuses, notamment grâce à la contrebande, au marché noir, au recyclage de l'argent, en-dehors du contrôle de l'État et dans un système de monopoles qui ne dit pas son nom. Les catastrophes naturelles, les programmes de développement portés par des ONG internationales, les emprunts consentis par les financiers

internationaux sont autant d'opportunités d'enrichissement de nationaux avec l'aide et la complicité d'agents internationaux.

En Haïti, la corruption dessert le trésor public et affaiblit les institutions et l'État, jusqu'à l'approche du point de rupture ; malgré tout, elle a pu se maintenir et se maintient au point de devenir endémique, car elle est profondément ancrée dans les mœurs. En particulier, elle est maintenue à flots grâce à un puissant corollaire : **l'impunité** (kase fèy kouvri sa). Il n'y a pratiquement pas de dissuasion ; l'homo haitianus, à travers la corruption, prend un risque minimal et a, en revanche, tout à gagner.

L'impunité se présente comme la clef de voûte qui fédère l'ensemble des tares et des travers (reliés à la pauvreté) de l'intégration sociale de l'homo haitianus : exploitation, corruption, reviviscences de l'esclavage, carences de civisme, de civilité, de solidarité citoyenne, du sens de la collectivité et de conscience professionnelle. Personne n'est responsable. En d'autres termes, le citoyen n'est pas obligé de répondre de ses actes envers les autres et envers la société. Dès lors, la primauté de la loi, le respect du droit des autres et des principes de cohabitation en société se classent dans la catégorie des vœux pieux et sont relégués au rang de rebuts de l'histoire. Alors, la table est mise pour l'application de facto de la loi du plus fort. On peut voler, harceler, intimider, blesser, mentir, détruire, tricher, torturer, abuser, tuer sans être vraiment inquiété. La sanction judiciaire est peu probable. Quand un accusé est reconnu coupable par un tribunal et purge une peine, il est rare qu'il aille au bout de sa peine, s'il est encore connecté à sa famille. L'homo haitianus ne peut pas laisser un proche croupir en prison sans essayer de tout faire pour le faire relâcher. Ceux du clan qui ont les moyens d'intervenir en sa faveur sont intensément pressurés d'agir par les autres. Étant donné que tout s'achète à coup d'argent, de faveurs ou de prestige, l'impunité reprend vite son droit. La sanction sociale est aussi peu probable puisque la société s'accommode des crimes et des délits. Ils entrent quasiment dans les mœurs ; ils peuvent provoquer une levée de boucliers dans l'immédiat, sous le coup de l'émotion, mais cette dernière s'estompe avec le temps ; elle n'a pas de lendemain de même que la réprobation sociale. Ainsi les crimes et les délits se banalisent et deviennent invisibles. Le vainqueur n'est pas celui qui est dans son droit mais celui qui a gagné.

Par contre de nombreux citoyens sont condamnés de fait sans avoir été jugés.

(1) C'est le cas des personnes mises en garde à vue prolongée, attendant des mois, voire des années avant d'être entendues par un juge ; un système de justice en roue libre entretient ce mal chronique, en toute impunité, pour nourrir entre autres, le système de corruption.

(2) C'est le cas des bandits armés, des membres de la population civile tués accidentellement ou sciemment par des agents de la force publique, par des gangsters ou par la foule. La condamnation à mort peut être exécutée sur-le-champ sans être prononcée, sous le coup de l'émotion et en toute impunité.

(3) C'est aussi le cas des personnes empoisonnées, selon les méthodes ancestrales, pour venger une injustice grave, pour rétablir l'honneur de la famille, pour résoudre un conflit, pour éliminer un rival, pour asseoir sa domination, ou pour satisfaire un caprice.

Beaucoup de personnes en autorité, avec des variantes au fil de l'histoire d'Haïti et selon les régimes politiques en place, se mettent au-dessus de la loi ou font la loi dans leurs secteurs d'influence. On dirait qu'elles fomentent des lois occultes en fonction de leurs propres intérêts, de leur désir de puissance ou de la satisfaction de leurs bas instincts. Elles peuvent abuser des citoyens placés sous leur autorité et les déposséder de leurs biens ; elles peuvent emprisonner ou faire emprisonner, torturer ou faire torturer, humilier et tuer au grand dam de la population silencieuse, impuissante ou complaisante en toute impunité. L'exercice de l'autorité dans divers secteurs de la société peut donner lieu à des abus contre les plus faibles, en toute impunité.

Les pouvoirs publics se montrent incapables de faire fonctionner un système de régulation qui dissuade les citoyens à violer la loi. Les lois existantes sont très peu appliquées à cause de multiples motifs. De plus, la législation ne suit pas assez vite l'évolution de la société. Aussi relève-t-on de nombreux vides juridiques auxquels le législateur ne semble pas être pressé de remédier. D'ailleurs, vu les circonstances historiques et le contexte actuel, le vote de nouvelles lois ne constitue pas une garantie de l'encadrement des comportements des citoyens et de l'endiguement des dérives.

Délinquance politique

La pauvreté, la faiblesse de la conscience sociale, la logique du « sauve-qui-peut », la fracture sociale, les rancœurs, les frustrations accumulées

jointes à l'impunité suscitent un sous-groupe social formé d'individus (la plupart du temps dans leur jeune âge) avides et impatients, prêts à en découdre. Ces individus, selon les périodes considérées, peuvent venir de toutes les classes sociales. Ils forment un bassin d'hommes de main, de fiers-à-bras, de brigands tolérés parce qu'il n'est pas possible de faire autrement et surtout utilisés par les politicards de tout bord au fil de l'histoire. Ils sont utilisés, au besoin, pour créer la terreur, pour mousser la popularité d'un candidat, pour constituer une milice à la solde du pouvoir en place, pour éliminer des opposants ou de potentiels opposants, pour contrôler et soumettre les institutions ayant un potentiel politique. Ils changent d'appellation, d'épithète et de sobriquet, de régime politique en régime politique. Certains individus de ce sous-groupe social ont une grande capacité d'adaptation ; ils sont capables de changer d'allégeance, d'idéologie et d'identité politiques en moins de temps qu'il faut pour le dire. L'action de ces mercenaires est plus visible à travers les voies de fait, les crimes de sang, les vols, les discours violents et autres forfaits spectaculaires ; elle peut être plus subtile à travers les institutions, l'administration publique et le gouvernement. Ils font un travail de sape, d'agression, d'espionnage et de soumission au service du régime en place et au détriment des intérêts de la nation, de la cohésion et de l'harmonie sociale.

L'homo haitianus est aux prises avec la délinquance politique. Ces individus sans foi ni loi sont utilisés tout au long de l'histoire d'Haïti pour implanter et maintenir au pouvoir des dictatures, des gouvernements pseudo-démocratiques, des régimes corrompus, des gouvernements militaires rétrogrades. En fonction de la conjoncture, ils peuvent multiplier les manifestations violentes, les introductions par effraction, les assassinats ciblés, les expéditions punitives, les enlèvements, les incendies ou les vandalismes pour créer les conditions propices à l'émergence d'une opportunité politique. Les acteurs et les groupes politiques peuvent se faire la guerre par le truchement de ces gens interposés. La délinquance politique, à travers ces individus, à un degré ou à un autre, a assez souvent rythmé l'alternance politique en Haïti.

Ce sous-groupe se présente comme un microcosme de la gestion politique de l'homo haitianus. Plus de deux cents ans après son indépendance, Haïti cherche encore la stabilité politique et un système qui gère pour le mieux la chose publique. Le pacte de gouvernabilité n'a pas encore été trouvé. La valse des constitutions est un témoin éloquent de cette incapacité de l'homo

haitianus à implanter un système politique qui fédère l'aspiration à la liberté, à l'égalité et à la fraternité et l'ensemble des sensibilités, des intérêts de groupe et des projets politiques, dans le cadre d'un contrat social stable, consensuel, juste et fédérateur. En effet, les constitutions et les régimes politiques ne sont pas conçus pour la consolidation de l'État mais pour répondre de manière ponctuelle à des ambitions personnelles ou à des intérêts de clan, souvent contre l'intérêt de la nation. Les régimes dictatoriaux, autoritaires, sanguinaires, autocratiques ou obscurantistes se succèdent à coup de révolutions, d'émeutes, de grèves, d'insurrections armées au détriment de la continuité, au détriment de projets d'envergure à long terme. Pendant ce temps, Haïti rate les opportunités de développement les uns après les autres, plonge de plus en plus dans la pauvreté, voit arriver le spectre de la misère et s'y installe. Haïti vit presque en permanence en situation de crise politique et sociale. Les temps d'accalmie sont généralement de courte durée ; ils sont le fait de gouvernements responsables et équitables ou de gouvernements parvenant à instaurer la terreur. Dans les deux cas, au fil de l'histoire, la crise est seulement couvée sous la cendre ; à la première occasion, les antagonismes ressurgissent et les nombreux aspirants au pouvoir reprennent la baïonnette ; l'homo haitianus ne souscrit pas à la constitution et à la loi ; en effet, il a appris au cours de son histoire que la victoire revient, en fin de compte, à la force (konstitisyon se papye, bayonèt se fè).

Les mœurs politiques reproduisent, à s'y méprendre, la compétition d'individus pour des ressources limitées et insuffisantes. Les plus forts, c'est-à-dire ceux qui sont armés, et pas nécessairement les plus aptes, se saisissent du pouvoir, écrasent leurs adversaires et s'arrogent le droit de profiter des largesses de la république, du royaume ou de l'empire. Des garnisons, des groupes armés, des généraux autoproclamés, des officiers et la petite garde du Palais national ont décidé, à un moment donné, de l'avenir politique du pays, prenant de court l'élite politique, incapable de tracer le cadre de l'exercice responsable et équitable du pouvoir. Très souvent, les changements de régimes politiques se soldent tout simplement en un changement de personnes. Les tout-puissants d'hier sont obligés de céder leur place manu militari aux nouveaux maîtres des lieux, mais les mêmes pratiques, à des détails près, persistent. Les idéologies mises de l'avant par certains régimes sont, en réalité, instrumentalisées à des intérêts pécuniaires et à une velléité de domination.

Les institutions appelées à encadrer le pouvoir politique, telles que le parlement et les cours de justice, sont généralement vassalisées et avalisent béatement la logique des armes, les impulsions du moment, les excentricités des chefs d'état ou de la foule. Ce faisant, elles cautionnent la délinquance politique, lui donnent la respectabilité de la légalité et l'établissent durablement dans les mœurs.

Vandalisme

Au confluent de la délinquance sociale, du sens de la collectivité, de la corruption, de l'impunité, de la responsabilité sociale se situe le vandalisme. De la guerre de l'indépendance à nos jours, l'homo haitianus a connu et perpétré de nombreux épisodes de destruction de son environnement. L'entreprise de destruction a suivi le rythme des révolutions successives et semble s'inscrire dans les mœurs. À la guerre de l'indépendance, on lui a trouvé un justificatif qui se tient ; en effet, les objectifs poursuivis, c'est-à-dire la consolidation de l'abolition de l'esclavage, l'indépendance de la France, la fin de la domination des colons blancs à Saint-Domingue, la fin des relations coloniales avec la France, étaient bien supérieurs aux pertes encourues. Au cours des révolutions qui ont suivi, l'homo haitianus a trouvé des justificatifs à des actes de vandalisme, notamment à l'occasion de la révolte contre le pouvoir duvaliérien durant la décennie 1980. En réalité, le vandalisme est entré dans les pratiques de l'homo haitianus depuis longtemps ; c'est sans surprise que les dégâts soient plus importants et plus tangibles à l'occasion des révolutions.

À la moindre insurrection, l'impulsion destructrice gagne les foules et provoque des pertes au coût social et économique de plus en plus élevé. Dans le sillage de la vindicte populaire, des bibliothèques sont brûlées, des archives sont détruites ainsi que des œuvres d'art, des écoles, des institutions publiques, des centres de service. Mécontents, les employés d'une institution ou des étudiants peuvent détruire une partie du matériel qu'ils utilisaient dans le cadre de leur travail ou de leurs études, coupant quasiment la branche sur laquelle ils sont assis. Les élèves d'une école publique, mécontents et jaloux, peuvent envahir une école voisine et la saccager parce qu'elle fonctionne mieux que la leur et qu'elle est indifférente aux malheurs des autres. Pour exprimer le mécontentement, faire peur, déstabiliser, faire pression sur le gouvernement en place, de temps à autre, des pneus enflammés sont déposés sur la chaussée, laquelle s'en sort fragilisée et sujette aux nids de poules. L'homo haitianus détruit à petit feu la couverture

forestière de son pays ; on coupe des arbres pour fabriquer des barricades ; le paysan haïtien coupe des arbres pour répondre à un besoin immédiat d'argent sans se soucier des répercussions pour lui-même et pour l'ensemble du pays à moyen et à long terme ; pour le plaisir, il y a déjà eu dans le pays des compétitions entre jeunes (seye ponyèt) sur l'habileté à abattre des arbres. D'autres ressources naturelles du pays sont surexploitées, gaspillées ou sacrifiées aux besoins immédiats dans l'indifférence de facto des pouvoirs publics ; ainsi en est-il de la pêche, de la chasse des oiseaux sauvages, des bassins versants et des terres agricoles dans les aires urbaines, des forêts, des sources, des cours d'eau, de la nappe phréatique, des drains urbains, du littoral.

Il existe d'autres formes de vandalisme plus subtiles, qui font tout autant montre de délinquance sociale. L'entretien des institutions publiques ou collectives tient assez souvent du vandalisme ; il n'est pas rare de constater que le minimum pour préserver les immeubles et l'ameublement n'est pas assuré ; ce qui amène à échéance à devoir tout recommencer, à gaspiller des ressources et à sacrifier toute possibilité de progrès. Les élèves détruisent le matériel de l'école mis à leur disposition ; les policiers et les cadres de l'administration publique font de même avec les outils de service, notamment le matériel roulant. L'entretien des infrastructures relevant du domaine de l'État est négligé à un niveau tel qu'il tient du vandalisme ; il est permis de penser que les décideurs le veulent ainsi pour que l'État soit obligé, à un moment donné, de les reconstruire complètement, du fait de bénéfices secondaires personnels et immédiats même si cela pénalise le pays à tous les points de vue. Pour des motifs divers, reliés à des intérêts particuliers, certaines décisions ne sont pas prises à temps, sont galvaudées ou mettent en péril des institutions et des biens collectifs.

Fonction publique

Une société organisée possède un organe exécutif qui lui fournit les services répondant aux besoins de la population. Toutes les dimensions des besoins individuels, collectifs, environnementaux sont concernées : santé, éducation, sécurité, protection, justice, démographie, gestion du territoire, fiscalité, sécurité alimentaire, énergie, communication, technologie, environnement, gouvernement, trésor public, commerce. La tâche est dévolue à la fonction publique directement, ou indirectement par le truchement du secteur privé dont elle régule les offres de service et les services mis à la disposition de la population. La fonction publique peut être

vue comme le bras technique et exécutif des pouvoirs étatiques dans la gestion de la chose publique. À ce titre, elle reflète non seulement la capacité de gestion de l'homo haitianus, mais aussi son leadership, son followship, son sentiment d'appartenance sociétale, en d'autres termes, son intégration sociale.

La fonction publique représente à bien des égards le niveau d'adaptation sociale de l'homo haitianus. Plusieurs paramètres d'adaptation sociale utilisés jusqu'ici dans le cadre de cette étude se retrouvent dans la fonction publique : la nature du rapport entre les citoyens, le sens de l'autre, le service à géométrie variable selon le statut économique et social du demandeur, le professionnalisme, le sens de l'État, la corruption, le népotisme, le favoritisme, l'instrumentalisation politique, la délinquance, le vandalisme, le gaspillage, la paresse.

La fonction publique fonctionne plutôt mal en Haïti. C'est une évidence pour les autorités politiques, les usagers, les chercheurs, les organismes et les bailleurs de fonds internationaux (Barthélemy, 1990 ; Cantave, 2012 ; Destin, 2011 ; Dorval, 1992 ; Transparency International, 2011). La posture du fonctionnaire moyen donne parfois l'impression que l'utilisateur le dérange quand il sollicite un service de l'administration publique. Il est engagé pour percevoir un salaire et non pour travailler. Le système de contrôle de rendement et de la qualité de service étant déficient, les fonctionnaires peuvent ne pas travailler ou travailler peu sans être sanctionnés. Le fonctionnaire ne comprend pas que l'ensemble des usagers, au bout du compte, constitue son employeur. L'utilisateur est obligé quasiment de quémander le service pour lequel il paie et auquel il a droit. Dans la perspective du fonctionnaire, le service est un privilège qu'il se permet d'accorder au plus méritant si ce n'est au plus offrant socialement ou économiquement. Parfois, un véritable calvaire attend l'utilisateur qui veut obtenir sa carte d'identification nationale ou un passeport ; c'est un processus parsemé d'obstacles que l'administration publique est impuissante à enlever. Les conditions d'accueil de citoyens qui désirent s'acquitter de leurs redevances fiscales envers l'État, l'infini temps d'attente, le désordre organisé pour alimenter la corruption, l'incapacité des fonctionnaires à remédier à ces anomalies durant des années si ce n'est depuis toujours, sont à peine croyables. L'État, à travers la fonction publique n'est pas capable de stimuler la paie des taxes et des impôts par les citoyens en les accueillant de manière décente.

Selon des constats convergents, la fonction publique est entravée dans sa mission par des maux séculaires. Il s'y est développé une culture de gaspillage, d'incurie et de paresse. Un pays à ressources limitées se permet de vivre à un rythme princier, eu égard à certaines dépenses sans conséquence de rendement, aux traitements injustifiables et onéreux que des fonctionnaires s'accordent. Les investissements sont peu suivis de réalisations probantes. L'efficacité tout comme l'efficience manquent à l'appel. La gestion des ressources humaines laisse à désirer ; si d'un côté, on peut constater un manque criant de cadres et de compétences pour garantir un suivi adéquat de certains dossiers, d'un autre côté, on peut trouver une pléthore d'employés, engagés, pour ainsi dire, à ne rien faire ; la fonction publique, dans certaines sphères de sa compétence, peut comporter plus de ressources humaines que nécessaire ; les tâches sont donc morcelées et les employés prennent l'habitude de travailler par à-coups ; il se développe ainsi un climat de paresse et de sous-engagement.

La fonction publique est souvent utilisée comme vache à lait. Elle permet de récompenser les partisans ; chaque prise de pouvoir coïncide avec de nouvelles embauches, retour d'ascenseur oblige. Le groupe arrivé au pouvoir crée des espaces d'accès aux privilèges à ses membres. L'accès au poste de fonctionnaire, de facto, n'est pas souvent tributaire de concours d'admission et de pedigree mais l'effet d'un bras politique puissant et inconscient. L'accès à la fonction publique est parfois émaillé de pratiques éthiquement condamnables et dégradantes auxquelles se livrent des cadres en toute impunité. La fonction publique n'est toujours pas une carrière pour l'homo haitianus ; elle peut alors perdre ses meilleurs cadres à la première occasion ; ils partent à la recherche d'une véritable carrière, de nouveaux défis et de meilleures conditions de travail.

La fonction publique est décriée à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Les fonctionnaires eux-mêmes ne semblent pas y croire. Ils perdent confiance dans les capacités et la volonté politique de leurs supérieurs hiérarchiques ; ils ne sont nullement encouragés par les incohérences qu'ils constatent ou pratiquent au quotidien ni par les échecs successifs des tentatives de réforme. Il y a eu beaucoup de tentatives de réformes au fil de l'histoire. Des gouvernements successifs, reconnaissant les faiblesses de la fonction publique, ont essayé ou ont porté le projet de la réformer ; il existe plusieurs lois ou projets de loi successifs sur la réforme de la fonction publique. Après la chute du régime duvaliérien, l'aspiration de la majorité de la population à

une administration publique moderne, non inféodée au pouvoir politique, a trouvé écho jusque dans la constitution de mars 1987. Sous l'égide de cette constitution, de réelles velléités de professionnalisation, de dépolitisation et de modernisation de l'administration publique ont été constatées ; il y a eu, par exemple, les décrets du 17 mai 2005 portant sur la révision du statut général de la fonction publique et sur l'organisation de l'administration centrale de l'État et surtout le programme-cadre de la réforme de l'État 2007-2012. Ces bonnes intentions émanées des décideurs politiques sous la pression des bailleurs internationaux n'ont manifestement pas amené de changements significatifs dans les pratiques de la fonction publique, tout comme les autres tentatives relevées dans l'histoire. Des observateurs nationaux et internationaux ne se gênent pas pour qualifier l'administration publique haïtienne de chaotique.

Anxiété par rapport à la pauvreté et avidité

La capacité d'adaptation sociale de l'homo haitianus peut se mesurer à l'aune de l'enjeu majeur que constitue l'anxiété par rapport à la pauvreté. Cette dernière permet de situer son avidité par rapport aux ressources financières, le pillage éhonté et répétitif des ressources de l'État, l'impuissance des pouvoirs publics à freiner la corruption, la réactualisation de génération en génération du même patron de vol, de prévarication, de trafic d'influence et de pots-de-vin, la délinquance économique, politique et sociale.

À moins de faire le saut qualitatif, le pauvre demeure un pauvre même s'il lui arrive d'amasser de l'argent ; le vide narcissique créé par la pauvreté ne peut malheureusement pas se combler par l'accumulation de biens ; au contraire, l'accumulation risque d'attiser la voracité. Le vide peut ne pas être comblé par un sentiment de sécurité rattaché à un quelconque avenir assuré grâce à l'accumulation frénétique de biens. En effet, il ne s'agit pas ici d'une peur générée par la présence réelle d'un danger, en l'occurrence le spectre de la pauvreté ; il est plutôt question d'anxiété : la peur intense d'un danger non évident, voire d'un danger qui n'existe pas vraiment. En transposant cette équation, de l'individuel au collectif, elle s'applique bien à l'homo haitianus ; il est anxieux par rapport à son avenir individuel et à celui de son clan. Le spectre de la pauvreté demeure pour lui un danger permanent même s'il n'existe plus, compte tenu des biens accumulés (toutes choses étant égales). Aussi l'anxiété par rapport à la pauvreté peut-il nourrir une avidité

insatiable dont les conséquences sont désastreuses pour son adaptation sociale.

L'avidité se traduit concrètement dans les relations d'échange, de vente de service à petite et à grande échelle. L'homo haitianus ne se gêne pas pour tirer le maximum de profit de l'acheteur, de l'individu en demande ; la pratique usurière s'inscrit dans les rapports d'échange, à chaque fois que la chose est possible. Les monopoles se créent et se maintiennent de manière violente parce qu'ils procurent des dividendes juteuses qui peuvent se chiffrer en milliards de gourdes pour un investissement minimal et une prise de risque proche de zéro. Dans le contexte haïtien en particulier, plus l'investisseur est puissant, plus il peut augmenter sa marge de manœuvre, plus il peut être en mesure de rendre son produit incontournable, plus il exploite ses clients en augmentant de manière indue et insensée son profit. Le même réflexe s'observe à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement, la part du lion étant réservée à l'investisseur perché au sommet de la hiérarchie. À chaque fois que l'occasion se présente, si elle n'est pas provoquée à dessein, ceux-là qui sont les mieux placés cherchent à en tirer le maximum de profit sans état d'âme. D'autant plus que le système de régulation n'existe pas ou fonctionne mal.

Il ne peut pas réguler les échanges car il est pris dans le même circuit de l'avidité ; les rapports d'exploitation ont l'intelligence stratégique de stimuler l'anxiété (par rapport à la pauvreté) de ceux qui ont pour mission, en intention première, de les réguler. L'avidité de l'homo haitianus est particulièrement spectaculaire dans le gouvernement. L'accès à un poste de contrôle, de gestion de ressources, de décision, de direction ou d'administration réactualise et intensifie l'angoisse par rapport à la pauvreté de l'homo haitianus. La pression des membres de son clan aidant (comme mentionné au chapitre précédent), elle peut l'amener au bord du point de rupture ; la conscience morale est inhibée ; la tension se calme avec le passage à l'acte : il pose des gestes socialement répréhensibles et prend des décisions illégales, honteuses qui sont censées lui garantir de ne pas être pauvre à l'avenir. Il utilise toutes les pirouettes imaginables pour détourner les ressources de l'État à son profit personnel. Il y a bien sûr des différences individuelles, mais le patron de conduite est le même au-delà des individus. L'homo haitianus ment ; il est plus ou moins motivé à faire fonctionner l'État ; il se fiche des règles sociales et de la collectivité ; il se fait un point d'honneur de s'enrichir le plus que possible ; il instrumentalise le pouvoir

politique, judiciaire ou législatif ; il multiplie les alliances qui maintiennent le système ; il violente la crédulité, l'optimisme, le rêve citoyen et l'illusion du peuple ; il rivalise de stratagèmes frauduleux ; il multiplie les projets viciés, renfermant un agenda caché, généralement le même.

L'État comme organisation a appris à fonctionner au rythme de l'apaisement de l'angoisse par rapport à la pauvreté, c'est-à-dire au rythme des pratiques délétères et antisociales. Les normes réelles ne sont évidemment pas celles qui sont édictées par la loi mais celles qui se sont installées de facto dans la pratique. Elles offrent aux nouvelles recrues la possibilité de calmer leur anxiété en s'abonnant aux pratiques courantes. S'il leur arrive de résister aux pratiques frauduleuses durant les premiers mois ou lors d'un premier passage au service de l'État, dans la durée ou au second passage, l'anxiété (par rapport à la pauvreté) les amène à se conformer, à danser du même rythme et dans la même direction que tout le monde. L'homo haitianus reproduit ainsi, d'une génération à l'autre, une pratique qui avilit, affaiblit, tue à petit feu l'État ; par ricochet, il s'avilit lui-même.

La conduite antisociale a tendance à tuer socialement le citoyen. Les pratiques frauduleuses dictées par l'avidité découlant de l'anxiété (par rapport à la pauvreté) fait du citoyen un voyou. Haïti perd ses hommes, y compris les meilleurs ; elle les voit s'enliser, à son corps défendant, dans l'avilissement des pratiques frauduleuses, perdre leur conscience citoyenne et s'adapter à un système antisocial. Les élites se discréditent, rivés à un leadership délétère et antisocial, prises dans l'étau de l'anxiété par rapport à la pauvreté et développant des réflexes de survie non constructifs et antisociaux.

L'avidité finit par créer, pour ainsi dire, un système qui lui convient ; en effet, il existe une culture de l'avidité ; il existe des pensées, un registre comportemental, des modes d'opération, des mécanismes de défense, des patrons qui résorbent l'anxiété, inhibent le sentiment de culpabilité et la honte et justifient les pratiques répréhensibles. L'avidité a formaté, au fil des ans, nombre d'institutions haïtiennes, au point qu'elles répondent à ses besoins. On y retrouve ici et là des rapports marqués du sceau de l'anxiété (par rapport à la pauvreté), des conduites socialement inadéquates, des services étriqués, des pratiques frauduleuses, de l'incivilité, de la corruption, etc. La conduite sous l'influence de l'avidité est bien ancrée dans les mœurs et l'anxiété par rapport à la pauvreté est un facteur majeur dans la conduite antisociale de l'homo haitianus.

Dès lors, le système en place n'est pas une génération spontanée. Il est une conséquence logique des caractéristiques de l'homo haitianus à ce moment de son histoire. C'est ce qu'il peut réaliser ici et maintenant. Il se ment en faisant miroiter son désir de changement ; en réalité, le système répond à certains de ses besoins plus ou moins conscients. Il se ment en attendant un changement magique de gouvernance. Pour l'instant, les dirigeants peuvent changer, le système demeure ; si l'on changeait de système par un effort volontariste extraordinaire, ce serait pour implanter un système semblable, peut-être plus sophistiqué mais équivalent, capable d'apaiser notre anxiété par rapport à la pauvreté. L'adaptation sociale passe nécessairement par un changement en profondeur de l'homo haitianus lui-même.

Variables intermédiaires

Si l'homo haitianus est profondément marqué dans son développement cognitif, affectif et social par la pauvreté, le lien entre ces phénomènes est modéré ou médiatisé par d'autres facteurs. Ils peuvent être théoriquement nombreux. Quelques-uns des plus significatifs sont brièvement évoqués dans cette section. Ils concernent le contexte géopolitique de la gestation du projet Haïti (le boycott, l'isolement, l'asphyxie économique d'Haïti), les particularités de l'histoire d'Haïti (les circonstances de l'indépendance, l'alliance éphémère entre les anciens esclaves et les anciens libres, le racisme, l'avènement de régimes politiques), la coopération internationale, les événements impondérables et la résilience de l'homo haitianus.

Dette de l'indépendance et blocus diplomatique de la jeune nation

Il existe un argumentaire selon lequel les malheurs d'Haïti résultent d'un complot international visant à faire payer, aujourd'hui encore, la témérité de la révolte contre l'esclavage, en d'autres termes, contre l'ordre établi par les puissances esclavagistes. En effet, la révolution dominiquoise est une anomalie que les puissantes nations esclavagistes ne pouvaient pas accepter comme un état de fait. C'était trop délicat et dangereux pour l'équilibre du monde, au début du 19^e siècle. En particulier, la culture de la canne à sucre et l'esclavage étaient des moteurs de l'économie. La révolte des esclaves noirs et la proclamation de leur indépendance politique créaient un précédent qu'il fallait à tout prix discréditer et éliminer. Il n'était pas question de permettre à une horde d'esclaves noirs, racisme aidant, de faire main basse sur le pactole que représentait le commerce des produits de la canne à sucre. Il n'était pas

question non plus de mettre en péril le système de production axé sur l'esclavage, notamment dans les Amériques. Il fallait que le projet osé d'Haïti dérapât, échouât pour dissuader les velléités d'insurrection ici et là en Amérique et ailleurs. D'ailleurs, Haïti s'était faite le porte-étendard de l'abolition de l'esclavage en soutenant concrètement par des armes, des munitions et des vivres des insurrections contre l'oppression du système colonial. Plusieurs moyens ont été savamment utilisés pour tuer le projet Haïti dans l'œuf : l'isolement diplomatique, le dénigrement (humiliation), la censure commerciale, la réclamation d'une dette de l'indépendance, l'occupation, la mise en tutelle (domination) politique et économique.

Il est entendu que le contexte géopolitique ne peut expliquer, à lui seul, l'appauvrissement d'Haïti ni l'impasse de l'homo haitianus. Toutefois, il est difficile de nier l'apport de ce puissant facteur dans la modulation de l'écologie qui a contribué à engendrer l'homo haitianus.

Les puissances coloniales ont entrepris d'étrangler économiquement Haïti. La réclamation d'une énorme indemnité de 150 millions de francs-or (Smarth, 2015) payables en cinq ans en faveur des colons français par la France sous la menace de 14 bâtiments de guerre, fait partie de cette stratégie d'annihilation de tout essor économique de la jeune nation. Elle traînera laborieusement ce boulet pendant plus d'un siècle ; elle laissera en chemin ses rêves de prospérité et de grandeur. Il y a eu l'autre dette, celle d'Haïti vis-à-vis des banques françaises auprès desquelles des emprunts ont été contactés pour payer l'indemnité réclamée par la France. Si la dette dite de l'indépendance vis-à-vis de la France (passant de 150 millions à 90 millions de francs-or) a été complètement payée en 1883, celle auprès des banques françaises n'a été épongée qu'au beau milieu du 20^e siècle. Ce montant faramineux, compte tenu des capacités d'Haïti, était exigé sous prétexte de remboursement de biens créés par les colons et dont ils perdaient la jouissance. Or les nouveaux propriétaires haïtiens n'ont pas pu profiter vraiment des infrastructures agricoles coloniales puisqu'elles avaient été sérieusement endommagées ou détruites durant la guerre de l'indépendance. Néanmoins, les déboursés périodiques pour le paiement de cette dette envers la France durant un siècle, ont freiné de manière significative l'élan économique de la nouvelle nation avec des conséquences évidentes sur les dépenses publiques et sur le niveau de vie de la population. Cette dette dite de l'indépendance a été l'une des manifestations les plus agressives contre la nouvelle République.

Haïti a été aussi systématiquement, savamment, volontairement ignorée par les puissances du début du 19^e siècle. On acceptait des échanges commerciaux inégaux avec Haïti, étant donné que ces opérations enrichissaient les marchands étrangers et rapportaient des taxes aux états, mais en s'assurant que les relations demeuraient commerciales et non diplomatiques. Il a fallu attendre le 19 janvier 1834, par l'intermédiaire de Mgr John England, évêque de Charleston (États-Unis), envoyé extraordinaire du Pape Grégoire XVI, pour qu'un État, en l'occurrence le Vatican, reconnaisse l'indépendance d'Haïti sans restriction ni condition. La France ne finira par reconnaître l'indépendance d'Haïti qu'en 1838 sous le règne de Louis-Philippe 1^{er}. Haïti avait cru compter sur une amitié naturelle des États-Unis d'Amérique, la première nation américaine à s'affranchir du système colonial européen quelques années avant elle. Il n'en fut rien. En effet, la république étoilée était raciste et esclavagiste. Elle a accepté longtemps d'avoir des relations commerciales avec la jeune république noire en se gardant de leur donner un caractère diplomatique. Certains états avaient ouvertement pris parti pour les colons blancs de Saint-Domingue en leur envoyant nourriture, armes et munitions (Léonard, 2003) ; la défaite de leurs partenaires colons et esclavagistes de Saint-Domingue avait provoqué des ressentiments contre ces hordes d'esclaves noirs qu'il fallait continuer de combattre à tout prix. L'immigration massive (on parle de 10 000 immigrants) de colons français, de mulâtres mais aussi d'anciens esclaves noirs vers la Louisiane et les régions de New York et de Philadelphie au plus fort de la guerre de l'indépendance, a certainement alimenté la mauvaise publicité savamment orchestrée contre la nouvelle république ; on en a fait un repère de sauvages, de barbaries et de toutes sortes d'atrocités. « En Grande-Bretagne et en France, des articles et des ouvrages, à contenu explicitement raciste, désignaient Haïti comme le repaire de la barbarie, du cannibalisme, du despotisme et donc comme un modèle de reflux de la civilisation (Hurbon, 1987. p. 92). Les États-Unis d'Amérique ont attendu la guerre de sécession, l'ambiance de l'abolition de l'esclavage en 1862, pour reconnaître l'indépendance de la première république noire proclamée, suite à la seule révolution d'esclaves réussie, connue à ce jour. Il ne fallait pas donner en exemple la réussite de la révolution antiesclavagiste d'Haïti aux velléités insurrectionnelles en germe dans certaines communautés noires américaines. Puis, la reconnaissance de l'État noir obligerait les États-Unis d'Amérique à accréditer un ambassadeur noir, un pas qu'ils ne pouvaient pas

franchir. Ils ont trouvé toutes sortes de prétexte pour ne pas accepter l'indépendance d'Haïti, dont les conditions de non-agression posées par la France en 1825 et acceptées par le président Boyer ; les Américains en ont profité pour faire valoir qu'Haïti ne peut être traité comme un État si elle accepte d'être vassalisée par une puissance étrangère.

Les États-Unis d'Amérique ont souscrit à la pression constante de la France qui considérait Haïti comme une colonie en rébellion. La France a d'ailleurs obtenu des nations à Vienne en 1815 qu'Haïti soit considérée comme telle. Le concert des nations ont fait d'Haïti aussi longtemps que c'était possible un État paria, isolée, dénigrée, méprisée et condamnée à végéter et à échouer. En 1826, Haïti fut écartée du sommet des états indépendants d'Amérique à Panama (Smarth, 2015) ; pourtant, hormis les États-Unis, toutes les autres nations ont obtenu leur indépendance après elle et, pour certaines d'entre elles, avec son aide. Elles ont décrété l'échec du projet Haïti et ont utilisé la filière diplomatique pour exécuter l'arrêt d'annihilation à petit feu de cet État nègre, de cet État révolutionnaire qui a osé remettre en question l'ordre colonialiste et raciste. Le blocus diplomatique d'Haïti a handicapé de manière significative la fébrile jeune nation avec évidemment des répercussions sur les citoyens haïtiens.

Particularités de l'histoire d'Haïti

Le contexte de la proclamation de l'indépendance d'Haïti peut être aussi considéré comme une variable intermédiaire, du fait de son poids dans le design de la nouvelle république, à travers les difficultés de création de richesses, la difficile régénération des ressources matérielles et humaines perdues, la fragilité de l'union des anciens esclaves et des anciens libres, les luttes intestines. Il semble modérer, en particulier, la difficile quête d'identité de l'homo haitianus.

La guerre de l'indépendance, si on lui accorde une extension large, débutée avec l'insurrection des esclaves de la plaine du nord en août 1791 et achevée en novembre 1803 avec la bataille de Vertières, a occasionné d'énormes pertes de ressources matérielles à travers la colonie de St Domingue. Face aux colons blancs et à l'armée expéditionnaire, les insurgés ont pratiqué dans plusieurs régions du pays la tactique de la terre brûlée ; des villes ont été incendiées, des plantations dévastées, saccagées, incendiées ; l'effort de guerre avait aussi perturbé l'agriculture et la production pendant plus de dix ans. Au lendemain de janvier 1804, l'île, du moins la partie occidentale de l'île, n'avait plus la luxuriance ni l'abondance de vivres, de

denrées, de richesses d'antan. Les rudes batailles entre Espagnols et Français, entre Anglais et Français, entre mulâtres et noirs, contre les Anglais, contre les Espagnols et contre l'armée expéditionnaire française ont laissé des traces dans les habitations, les villes, la faune, la flore, dans l'ensemble de l'environnement physique mais aussi *dans la dynamique psychologique des individus*. Les batailles se sont soldées en la destruction d'infrastructures de production et en de milliers de morts.

La guerre s'est aussi et surtout soldée en une énorme perte de ressources humaines de qualité. Beaucoup d'artisans, d'hommes de métier, de contremaîtres, de sucriers, de mouliniers, de tonneliers, de nègres dits à talents, ces gens de qui dépendaient l'industrie sucrière et l'indigoterie sont morts, handicapés ou immigrés ; en tout cas, ils étaient désormais non disponibles pour relancer la production, au lendemain de l'indépendance. Dès les premiers soubresauts du mouvement des noirs, de nombreux colons blancs et d'affranchis sont partis vers des cieux plus calmes et plus sécuritaires notamment vers la Louisiane ; plusieurs sont partis avec leurs esclaves noirs qui leur étaient restés fidèles. C'était fort probablement des esclaves proches des « grandes cases », relativement bien traités à cause en particulier de leurs talents. La saignée en ressources humaines s'est poursuivie au fil des batailles, de l'augmentation de l'insécurité nourrie par les rumeurs de la restauration de l'esclavage et le « koupe tèt boule kay ». Des historiens suggèrent qu'ils ont été pour la plupart en Louisiane dont ils ont œuvré au développement, au début du 19^e siècle. Les colons blancs qui sont restés n'étaient certainement pas parmi les plus aimés ; fort probablement, ils étaient parmi les plus déterminés à réinstaurer le régime esclavagiste qui a fait leur bonheur et celle de la métropole ; la restauration de l'esclavage était d'ailleurs le but ultime de l'envoi de l'armée expéditionnaire de 1802 à Saint-Domingue (François, 2013). Les anciens esclaves, surtout ceux qui ont connu la rigueur du travail dans les champs et des châtiments inhumains et qui avaient accumulé de la rancœur, n'avaient aucune confiance envers les blancs et leur en voulaient à mort. Alors, la table était mise pour le massacre des blancs après l'indépendance, un autre facteur malheureux qui a réduit davantage les ressources humaines utilisables dans la relance de la production. Il a aussi sonné le glas d'une possibilité de retour de certains immigrés dont des gestionnaires et des ouvriers qualifiés. La nouvelle république ne pouvait pas compter sur de nombreux cadres blancs, mulâtres, voire noirs qui constituaient l'épine

dorsale de la production coloniale, qui faisait de Saint-Domingue la perle des Antilles et le grenier de la métropole.

La fragilité et le caractère éphémère du point de vue psychosociologique de l'alliance entre les anciens esclaves et les anciens libres ont ralenti l'essor d'Haïti et hypothéqué son développement sociétal. À un stade de la révolution dominguoise, les conditions géopolitiques, militaires, économiques, sociologiques et psychologiques étaient réunies pour la fabrication de l'alliance qui a amené les protagonistes à la victoire finale contre les français et à la déclaration de l'indépendance. Le pacte a fonctionné, soutenu par la nécessité de la synergie des forces pour affronter l'ennemi commun ; le pacte n'a pas su se régénérer après janvier 1804. La mosaïque d'intérêts, de sous-alliances, de stratifications, de sous-classes n'a pas pu tenir dans la durée ; il a été rattrapé par les vieux démons mis en place par un enchevêtrement de circonstances au temps de la colonie.

L'appellation générique d'anciens esclaves et d'anciens libres cachent diverses entités avec des intérêts relativement différents, sinon antagoniques à certains moments de l'histoire. Ils ne voulaient pas tous l'indépendance, ne l'envisageaient pas de la même manière ou ne la recherchaient pas avec la même détermination. Parmi les anciens esclaves, il y avait les nègres des champs, les nègres à talents et des nègres des grandes cases qui n'avaient pas été soumis aux mêmes conditions de vie. Plusieurs étaient proches des colons blancs et des affranchis, par conséquent bien intégrés dans le système colonial et relativement satisfaits de leur condition de vie. Ils pouvaient même éprouver un sentiment de loyauté vis-à-vis de leurs maîtres et par ricochet du système esclavagiste. Il y avait aussi d'un côté les bossales, fraîchement arrivés de l'Afrique, insoumis, en réaction par rapport à leur condition d'asservissement et prêts à en découdre et de l'autre les créoles, installés parfois depuis plusieurs générations dans l'île, relativement assimilés, résignés qui s'identifiaient à Saint-Domingue et n'avaient pas connu d'autre condition de vie que l'esclavage. On n'oublie pas que les commandeurs, ces contremaitres armés de fouet qui fouettaient les esclaves pour les stimuler au rendement, les abêtir, les soumettre et mater toute forme de rébellion, étaient parfois des noirs (affranchis ou esclaves). La communauté unie des anciens esclaves n'allait pas traverser les soubresauts de la réalité d'après-guerre. De même, parmi les anciens libres, il y avait des noirs affranchis, des mulâtres nés d'un blanc et d'une négresse, les quarterons nés d'un blanc et d'une mulâtresse, les tiercerons nés d'un blanc

et d'une quarteronne et les « sangs-mêlés », fruit du croisement entre un blanc et une autre race dont les Indiens. Parmi les affranchis, il y avait plusieurs classes sociales et une hiérarchie sociale de fait qui minait la cordialité de leurs relations. Si les blancs étaient au sommet de la hiérarchie sociale à Saint-Domingue, les jaunes se distribuaient sur l'échelle sociale, en fonction du pourcentage de « sang blanc » par rapport au « sang noir » coulant dans leurs veines. Cette identité éclatée était un foyer de frustrations, de sentiment d'injustice, de rancœurs, de revendications, de zizanie au sein même de la classe des jaunes. Par ailleurs, les esclaves et les affranchis vivaient socialement à mille pieds de distance, du temps de la colonie. Certains affranchis de naissance regardaient de haut leurs proches de sang, y compris leurs mères, vivant encore dans l'esclavage ; de fait, ils en avaient honte. Il leur était difficile de faire cause commune longtemps avec les anciens esclaves. D'ailleurs plusieurs affranchis possédaient eux-mêmes des esclaves à l'instar des colons blancs. Leurs aspirations à jouir des mêmes droits civiques et politiques que les blancs, cristallisées dans le mouvement historique dit des affranchis, ne concernaient pas les esclaves. On rapporte qu'à l'heure de l'expédition de Leclerc, les élites noires et mulâtres ont quelque temps pactisé avec l'armée des occupants contre les marrons qui refusaient de se rendre (Casimir, 2009). Il était donc difficile de fédérer ces différents groupes autour d'un projet commun, une fois que l'ennemi commun avait été mis hors d'état de nuire. Dans ces conditions une identité haïtienne avait beaucoup de difficulté à émerger, à s'affirmer et à se renforcer.

Coopération internationale

L'absence de coopération internationale au lendemain de l'indépendance d'Haïti lui a été préjudiciable. Mais une certaine coopération internationale, en particulier celle dont bénéficie Haïti depuis plusieurs années, n'est pas un facteur de protection contre les effets de la pauvreté. Au contraire, elle peut renforcer certains effets négatifs de la pauvreté, voire maintenir la pauvreté elle-même. Pourtant, la coopération internationale aurait pu bonifier significativement le niveau de vie de la population. À ce titre, elle se pose d'emblée en facteur intermédiaire entre la pauvreté et le développement.

En effet, la coopération internationale est idéalement l'une des plus belles expressions de la solidarité entre les nations, un mécanisme qui consacre la synergie des talents, des générosités, des connaissances, des expériences pour le bien de la terre et de ses habitants à travers les domaines les plus

variés, tels que l'éducation, l'écologie, l'économie, la politique, le développement durable, l'agriculture, la santé, les droits humains, la reproduction, les catastrophes naturelles, la science, la technologie, l'alimentation, les énergies, le commerce, la lutte contre la pauvreté, etc. Ainsi, les experts de plusieurs pays travaillent conjointement sur des projets d'intérêt international, voire mondial ; des techniciens travaillent conjointement pour gérer des ressources frontalières ou des activités intéressant leurs nations respectives ; des marchés transnationaux sont créés ; des alliances militaires voient le jour ; des professionnels laissent leurs pays et consacrent des mois ou des années dans un autre pour partager leurs expertises, parfois de manière bénévole, en vue de faire une différence dans la vie des populations d'accueil. Ces gestes en soi témoignent de la solidarité entre les peuples, de la manifestation de soutien au-delà des frontières, autant de facteurs susceptibles de rassurer, de réduire les méfaits de phénomènes négatifs dont la pauvreté.

La coopération internationale n'est pas toujours aussi limpide, transparente et idyllique. Si c'est assez souvent le cas au niveau des individus, il n'en est pas de même au niveau des organisations et des états. Depuis un certain temps, émerge une critique soutenue (1) des interventions répétées de la « communauté internationale » et (2) de la coopération internationale en Haïti à travers les organismes étatiques de coopération, les organisations régionales, les organismes non gouvernementaux. C'est un secret de polichinelle que la dite communauté internationale, formée par les ambassades des principaux bailleurs d'Haïti, est très impliquée dans la gestion de l'État en Haïti. Elle interfère jusque dans l'organisation des élections et la proclamation des résultats. Elle agit comme éminence grise dans l'élaboration et la mise en place des politiques publiques tout en n'étant pas redevable des résultats. Tout le blâme est adressé aux gouvernements haïtiens, l'éminence grise restant dans l'ombre, échappe à l'obligation de rendre compte. Ainsi va la mise en tutelle déguisée du pouvoir en Haïti ; cette tutelle est plus ou moins prononcée selon les conjonctures et la personnalité des acteurs politiques haïtiens. Les vrais concepteurs et, toute proportion gardée, les vrais décideurs ne sont pas obligés d'assumer les conséquences de leurs politiques. Cette dynamique particulière n'est probablement pas étrangère aux échecs successifs des tentatives de réduction de la pauvreté ; en effet, la responsabilité est diffuse tout comme l'imputabilité. De plus, il est permis de penser que les vrais mobiles de ces

interférences n'ont pas principalement comme finalité le développement d'Haïti mais sont surtout ordonnés à d'autres intérêts économiques et géopolitiques.

Par ailleurs, les institutions régionales et les organisations non gouvernementales, au bout du compte, affaiblissent l'État haïtien. La méfiance des bailleurs internationaux vis-à-vis des gouvernements en place en Haïti réduit l'état haïtien à un rôle de spectateur dans le grand désordre de l'humanitaire sur son territoire. Les experts (assez souvent étrangers) dictent les besoins du peuple haïtien et au prix d'une logistique et de salaires relativement coûteux, ils développent et exécutent des projets sans coordination. Les chances de retombées positives sont minces, y compris le renforcement des capacités qui figurent pourtant, assez souvent, au premier rang des objectifs de l'ingérence humanitaire. Haïti, dans sa structure étatique et dans les organisations de la société civile, est assez souvent traitée comme une mineure qui ne connaît pas encore ses réels besoins et ne sait pas encore se servir de son libre arbitre. À titre d'exemple, selon le CERFAS (2013), plus de 80 % des dons préposés à la reconstruction depuis 2010 ont été gérés en-dehors de tout contrôle des finances publiques. De plus, une portion importante des fonds retourne systématiquement aux pays donateurs via le mécanisme de l'attribution des contrats. Le CERFAS précise : « Une analyse des contrats de la Commission européenne – qui sont rapportés sur la page web d'EuropeAid – montre que 76.7 % de la valeur des contrats alloués, pour un total de 32 millions d'euros en 2010 et 2011, a été attribuée à des entreprises européennes. Seulement 7,48 millions d'euros, donc moins de 10 millions de \$US (1€ =1, 3\$US), sont allés à des firmes haïtiennes ». La coopération internationale est donc prise entre la recherche de rayonnement des bailleurs, la solidarité entre nations, la promotion d'un modèle sociopolitique/socioéconomique et l'impact sur le développement d'Haïti. Il n'y a pas d'évidence que ce dernier soit vraiment priorisé.

D'ailleurs, les organisations non gouvernementales (ONG) sont de plus en plus de grosses institutions avec pignon sur rue, employant des milliers de personnes. Leur raison d'être s'inscrit paradoxalement dans l'incapacité de certaines nations à assumer les services essentiels à leur population et à progresser. Elles exercent un réel pouvoir dans des états faibles comme Haïti. À bien y regarder, le renforcement des capacités de ces états équivaut à un lent suicide pour les ONG humanitaires. On comprend bien que l'aide des ONG tourne assez vite à la charité (aumône) et sert à panser les blessures

de la pauvreté et non à l'éradiquer. Ce faisant, cette aide peut engendrer ou nourrir l'impuissance et la dépendance. Bref, alors que la coopération internationale pourrait théoriquement constituer un facteur de protection contre les méfaits de la pauvreté, de fait, elle se nourrit au bout du compte de la pauvreté elle-même.

Événements impondérables

Les événements impondérables n'ont pas épargné Haïti depuis 1804. D'aucuns diraient qu'il n'y a rien de particulier justifiant une considération dans la recherche des facteurs de risque pour le développement en contexte de pauvreté, étant donné que toutes les régions du monde et tous les pays ont leur part de désagréments, notamment à cause des désastres naturels. Pourtant, ces événements éveillent l'intérêt à plusieurs titres ; ils peuvent servir d'outils de relance économique grâce à l'effort de reconstruction ; ils sont alors transformés de désastres à opportunités ; cela exige bien entendu une capacité d'organisation suffisante et une vision que certaines nations possèdent ; ils peuvent aussi anéantir le peu d'infrastructure disponible dans certains pays et les faire reculer de plusieurs années ; leurs timides efforts de redressement n'engendrent pas mieux qu'une spirale recul-redressement au point de ne pas pouvoir réaliser de projets de développement à moyen et à long terme. Haïti relève malheureusement de cette dernière catégorie. Or, les catastrophes naturelles n'ont cessé de s'acharner contre elle. La liste est longue ; les tempêtes tropicales, les ouragans, les inondations, les séismes d'intensité variable ont provoqué des dégâts considérables et sommé la population de reconstruire avec des ressources de plus en plus limitées. Suit un relevé non exhaustif des principales catastrophes naturelles enregistrées en Haïti depuis le 19^e siècle.

–18-10 novembre 1816 : un cyclone occasionne des dégâts considérables dans le département de l'ouest, particulièrement au niveau du golfe de la Gonâve.

–12-19 août 1831 : inondations aux Cayes faisant des centaines de victimes.

–7 mai 1842 : tremblement de terre suivi de raz-de-marée détruisant la ville du Cap-Haïtien et d'autres villes de la côte nord dont Fort-Liberté, Port-de-Paix, Gonaïves.

–12-13 août 1915 : un puissant ouragan dévaste la péninsule du sud.

–21 octobre 1935 : un ouragan touche à nouveau les villes de la côte sud et tue environ 2000 personnes.

- 11-12 octobre 1954 : l'ouragan Hazel sème la mort et la désolation en Haïti ; les vents soufflant à plus de 249 km/h font des milliers de victimes.
- 3 octobre 1963 : l'ouragan Flora traverse Haïti et laisse derrière lui plus de 5000 morts dans les départements de l'ouest et du sud.
- 1^{er} juin 1986 : 20 000 hectares de terre inondés dans la région des Cayes et plusieurs milliers d'habitations endommagées.
- 23 février 1989 : inondations sur l'île de la Gonâve ; 4 945 familles sont affectées, 1 527 maisons détruites et 1 640 endommagées.
- 12-13 octobre 1994 : l'ouragan Gordon traverse la péninsule du sud, provoque des inondations monstres et tue plus de 2 000 personnes.
- 23 septembre 1998 : l'ouragan Georges dévaste le sud-est et le nord-ouest et fait 167 500 sinistrés.
- 23-24 mai 2004 : des inondations dans le sud-est font 1 232 morts, 1 443 disparus et 31 130 sinistrés.
- 18-19 septembre 2004 : le Haut-Artibonite est sérieusement éprouvé par l'ouragan Jeanne ; plusieurs milliers de personnes sont tuées notamment aux Gonaïves et plus de 300 000 sinistrées.
- 17 mars 2007 : au plus fort des averses ayant duré une semaine, six départements connaissent des inondations sévères (Sud-Est, Ouest, Grand-Anse, Nord, Nord-Est, Nord-Ouest).
- 8-9 mai 2007 : des pluies torrentielles provoquent des dégâts considérables dans le nord, le nord-est (particulièrement la ville de Ouanaminthe) et le sud.
- 12 janvier 2010 : un séisme de magnitude de 6,3 dont l'épicentre se situe à 17 kilomètres de Port-au-Prince détruit une partie de la capitale, tue plus de 300 000 personnes et fait plus d'un million de sans-abris.
- 24 octobre 2012 : l'ouragan Sandy provoque des pluies diluviennes dans les départements de l'Ouest, du Sud et de la Grande-Anse, laisse 200 000 personnes sans abris et dévaste 70 % des récoltes de la péninsule du sud.
- Octobre 2013-avril 2014 : sécheresse extrême dans le département du Nord-Ouest et une partie du Centre, du Nord-Est et de l'Ouest.
- Octobre 2016 : l'ouragan Matthew dévaste les départements du Sud et de la Grande-Anse, détruit presque tout sur son passage (couverture végétale, récoltes, maisons, infrastructures routières, infrastructures touristiques) et tue plusieurs centaines de personnes.

D'autres événements impondérables ont modulé la gestion et l'évolution de la pauvreté en Haïti. Dans ce groupe, nous pouvons citer l'avènement de la fièvre porcine africaine, la douloureuse éradication du cheptel porcin créole et l'échec cuisant du repeuplement, l'occupation américaine et la mise sous tutelle qui a su se réinventer plusieurs fois en un siècle, l'embargo économique imposé à Haïti en 1991, l'occupation du territoire par les forces onusiennes à maintes reprises. Ces événements renferment un potentiel de modulation de la pauvreté ; avec le recul de l'histoire, l'étude des conséquences suggère qu'ils ont exacerbé la pauvreté en Haïti et par ricochet influencé négativement le développement de l'homo haitianus.

³ Extrait d'un discours de Duvalier que la radio nationale rediffusait régulièrement au début de la décennie 1980.

⁴ Dans un langage plus châtié, le terme « maléré » désigne les pauvres et le terme « pòv » (dérivé du terme « pauvre » français) désignent les miséreux, ceux qui sont au bas de l'échelle socio-économique, qui sont réduits à mendier pour survivre.

RÉFLEXES DE PAUVRETÉ

La théorie de l'évolution nous a fait découvrir que l'humain comme tous les êtres vivants est obligé de s'adapter pour rester en vie. On s'adapte ou on meurt. La mort peut être physique ; c'est d'ailleurs l'expérience la plus visible. Elle peut être aussi sociale ou psychologique. L'humain est génétiquement équipé pour s'adapter. Il résiste aux agressions répétées et circonscrites de l'environnement physique. Il affronte psychologiquement des agressions de toutes sortes dont les stress, les événements malheureux, les catastrophes, les pertes, les stimuli désagréables, les conflits.

Dans la dynamique de cet effort constant d'adaptation, il développe des outils pour survivre. Par instinct de survie, l'humain fait face aux agressions, provenant de l'environnement, en développant un mécanisme psychique complexe -- Cette théorie est très largement acceptée par les psychologues ; ce mécanisme est à la frontière de la conscience et de l'inconscient ; il se présente comme un mouvement réflexe du psychisme intervenant pour protéger la personnalité menacée -- L'humain en interaction avec son environnement social traite des sollicitations de toutes sortes ; nombre de ces sollicitations sont ressenties comme des agressions mettant en péril son équilibre et son bien-être. Alors se déclenche le mécanisme de protection : il peut être un mécanisme d'adaptation, (1) qui est le plus évolué, celui qui s'observe généralement chez les personnes bénéficiant d'une bonne santé mentale ; il peut être un mécanisme de défense (le concept le plus vulgarisé) (2) qui maintient l'équilibre de manière plus ou moins adaptée ; il peut être même une maladie mentale (3) ; on parle par exemple de la dépression qui protège contre la mort (anéantissement). Les mécanismes peuvent être très adaptés, voire nécessaires dans un certain environnement social, dans un certain environnement physique et à un âge donné ; ils peuvent être moins adaptés dans d'autres environnements ou à un autre âge ; ils peuvent même être problématiques dans certains contextes.

Face à la pauvreté, qui constitue un gros stress mettant en péril le bien-être de l'humain, il réagit par des mécanismes de protection plus ou moins adéquats et plus ou moins adaptés. Ces dits mécanismes facilitent la réduction de l'anxiété, diminuent la souffrance. De ce fait, ils maintiennent

un certain niveau d'équilibre ou un certain sentiment de bien-être malgré la présence de la pauvreté. Aussi les individus aux prises avec la pauvreté peuvent-ils ravalier leurs ambitions, accepter leurs conditions de vie, réduire leurs objectifs, se concentrer excessivement sur les besoins physiologiques de base, s'engluer dans la lutte pour la survie, réfréner l'élan vers les sommets, baisser les standards, délaissier les hautes sphères, se mettre un plafond, atrophier les élans de l'esprit, se contenter de peu, composer avec la médiocrité, abandonner le désir du progrès continu, se contenter de petits succès, entretenir des pensées défaitistes, anticiper l'échec, développer des astuces hors-la-loi pour s'assurer le minimum vital ; ils peuvent aussi faire du volontarisme, se mettre en surrégime, décupler les efforts pour s'en sortir, se mettre en tension permanente, se dépasser, faire de l'héroïsme au travail. Le lecteur peut comprendre que cette deuxième série de mécanismes est l'apanage d'une minorité ; ils semblent être plus évolués mais n'en demeurent pas moins, tout comme les premiers, de la catégorie des mécanismes de défense ; ils sont tous ordonnés essentiellement à la survie et comportent des effets secondaires (pervers) dont le développement d'une mentalité de pauvres.

L'homo haitianus, comme tout humain vivant dans une situation de pauvreté chronique, développe des mécanismes de survie. Ils lui permettent de maintenir l'équilibre psychique et de garder un certain sentiment de bien-être. Ils seraient même de l'ordre de la résilience ; on connaît la grande capacité de résilience de l'homo haitianus. D'ailleurs, l'Haïtien moyen croit qu'il est increvable. Néanmoins, ces mécanismes qui s'installent au fil de son histoire comportent des effets pervers : ils dessinent une manière d'être ; ils suscitent des réflexes particuliers ; ils créent des stéréotypes particuliers ; ils forgent une mentalité.

Réflexes de pauvreté

Des patrons de conduite s'installent, en effet, et deviennent une manière habituelle de vivre et de fonctionner. L'homo haitianus peut agir et réagir comme une pauvre personne (pauvre individu) quel que soit son statut économique et social. Cet énoncé grave s'étaie sur des réflexes que nous nous permettons de qualifier dans cette étude de réflexes de pauvreté. Ils sont nombreux et diversifiés. En voici quelques-uns.

Déficit de planification et de suivi : Il est pris dans l'ici et maintenant, dans la survie ; il lui est difficile de projeter et de se projeter dans le moyen et long terme ; d'où l'absence de continuité et de suivi et, par conséquent,

l'impression de réinventer la roue, de recommencer continuellement, de tourner en rond, de ne pas produire de résultats probants.

Plagiat : C'est un mot choisi pour souligner la tendance à la reproduction et surtout l'atrophie du génie créateur. Cela paraît moins évident au niveau de l'art et de la littérature ; toujours est-il que l'homo haïtianus est quasiment moribond au niveau de la technique et de la science. Sa confiance dans ses capacités et dans les capacités de l'Haïtien est en souffrance ; il se dédouane en imitant les autres qui ne sont paradoxalement pas plus talentueux que lui.

Horizon limité : On sait depuis longtemps que rien n'est impossible et que l'impossible n'existe pas ; en effet, l'impossible équivaut à la limite de notre imagination et de notre capacité actuelle de création. L'homo haïtianus est coincé dans des limites ; il est d'ailleurs pris dans une impasse politique, économique et sociale ; il n'arrive pas à en sortir. Son horizon est entravé par ses peurs, ses échecs, ses reculs et ses doutes. Il a ainsi tendance à diminuer ses prétentions et à se contenter de peu.

Vision étriquée : Comme un pauvre, c'est-à-dire une personne profondément marquée par la pauvreté, il n'entretient pas l'utopie des grandeurs ; ses rêves peinent à prendre de la hauteur ; sa vision est limitée ; ses projets sont humbles et se circonscrivent dans un temps limité. En guise de réaction, il peut de temps en temps crâner, mais les rêves découlant de ces réactions volontaristes sont plus de l'ordre de chimères que d'utopies.

Médiocrité : Il peut développer une certaine culpabilité par rapport à l'ambition, au culte de la perfection. Il ne se surpasse pas pour se classer parmi les meilleurs ; d'ailleurs, il juge l'étranger meilleur que lui ; il ne se croit pas en mesure de rivaliser avec lui jusqu'à le dominer ; il accepte plutôt la domination de l'étranger en qui il reconnaît le dépositaire de la science, du savoir, voire de l'intelligence. Il se baisse pour laisser passer au-dessus de lui les grandes idées qui dessinent les contours de la civilisation et qui mènent le monde. Il peut justifier sa paresse par la théorie du complot (de toute façon, il ne serait jamais reconnu), ignorant que l'excellence s'impose toute seule et, dans le pire des cas, procure un bien inappréciable à l'agent qui la recherche et l'obtient. Il s'installe dans l'ordinaire et le banal.

Curiosité intellectuelle : Il peut s'arc-bouter à des idées simples, à des vérités généralement admises au lieu de chercher à en savoir davantage ; les connaissances limitées limitent d'autant les réalisations et la perspective de progrès. Les institutions et les entreprises atteignent vite un plafond et s'en contentent. Elles n'ont pas le souci de continuer à progresser, à s'améliorer, à

se raffiner et à grossir. Il y a peu ou pas de projet de bonification de produits pour rafler d'autres parts de marché. À l'origine, l'homo haitianus n'est pas porté à raffiner ses découvertes et ses certitudes. Il se repose sur les lauriers remportés dès le premier élan.

Impuissance : Il existe chez l'homo haitianus une tendance à éviter les sentiers compliqués et apparemment inaccessibles, à capituler face aux difficultés, à se limiter au constat des dégâts, à perdre le contrôle sur le cours des événements, à être à la remorque des circonstances, à aborder les difficultés sous l'angle de problèmes au lieu de les étudier dans une perspective de solutions, à se plaindre, à justifier ses insuffisances et ses fautes. Quand les demandes et les exigences décuplent avec le temps, il prend peur et s'auto-paralyse. De plus, l'échec répété laisse des traces dans son sentiment de compétence. Ce processus peut l'amener à l'abdication. Alors, l'acceptation de l'inacceptable s'installe en guise de mécanisme de défense, soulageant le psychisme de la douleur de l'impuissance.

Sentiment d'inadéquation/déficit de sentiment de compétence : C'est le genre de tare qu'on a généralement beaucoup de difficulté à s'avouer. Il se voit dans les comportements et s'entend dans les critiques ou dans les insultes échangées par deux personnes qui ont des caractéristiques communes. À leur insu, les adversaires font ressortir le sentiment profond qu'ils nourrissent plus ou moins consciemment. L'Haïtien moyen, au plus profond de lui-même, s'apprécie négativement ; il a tendance à se rabaisser indument et à rabaisser ses compatriotes, en comparaison avec les étrangers. De même, il est porté à minimiser ses réalisations tout en amplifiant celles de l'étranger. Il se met lui-même un frein dans la course au savoir, à la production, à l'image, au respect et à la conquête de parts de marché.

Nivellement par le bas : Une élite consciente de ses valeurs et de ses capacités serait un leitmotiv et dessinerait un élan puissant, susceptible de tirer tout le peuple vers le haut. Certains soubresauts dans la jeune histoire d'Haïti illustrent ces propos. Mais les élans, à chaque fois, se brisent et engendrent des désillusions. Au lieu d'être aspiré vers le haut, l'homo haitianus a tendance à regarder ses orteils, à regretter les occasions manquées. Les leaders charismatiques rentrent dans les rangs et se mettent à tourner en rond comme tout le monde. L'homo haitianus élimine ses génies et engendrent une masse informe, sans relief ; nous devenons des quidams identiques.

Autodénigrement : Il a le sens de l'humour, un mécanisme qui lui sert beaucoup dans la frustration, la colère, le ressentiment, la peine et la souffrance, à se donner une raison de vivre. Il lui sert à liquider les affects négatifs, potentiellement dommageables. L'humour exprime aussi, à bien y regarder, l'autodépréciation, une tendance profondément ancrée chez l'homo haïtianus. L'humour haïtien est, pour une part, ouvertement raciste, anti-haïtien, nihiliste ; l'homo haïtianus s'y accorde trop souvent les mauvais rôles et gratifie les étrangers des bons rôles. Il s'y dépeint comme rusé, menteur, grossier, superstitieux, radin, méchant, suspicieux, inculte, idiot.

Locus de contrôle externe et victimisation : Il accuse le coup et se console comme il peut. Il met ses déboires sur le compte des circonstances défavorables, des forces supérieures, du destin ou des autres. Il ne se sent pas particulièrement responsable de ses malheurs. Ce réflexe le protège contre les affres de la culpabilité, le désarroi et potentiellement le suicide. Ce réflexe nourrit l'irresponsabilité et la victimisation. Il prend la posture de la victime ; il subit les événements et ne s'estime pas pouvoir les prévoir et les canaliser. Il peut pleurer avec des larmes merveilleuses du point de vue artistique, mais il lui est difficile de se dresser sur les vagues tumultueuses des événements pour les utiliser à ses propres fins.

Initiative : Il peut être plus réactif que proactif. Il ne se sent pas de taille à partir à l'avant-garde ; il emprunte les terrains balisés par d'autres. Il imite, se brise les ailes et laisse à d'autres le soin de lui dessiner son plan de route. Il abandonne le contrôle de son propre cheminement, de son propre parcours.

Voracité : Le trou narcissique est béant. L'homo haïtianus est bien représenté par ce personnage emblématique des contes créoles, connu sous le nom évocateur de « tête sans corps » ; le personnage est insatiable ; il ne peut être repu car la quantité gargantuesque de nourriture qu'il ingurgite pour se repaître ne va nulle part. Son estomac s'apparente à un trou abyssal. À cause d'un sentiment de manque ancré, l'homo haïtianus peut perdre le contrôle de la frénésie de l'accaparement, de la thésaurisation, de l'accumulation, ce qui amène en bout de ligne, paradoxalement, la destruction et l'appauvrissement.

Méfiance et déficit de collaboration : Sa représentation de l'altérité est négative. En effet, l'autre est un concurrent potentiel pour les maigres ressources disponibles. Par la magie de l'élan de survie, se met en place la méfiance vis-à-vis de l'autre qui est plus une menace vivante qu'un

partenaire. Il faut ajouter que le repli agressif vécu par rapport à l'autre est projeté sur ce dernier, ce qui renforce la méfiance. À ce compte, le réflexe de méfiance défie ou élimine toute velléité de coopération. Au contraire, le réflexe de compétition s'installe, faisant pendant à la méfiance.

Compétition déloyale : Cette compétition est souvent déloyale, vu la présence d'enjeux de survie, de l'avidité et de la méfiance. Le consensus social sur une limite à la compétition n'est pas évident ; les lois réglementant les différentes espèces de compétition n'arrivent pas à s'imposer ; les protagonistes, en réalité, tendent à ne pas supporter d'autres règles que la raison du plus puissant. Alors, par réflexe, l'homo haitianus se débrouille par tous les moyens pour emmagasiner le plus de ressources possible dans une concurrence de tous les instants.

Déficit du sens de la collectivité : Eu égard aux réflexes présentés dans ce chapitre, les intérêts de la collectivité sont logiquement subordonnés aux intérêts particuliers. La tendance est plutôt à la recherche du bien-être personnel et égocentrique, parfois au détriment de la collectivité, même si l'homo haitianus est un être de relation et non fondamentalement égoïste ; en réalité, sa collectivité se limite à sa famille et à son clan. Le sens de la collectivité nationale et le sentiment d'appartenance à une collectivité sont sérieusement abimés avec des répercussions dans la gestion de la chose publique, dans l'usage des biens collectifs et dans les rapports entre les citoyens.

Incivilité : La galanterie, le sens d'accueil, l'entraide, la protection des personnes âgées et des enfants et le respect de l'autorité sont apparemment bien installés dans les escarcelles de l'homo haitianus ; c'est le cas dans les relations dyadiques et dans les rapports intra-clan ; en dehors de ces cercles, le réflexe égocentrique axé sur la survie semble prévaloir. Cela s'observe presque à tous les coups dans l'attitude de l'homo haitianus en face des enjeux nationaux et à la croisée des intérêts divergents.

Gaspillage : Moins on a de ressources disponibles, plus on a tendance au gaspillage ; le pauvre peut avoir de la difficulté à mesurer la valeur des biens mis à sa disposition, c'est-à-dire des biens qu'il n'a pas fabriqués à partir de sa propre industrie ; il peut, par le fait même, avoir tendance à la facilité, à la légèreté et finalement au gaspillage. L'homo haitianus aurait développé le réflexe contraire à la protection des maigres ressources héritées des pères de la nation et des circonstances historiques, géographiques, physiques, économiques et militaires. Il agit comme s'il n'en connaissait pas la valeur.

Il peut se trouver de bonnes raisons pour détruire la couverture végétale, polluer l'eau souterraine, détruire la faune sous-marine et tout l'écosystème, sacrifier les espaces agricoles, surexploiter les mines, etc. Et il se montre incapable d'arrêter l'hémorragie alors que tous les signaux indiquant la destruction totale sont clignotants. L'homo haitianus ne sait pas entretenir et protéger ses biens, particulièrement les biens collectifs. Il construit, néglige sa construction, investit de l'énergie à expliquer qu'il ne peut en prendre soin de manière adéquate et se trouve en demeure de reprendre la même construction, une fois qu'elle s'effondre. Il s'inscrit dans un perpétuel recommencement avec, en plus, une diminution de la qualité (toute chose étant égale) au fil des reconstructions mal avisées. Il est aussi très sensible au tabula rasa ; il peut tout détruire sous prétexte de mettre fin à un vieil ordre des choses pour en activer un nouveau ; dans ces opérations cycliques, tout est amoché : l'environnement, les biens construits, le patrimoine intellectuel, moral et culturel, l'image, la crédibilité.

Rapport au temps : La gestion du temps est un autre lieu de gaspillage dans la pratique de l'homo haitianus. Les secondes et les minutes ne comptent pas, les heures non plus. Il ne saisit pas que le temps a un coût et constitue une richesse. Il s'évite le stress du temps en sacrifiant systématiquement le temps. Il perd allègrement du temps et perd son temps. Cette absence du sens du temps fait pendant à un autre réflexe plus global, celui de l'*informel*. L'homo haitianus évite le formel, le contraignant ; il évite de rendre compte ; il peut considérer comme un manque de respect l'insistance du partenaire à demander des comptes. Il préfère ne pas avoir à passer un examen, à montrer pattes blanches, à être contrôlé. Il préfère ne pas avoir d'échéancier, ni de calendrier précis, ni d'évaluations périodiques. Le lecteur peut aisément comprendre qu'il y ait peu de suivi dans ses projets, qu'il y ait d'éternels recommencements et des progrès mitigés ; il peut comprendre aussi que la velléité de recherche de résultats est entravée, vu l'absence de contrôle et le refus de rendre compte.

Rapport à l'argent : Un réflexe certainement attendu par le lecteur est le rapport malsain à l'argent qui a toujours manqué dans le portefeuille du pauvre et qui continue psychologiquement de manquer même si, de fait, il ne manque plus. Il se développe donc un rapport affectif désordonné et délétère avec l'argent. L'homo haitianus vit malheureusement dans la peur de manquer d'argent. Ce dernier prend de l'importance et est toute puissante ; il devient le baromètre entre le bonheur et le malheur, entre la dignité et la

déchéance, entre la réussite et l'échec, entre l'être et le moins être. Ce qui provoque des comportements inadaptés, non productifs, socialement inacceptables et condamnables par rapport à l'argent.

Jalousie paralysante : L'homo haitianus digère mal les succès de son camarade de condition ; ils peuvent être perçus comme une démonstration publique de son propre échec. Ces succès apportent un inconfort additionnel à sa condition précaire. Il peut se sentir raté et vil avec les succès répétés de l'autre. Il devient plus apaisant que tout le monde soit logé à la même enseigne en ce qui a trait aux succès et aux échecs. Dès lors s'élève une jalousie paralysante. Par réflexe, il peut agir de manière plus ou moins subtile et plus ou moins consciente pour tirer les autres par le bas comme il en est dans un panier de crabes ; les crabes s'empêchent mutuellement de sortir de la situation dangereuse.

Rapport à la beauté, à la propreté : Le pauvre peut théoriquement faire la différence entre la beauté et la laideur, la propreté et la saleté comme tout être doué d'intelligence et de sensibilité. Mais, il apprend à se satisfaire du niveau de propreté et de la qualité de vie, reliés à sa condition de pauvre. Ce qui peut amener jusqu'à l'intégration de la laideur, de l'abjection, de la crasse, de la malpropreté au point de devenir une manière naturelle de vivre, au point de disparaître de la vue et du conscient de l'individu en situation. L'homo haitianus vit en marge de la modernité, dans des cités vétustes, délabrées, mal construites ou élevées avec des moyens de fortune ; dans le pire des cas, il peut même être rendu à jongler entre des tas d'immondices. L'aspect physique de ses écoles, de ses hôpitaux, de ses marchés, des bâtiments logeant l'administration publique est pitoyable. Son aménagement du territoire laisse à désirer. Il ne possède pas encore les infrastructures de base minimales pour une survie décente. À un moment donné, il n'a même plus honte de ses conditions de vie hautement précaires parce qu'il les a intégrées.

Pensées automatiques

Ces réflexes de pauvreté seraient alimentés par des pensées automatiques qui les renforcent continuellement et assurent leur maintien. Elles leur apportent la rationalisation qui justifie leur présence chez l'homo haitianus et en dilue, en même temps, le malaise. Ce sont des stéréotypes négatifs qui rabaisent l'image de l'Haïtien, promeut la méfiance, exacerbe l'impuissance et confirme la fatalité.

Traitement du label haïtien : L'Haïtien moyen a une pauvre perception de tout ce qui est labellisé haïtien ; tout produit émanant de l'industrie haïtienne est jugé inférieur d'entrée de jeu avant toute analyse ; même l'analyse peut être biaisée, le préjugé étant tellement fort et ancré. Tout autre produit d'où qu'il puisse provenir est jugé supérieur. Le label haïtien est décrié, rejeté. L'idée sous-jacente à ce stéréotype est que rien de bon, de fini, de beau, d'excellent, d'intelligent, de parfait ne peut émaner du savoir-faire haïtien. Cette pensée automatique s'insinue dans presque tous les domaines, y compris les produits agricoles, l'administration scolaire, l'université, l'enseignement, les produits manufacturiers, la gastronomie, l'hôtellerie, la langue, la culture, les ressources humaines, la faune, la flore, les arts, l'éducation, etc. Le lecteur remarquera que même les domaines à succès évidents ne sont pas préservés.

Méfiance viscérale : L'Haïtien moyen nourrit l'idée reçue que son congénère lui en veut d'une manière ou d'une autre, qu'il ne saurait lui vouloir du bien. Il est de toute façon, même s'il n'existe pas de faits corroborant cette perception, un ennemi potentiel dont il est prudent de se méfier. C'est une croyance ancrée nourrie malheureusement à travers les méandres de l'histoire ; elle a été savamment utilisée par les détenteurs traditionnels du pouvoir en Haïti et par des régimes totalitaires pour opposer leurs contradicteurs les uns aux autres et sauvegarder leur position et leurs privilèges. On exacerbe volontiers les conflits « normaux » entre particuliers pour asseoir la thèse du « depi nan ginen, nèg rayi nèg ». Pourtant, l'Haïtien moyen est plutôt bonhomme ; il aime tout le monde, y compris l'étranger. S'il se juge être de bonne foi, s'il juge que ses proches le sont aussi, il part de l'idée de base que les autres congénères ne le sont pas.

Ne pas se fier à un Haïtien : L'Haïtien moyen pense que son congénère ne dit pas toute la vérité, ne permet pas à son interlocuteur d'accéder à son véritable agenda et ne révèle pas son jeu. Il est hasardeux de lui faire confiance et de miser sur sa parole. Vous ne pouvez pas savoir ce qu'il pense véritablement. La plupart du temps, il est en mode « maronnage », davantage aux aguets qu'en confiance. Ce stéréotype négatif le fait prendre pour un menteur et un manipulateur, ce qui n'est pas vérifié de notre point de vue ; il réduit sinon détruit les perspectives de coopération, gaspille des opportunités, limite le travail d'équipe et la constitution de réseaux ; il handicape sérieusement le développement, les uns ne pouvant pas se jucher sur les épaules des autres pour viser plus haut, plus loin et plus vite.

Génie dans le mal : L'Haïtien moyen attribue à l'homo haitianus un brin de génie mais ce dernier ne serait pas voué au bien mais à la destruction, au mal, à la mort. Il se raconte que l'Haïtien ne sait pas faire le bien, mais il est génial dans le mal, faisant allusion à la magie. C'est une couple de préjugés destructeurs qui tiennent en un seul : on lui accorde des pouvoirs surnaturels qu'il ne possède pas en réalité ; on lui refuse un génie humain, un génie de peuple encore enfoui qui ne demande pourtant qu'à être actualisé. Mais ce préjugé l'enfonce sous une épaisse couche de cendre de croyances archaïques et, de surcroît, terrorisantes et paralysantes.

Théorie du complot : L'Haïtien moyen carbure à la théorie du complot. En toute situation, même les plus transparentes, il y a des objectifs subtils, non évidents au service des intérêts d'un ennemi diffus, imaginaire. Il pense que les gens ne l'aiment pas en réalité et ne peuvent pas l'aimer, même si l'apparence semble dicter le contraire. Il est en état de vigilance constante par rapport à l'autre ; ses faits, ses gestes et ses paroles sont interprétés à travers ce prisme. L'autre peut cesser d'être un tout, un camarade, un partenaire pour devenir un potentiel danger permanent.

L'honnêteté ne paie pas : L'honnêteté ne donne pas à manger à son homme, pense tout bas l'Haïtien moyen. Les gens ne sont pas intéressés aux moyens employés pour amasser des richesses, seuls les résultats importent, clame l'un des personnages de Maurice Sixto dans son lodyans (conte) majeur *Zabèlbok Berachat*. Cette idéologie soutient que la société tolère le vice en autant qu'il est perpétré par ceux qui réussissent (en d'autres termes, par ceux qui sont riches). La sagesse populaire consacre cette idéologie par plusieurs proverbes savoureux dont (1) chemin lajan pa gen pikan, (2) lajan pa gen lodè. L'éthique et la vertu sont au pire de l'hypocrisie et du mensonge, au mieux un luxe de riches ou une sottise de pauvres.

Le destin accorde la réussite et le bonheur : l'Haïtien moyen pense qu'on peut se battre sous le soleil tant qu'on peut pour réussir, mais la réussite peut nous fuir alors que le voisin d'en face ne se force pas, jouit du bon temps et récolte la réussite à la fin. Elle est un cadeau du destin qui l'accorde selon son gré. Au vu de ce stéréotype, le talent, le dur labeur, l'intelligence sont secondaires ou inopérants car les circonstances favorables engendrent la réussite. De même, le bonheur n'est pas la récompense du dur labeur, des choix avisés, d'une bonne capacité d'adaptation, du savoir-être, de la capacité de développer des relations interpersonnelles harmonieuses, de

trouver du plaisir dans le travail, de se sentir bien dans sa peau ; c'est plutôt le fruit d'un caprice du destin.

D'ailleurs, *le destin régule les choses, les événements et le monde* : L'humain, selon cette idée reçue, n'a pas vraiment de prégnance sur les événements et sur leurs conséquences. Quoiqu'il puisse faire, il assiste pour l'essentiel au déroulement des faits qui façonnent son histoire personnelle, celle de sa communauté et celle du monde. Il voit l'histoire se dérouler sous ses yeux ; il ne la fait pas, il la subit. Le succès d'une entreprise, de l'éducation d'un enfant, d'une œuvre, d'une démarche médicale, d'un projet quelconque ne dépend pas de l'industrie humaine ; il était déjà déterminé et attendait tout simplement l'occasion favorable pour éclore. De toute évidence, ce stéréotype alimente l'impuissance, bloque le génie créateur, soutient la paresse, renforce le lieu de contrôle externe et donne bonne conscience au cœur du chaos économique, politique et social d'Haïti. Il absout l'homo haitianus de toute responsabilité tant dans la sphère personnelle que dans la sphère collective ; après tout, il advient à Haïti selon le vœu capricieux du destin.

Mentalité de pauvreté

L'homo haitianus pense, sent et agit comme un pauvre. Dans un élan de survie, sous l'agression de la pauvreté, il a développé comme tout humain agressé, un système de défense pour s'adapter à ses conditions de vie. Parallèlement et dans le même élan se sont mis en place des croyances, des perceptions, des jugements, des certitudes, des coutumes, des valeurs, des idéaux, des peurs, des fragilités, des patterns (patrons de conduite), bref des dispositions intellectuelles, émotionnelles, comportementales, sociales et culturelles. Il s'est installé en d'autres termes une mentalité paradoxalement marquée par la pauvreté dans l'effort instinctif de se protéger contre elle. L'homo haitianus traîne à son corps défendant une mentalité de pauvreté. Cette mentalité, qui lui permet pourtant de ne pas s'écrouler psychiquement sous le poids du stress de la pauvreté, le bloque dans son développement, le limite dans ses aspirations, le paralyse dans son savoir-faire, dévoie son agressivité, le confine dans l'impuissance, rétrécit sa vision, le rend esclave de ses manques.

Il baigne dans une culture de pauvreté qui l'enferme dans une spirale de pauvreté. D'ailleurs, pour échapper aux douleurs de la conscience de la pauvreté, il peut tenter de fuir sa propre réalité ; d'où la résistance à se regarder symboliquement dans le miroir. Ce faisant, il s'installe dans la

pauvreté sans en être réellement conscient ; il utilise la rationalisation et la négation au besoin pour maintenir le statu quo et ipso facto la pauvreté.

À ce compte, l'afflux soudain de richesses ne suffirait pas à le sortir de la pauvreté. En effet, il est passé de la pauvreté matérielle à une pauvreté plus insidieuse, encore plus dommageable, la résultante d'un processus complexe s'originant dans la pauvreté matérielle : la pauvreté d'esprit. En ce sens, on ne fait pas sortir quelqu'un de la pauvreté (de l'infra-humanité) en lui donnant accès à la richesse, en le gavant de millions de dollars. Il demeure malheureusement pauvre même s'il a les coffres remplis d'argent parce que la pauvreté qui s'incruste dans toutes les fibres de son être ne s'efface pas par la baguette magique de l'argent (pouvoir d'achat). Un individu pauvre peut être un pauvre individu. L'homo haïtianus du fait de sa pauvreté d'esprit peut être un pauvre individu.

Transmission intergénérationnelle de la mentalité de pauvreté. La mentalité ne s'enseigne pas à l'école ; elle s'apprend à travers les interactions sociales, comme l'explique la théorie de l'apprentissage social (Bandura, 1973). L'humain apprend les stéréotypes, les codes, les pensées, les comportements, les croyances, les certitudes, les valeurs, les idéaux, les réflexes auxquels il est exposé dans son environnement social. Leur intégration et leur reproduction fidèle témoignent de sa capacité d'adaptation et lui assurent la reconnaissance de son environnement, ce qui tient lieu de renforcement pour la fixation de ces acquisitions. En fin de compte, sans en être totalement conscient, il pense, sent, réagit, analyse, biaise, apprécie, se comporte d'une manière typique à son environnement social. Ainsi l'individu, né et évoluant en Haïti, acquiert au fil de son histoire des dispositions intellectuelles, psychiques, comportementales caractéristiques constituant le profil homo haïtianus.

L'individu observe, imite et reproduit un modèle dans le cadre de l'apprentissage social. Les caractéristiques du modèle et de la relation modèle-apprenant sont importantes tout comme celles de l'apprenant et de la matière d'apprentissage. Aussi les personnes significatives pour l'individu et celles qui lui sont proches se présentent-elles comme les principaux modèles d'apprentissage. L'individu dès le jeune âge se modèle principalement sur les générations précédentes et renforce les dispositions acquises dans les interactions avec les pairs. Ainsi se transmettent les mentalités de génération en génération. La mentalité de pauvreté s'est transmise en Haïti en une chaîne continue, d'une génération à l'autre, de manière plus ou moins

intacte, fort probablement, depuis le 18^e siècle. Haïti n'a pas su jusqu'ici s'en débarrasser ; il se peut qu'elle n'en ait jamais eu une claire conscience. La trajectoire n'est pas entravée ; la transmission se poursuit d'autant plus que l'homo haitianus devient matériellement de plus en plus pauvre et qu'Haïti mise sur l'émigration agressive d'une partie de sa force de production pour survivre.

Haïti a mal à sa pauvreté

Une personne vivant dans la pauvreté fait face à des carences telles qu'elle risque d'être modulée selon des attributs de la pauvreté, à toutes les sphères de son être, de l'identité aux stéréotypes, au point de décrocher en quelque sorte d'une certaine humanité. En ce sens une personne pauvre peut être une pauvre personne. L'homo haitianus, comme il a été montré dans cette étude, va mal ; le mal semble l'atteindre au plus profond de lui-même, dans son identité, sa mentalité, ses réflexes, son comportement, sa pensée, ses affects, ses rêves, sa vision, ses projets, son industrie, sa vitalité, son génie, son intelligence, sa science, ses combats, son adaptation, son estime de soi, sa confiance, sa socialisation, son éducation, ses valeurs, sa justice, sa gestion, son environnement, son regard sur lui-même et sur les autres, etc. Le mal a pour nom pauvreté. On peut avoir mal à la tête, aux pieds ou à l'estomac ; selon les psychologues, on peut avoir mal à sa mère, à son père ou à son jumeau ; on peut aussi avoir mal à ses doutes, à son impuissance et à sa pauvreté. L'homo haitianus a mal à sa pauvreté. Les maux divers bien connus et présentés parfois de manière bien savante ne seraient, en fin de compte, que le phénotype de la pauvreté.

Le mal est profond et invisible du premier regard ; il est toutefois perceptible à travers les réflexes de pauvreté, les stéréotypes, la pauvreté d'esprit, la mentalité de pauvreté mais aussi, à un autre niveau, à travers le gouvernement, le leadership, les élites, la société, la justice, les institutions, la santé, l'éducation, la science, la technique, l'économie, la production, etc.

En effet, eu égard à sa mentalité de pauvreté, l'homo haitianus présente le niveau de fonctionnement qu'il lui est possible d'avoir. Ainsi en est-il de la gouvernance, du système politique, du leadership politique, de la classe politique, des élections, de la compétence des élus ; ainsi en est-il de la stature des hommes d'État ; ainsi en est-il du cadre législatif, de la mise en application des lois, de la qualité des magistrats, de la justice, du rapport du citoyen à la loi ; ainsi en est-il du profil des élites économiques, de l'intelligentsia, des directeurs d'opinion, des penseurs, des artistes, des

instituteurs, des professeurs, des éducateurs ; ainsi est-il de la tenue, de l'efficacité et de l'efficience de l'administration publique, des compagnies, des commerces, des micro-entreprises ; ainsi est-il de la crédibilité, de la pertinence et du rendement du système d'éducation, de ses principaux acteurs, de ses différents cycles et paliers ; ainsi en est-il de l'évolution des infrastructures, de la gestion de l'environnement physique ; ainsi en est-il de la conscience professionnelle, de l'exercice des professions et des métiers, de la qualité des travaux remis ; ainsi en est-il de la qualité des soins de santé, des institutions hospitalières, des écoles formant le personnel médical et infirmier, de la compétence des différents intervenants en soins ; ainsi en est-il de la scolarisation, de la prévalence de l'analphabétisme, de l'encadrement des enfants et des jeunes, de la politique démographique ; ainsi en est-il de la planification urbaine, de la prévention des catastrophes naturelles, de la gestion post-désastres ; ainsi en est-il de l'harmonie entre les différents groupes sociaux, de la paix sociale, de la sécurité, du pacte social, de la justice sociale ; ainsi en est-il de la production nationale, de l'exportation, du déficit commercial, de l'économie, des industries ; ainsi en est-il de la pénétration scientifique et technique, de l'implantation des pratiques gagnantes, ainsi en est-il de la dépendance d'Haïti, de son asservissement politique.

À ce compte, ce changement attendu comme par magie ne peut survenir. Les conditions sont réunies pour qu'il n'y ait pas de changement spectaculaire dans un avenir rapproché. L'homo haitianus, à son corps défendant, a dessiné les contours d'un système conforme à sa dynamique profonde. Il ne peut être démantelé et reconstruit par des ponctions cosmétiques. L'homo haitianus ne peut faire de miracle en cette matière à la manière d'un messie politique ; son génie a eu des soubresauts magnifiques à certains moments de l'histoire, mais cela n'a pas suffi. De même, il ne suffit pas de changer de personnes, de groupes idéologiques, de générations ou de profils dans la gestion de l'État ; il ne suffit pas d'augmenter de manière significative le volume de l'aide au développement ; il ne suffit pas de changer l'identité des gestionnaires de l'aide au développement ; il ne suffit pas d'augmenter le nombre de diplômés ; il ne suffit pas de contrôler autant que faire se peut la migration internationale ; il ne suffit pas d'augmenter l'offre scolaire et de bonifier la qualité de l'offre scolaire. Il ne suffit pas pour enrayer le mal de corriger l'une de ses manifestations.

CONCLUSION

Nous avons essayé dans cette étude l'exercice périlleux de mettre l'homo haïtianus à nu devant un miroir dans l'espoir de dégager une intelligence de son mal-être chronique et de son histoire qui bégaie. L'ensemble des morceaux constituant le fait haïtien tels des facteurs se sont rassemblés pour former un tout cohérent autour du concept de pauvreté. L'équivalent d'un modèle s'est dégagé au fil de l'analyse et du rapprochement des différents facteurs. Nous en sommes venus à l'idée que la pauvreté se positionne en clef de voûte donnant sens à l'impasse haïtienne, à l'échec du projet Haïti. Nous en sommes venus à l'impression diagnostique qu'Haïti a, en réalité, mal à sa pauvreté.

Nous comprenons désormais pourquoi les révolutions n'ont pas apporté des changements significatifs en Haïti, ni les programmes successifs des organisations internationales mettant en application des recettes qui ont marché ailleurs, ni les tentatives timides de certains régimes politiques de faire une différence, ni les compétences mises au service d'Haïti, ni les désirs sincères de plusieurs générations de leaders de changer le pays. En effet, il ne suffit pas de changer les conditions de vie de l'homo haïtianus, ni même de changer les structures ; il suffit encore moins de changer les leaders, de mouvements politiques ou d'engager des guerres. Même un plan Marshall pour Haïti ne pourrait résoudre à lui seul le problème.

Cette étude est émotionnellement très coûteuse d'abord pour l'auteur, qui est profondément haïtien et qui se reconnaît d'emblée dans les traits de l'homo haïtianus, puis pour le lecteur, qu'il soit haïtien, ami d'Haïti, intellectuel curieux en quête de réponses aux questions posées par le mal chronique d'Haïti, chercheur s'intéressant à la pauvreté ou étudiant en quête de savoir. C'est pratiquement un cheminement dans les abysses de la pauvreté jusqu'au mur de l'impuissance. Le nez collé au mur, la porte de sortie se dérobe. C'est ce que dicte l'analyse systématique et de deuxième niveau du fait haïtien ; c'est ce que révèle aussi l'évolution du projet Haïti, de l'indépendance à nos jours. Le fait haïtien change pour demeurer le même. Le changement souhaité, parfois activement recherché, tarde à

arriver ; en réalité, il n'y aura pas de changement, si la tendance se maintient, c'est-à-dire si les conditions ne sont pas réunies.

Le tableau est résolument sombre et apparemment sans issue. Face aux signaux émis par la situation haïtienne, a constaté Anglade (2008), désabusé, l'intelligence ne peut qu'être pessimiste. Le mal-être de l'homo haitianus visible à travers les ratés du projet Haïti a des racines profondes, forgées fort probablement par des strates successives au fil des aléas de l'histoire, des mauvais traitements, des frustrations, des pertes, des désillusions, des ressentiments, des colères, tout cela dans la trame de la nécessité de survie, au sens des théories évolutionnistes. L'histoire particulière d'Haïti a engendré l'homo haitianus qui, à son corps défendant, a développé et transmis, de génération en génération, les réflexes de pauvreté. À bien y regarder, il n'est pas historiquement et psychologiquement responsable de ce qui lui est arrivé ; il en est la victime. Symboliquement, il se trouve dans un gouffre creusé et entretenu par la pauvreté. Anglade (2008) évoque l'image du tunnel, comme il en est dans le langage courant. Il faut savoir « que ce n'est pas tant la lumière au bout du tunnel qui nous a fait défaut, mais plutôt le bout du tunnel lui-même qui se dérobe à nous depuis trop longtemps ».

Le bout du tunnel se dérobe, nous semble-t-il, fort des considérations faites tout au long de cette étude, parce que nous le cherchons dans les idées, dans les hypothèses scientifiques, dans les stratégies. Au terme de cette étude, nous proposons que le bout du tunnel est caché en nous, voire qu'il est nous-mêmes. Ce sont les profondes blessures de la pauvreté ; ce sont les conséquences délétères de la pauvreté transmises d'une génération à l'autre ; c'est notre mentalité ; c'est notre pauvreté. Chercher la lumière au bout du tunnel pour l'homo haitianus revient à prendre le risque de se regarder dans le miroir, de se mettre à nu, de faire le constat douloureux de sa pauvreté ; c'est un exercice déstabilisant mais salutaire. Le lecteur se souvient du conte d'Andersen et de la découverte de la nudité de l'empereur, grâce au courage et à la spontanéité de l'enfant. L'homo haitianus se doit d'entamer pour de bon l'exercice difficile de prise de distance par rapport à lui-même pour pouvoir se regarder sans complaisance, un cheminement pareil à celui de l'auteur, une épreuve intellectuelle et émotionnelle amenant jusque dans sa dynamique profonde pour identifier le mal ; alors, il pourra amorcer la lente et laborieuse remontée vers un plus-être psychosociologique.

Si nous nous permettons d'employer le jargon clinique, il s'agit de guérir des blessures de la pauvreté, jusque dans leurs séquelles émotives, cognitives

et comportementales. C'est un long travail qui est censé s'étendre sur plusieurs générations ; en effet, plusieurs générations sont nécessaires pour enlever les strates successives de souffrances et de blessures et sortir de la spirale de pauvreté. Concrètement, il s'opère par la rupture de la transmission des réflexes négatifs et des patrons de conduite, d'une génération à l'autre, dans la mesure où la première génération, consciente de ses blessures et prenant des dispositions pour les cicatriser, envoie des signaux différents à la génération suivante et la met en demeure de développer de nouveaux réflexes. Cette deuxième génération, si elle est effectivement formée dans une dynamique de rupture d'avec la mentalité de pauvreté, peut avoir la latitude psychologique nécessaire pour préparer à son tour la prochaine, celle de la consolidation d'une nouvelle mentalité, libérée des scories de la pauvreté.

L'homo haitianus doit changer ; c'est le premier pas vers le changement qu'il appelle de ses vœux depuis longtemps ; c'est en même temps le pas le plus coûteux ; c'est très demandant et compliqué pour tout individu, à fortiori pour tout peuple. Toutefois, l'homo haitianus possède les ressources intérieures pour le faire ; sa grande capacité de résilience en est une indication éloquent. En effet, il possède en lui-même des ressources inappréciables (non encore définies) qui lui permettent de survivre⁵, alors qu'il fait face depuis plusieurs siècles à des agressions continues.

S'il parvient à changer, s'il réussit à se réinventer – c'est, en fin de compte, l'exercice qui lui incombe – il entraînera des changements qualitatifs dans toutes les sphères de sa vie, dans son engagement social et politique, dans ses réalisations. Alors, il pourra se soustraire et soustraire Haïti de la tutelle de puissances étrangères car le rapport à l'étranger ne sera plus le même, au regard de la qualité de son affirmation de soi et de l'évolution de son locus de contrôle. Il sera en mesure de faire de la diplomatie, c'est-à-dire d'identifier ses propres intérêts de peuple et de les défendre dans les relations bilatérales et multilatérales. Il pourra bonifier sa gouvernance en l'élevant au niveau de ses aspirations légitimes et des projets de grandeur, semblables à ceux du lendemain de l'indépendance, en se dotant d'une vision à la hauteur de ses aspirations. Il cessera de se plaindre et n'aura plus besoin de s'appuyer sur ce que d'autres ont fait dans les temps anciens pour se donner une raison d'être et se construire une fierté ; il pourra s'appuyer sur lui-même, sur sa propre industrie, sur ses propres capacités, sur le présent, au regard des réalisations concrètes dont il peut

s'enorgueillir ; il aura le regard fixé sur l'avenir avec des rêves, des projets, un plan et la mobilisation des ressources disponibles. Viendront au jour des réalisations dignes du potentiel mobilisable d'Haïti, comme il en fut au temps où elle se permettait de se mettre au travail et de montrer sa puissance. Il donnera libre cours à sa créativité, la confiance en son génie aidant, pour foisonner d'idées, d'initiatives, de prises de risque calculées et de réalisations d'envergure. Il prendra conscience de ses capacités et reconnaitra celles des personnes de son environnement social. Mises en synergie, ces capacités, sous un leadership efficace, peuvent amener des résultats attribués jadis exclusivement à la prière et à Dieu. Les reflets de ces nouvelles dispositions seront visibles à travers l'administration publique, baromètre de la capacité organisationnelle d'une nation, au niveau de la stabilité, des compétences, de la continuité, du professionnalisme, du rendement, du sens de responsabilité, du sentiment d'appartenance à l'organisation. Ils seront aussi visibles à travers la vitalité, la fécondité, la pertinence et la force des principales institutions haïtiennes, de la famille à l'office national d'assurance en passant par l'école, la justice, les travaux publics, les églises, les mairies, les associations des gens d'affaires, les associations professionnelles, les mass média, les hôpitaux, etc.

Il pourra émanciper ses talents artistiques pour en tirer des bénéfices juteux, à la hauteur de ses qualités. Il mettra à profit la plus belle et la plus importante de ses richesses, lui-même, c'est-à-dire les ressources humaines à soigner, à éduquer, à entretenir décemment, à faire travailler, à utiliser de manière efficiente et efficace pour le bien-être du citoyen et la prospérité du pays. Il affirmera, assumera et intégrera son identité haïtienne ; son haïtianité ne sonnera plus faux ; investi de son identité haïtienne, il aura le socle nécessaire pour construire la nation haïtienne et faire émerger dans la réalité : l'État haïtien. Il aura une bonne estime de soi ; il n'aura pas honte de lui-même, ni de ses difficultés conjoncturelles ; il sait qu'il peut les transformer en opportunités ; il est conscient de ses talents et de ses carences et cherche à en tirer le meilleur profit pour son bien-être. Il pourra composer avec sa pauvreté matérielle sans anxiété pour arriver à la vaincre, en matant l'avidité, en instaurant une certaine équité, en diminuant la disparité entre les nantis et les autres, en annihilant la peur de manquer ; suivront les uns après les autres le sens de la collectivité, l'émergence de la coopération et la régression de la compétition stérile, l'appropriation des biens collectifs. Il ne sera plus pris au piège de la pauvreté qui se nourrit de la peur pour se

régénérer et s'amplifier ; il pourra ainsi briser la spirale de la pauvreté. La compétition délétère pour les ressources limitées n'étant plus inéluctable, il pourra garantir le droit du citoyen et assumer ses responsabilités citoyennes, dans le respect de la loi, la civilité, la justice sociale. Il sera équipé pour prendre le train de la modernité, pour s'ouvrir au meilleur du monde, à la science et à la technologie, pour s'inscrire à l'âge de l'information.

Alors, les changements attendus en vain depuis longtemps, pourtant incontournables pour maintenir Haïti et ses habitants en vie, arriveront graduellement, comme des conséquences logiques d'un changement de mentalité, de la transformation de l'homo haïtianus. Ils suivront le rythme de la baisse, puis de l'éradication de la corruption, étroitement associée avec la fin du règne de l'impunité. Les ressources pourront être utilisées de manière intelligente, non plus de manière inadéquate sous la pression de l'avidité, tel qu'elles produisent des richesses de plus en plus importantes qui rassurent contre l'anxiété et met la table pour une bonne justice distributive. La gestion des affaires publiques se bonifiera et contribuera aux intérêts de la majorité des citoyens. La pauvreté matérielle, si elle est encore constatée, ne sera plus une plaie qui ronge, mais une difficulté conjoncturelle, traitée comme telle et appelée à se résorber dans le temps. Dans ce nouveau contexte, la pauvreté n'est plus un facteur déterminant mais un accident historique, voire un motif de mobilisation et de cohésion sociales. Un pacte de gouvernabilité serait donc à portée de main.

Les changements s'installeront au fil de l'effritement de la dépendance, l'homo haïtianus assumant pleinement son destin et ses décisions ; l'approche des difficultés aura changé, l'impuissance aura été liquidée tout comme la fatalité, la tolérance de l'inacceptable, la méfiance, le marronnage, le vandalisme, le gaspillage. La paresse, la médiocrité, le nivellement par le bas, la vision étriquée auront été dépassés. Les croyances négatives, castratrices et paralysantes auront été rangées définitivement comme un moment de notre histoire de peuple. Il aura cessé de s'auto-agresser à travers le réflexe de critiques destructrices contre les congénères, l'autodérision, l'autodénigrement, la dépréciation du produit du terroir et des habiletés locales. Il aura cessé de se faire une fierté en-dehors de son identité, d'avoir honte de lui-même, de se positionner comme victime ; il aura cessé les pratiques s'apparentant au vol, à la prévarication, au délit d'initié, au népotisme, à des pratiques condamnables s'opérant au détriment des intérêts de l'État.

Quand l'homo haitianus aura guéri de la pauvreté, quand il sera parvenu à faire évoluer sa mentalité au détriment des stéréotypes et des comportements qualifiés respectivement de pensées automatiques et de réflexes de pauvreté dans cette étude, différents éléments relevés du fait haïtien seront jetés dans les oubliettes de l'histoire. La pensée magique, le fatalisme, la tolérance de la médiocrité, le sous-investissement du temps, l'obscurantisme, l'autodénigrement, le néo-esclavage ne seront tout simplement plus possibles. On n'aura plus à constater avec douleur (1) cette énorme disparité de niveau de vie entre les nantis et l'immense majorité de la population, ni (2) l'abus et la destruction des biens publics en toute impunité, (3) le pillage institué en système au niveau du trésor public, (4) l'occupation larvée d'Haïti par des puissances étrangères, (5) le népotisme qui gangrène en particulier la fonction publique, (6) la justice à deux vitesses, (7) les monopoles de facto détenus par une caste dans le commerce de certains produits, (8) la délinquance politique systémique, (8) l'absence d'imputabilité, (9) le gaspillage de ressources, (10) la cité poubelle Canaan et les autres cités suburbaines anarchiques. Bref, on n'aura plus à constater le bégaiement de l'histoire.

Il est entendu que le changement de l'homo haitianus ne sera pas magique. Il ne surgira pas de nulle part comme un cadeau fait par un génie au gentil et sympathique peuple d'Haïti. Il ne sera pas le fruit d'un élan naturel ; il est d'ailleurs permis de s'attendre à tout le contraire. En effet, naturellement, l'individu, les organisations, les collectivités résistent au changement. Celui de l'homo haitianus ne peut être un élan spontané, de même que sa captivité dans la spirale de la pauvreté n'est pas un accident de l'histoire. Il lui faudra s'y appliquer avec sérieux, détermination et méthode. C'est un exercice particulièrement compliqué qui exige un énorme sacrifice et des activités que les gens ne sont pas portés à faire spontanément. Il est bien plus facile de réaliser une révolution politique qu'une révolution de l'esprit. L'exercice exige donc un **levier puissant**. Ce dernier est nécessairement complexe et très élaboré. Parmi les leviers envisageables, **l'éducation** nous semble être le plus indiqué.

⁵ La présence de ressources de résilience chez le peuple haïtien est une donnée robuste de la littérature scientifique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adler, N. E., Boyce, W. T., Chesney, M. A., Folkman S., & Syme, S. L. (1993). Socioeconomic inequalities in health : No easy solution. *Journal of the American Medical Association*, 269, 3140–3145.
- Alaimo, K., Olson, C. M., Frongillo, E. A. Jr., & Briefel, R. R. (2001). Food insufficiency, family income, and health in US preschool and school-aged children. *American Journal of Public Health*, 91, 781-786.
- Alaimo, K., Olson, C. M., & Frongillo, E. A. (2002). Family food insufficiency, but not low family income, is positively associated with dysthymia and suicide symptoms in adolescents. *Journal of Nutrition*, 132, 719– 725.
- American Psychiatric Association. (2013). *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* (Fifth Edition). Arlington : American Psychiatric Association.
- Andersen, H. C. (2004). *Les Habits neufs de l'empereur*. Paris : Éd. Didier jeunesse.
- Anglade, G. (1983). *Éloge de la pauvreté*. Montréal : Les Éditions Études et Recherche Critique d'Espagne.
- Anglade, G. (2008). *Chronique d'une espérance*. Port-au-Prince : Livres en folie.
- Araya, R., Rojas, G., Fritsch, R., Acuna, J., & Lewis, G. (2001). Common mental disorders in Santiago, Chile : prevalence and socio-demographic correlates. *British Journal of Psychiatry*, 178, 228-233.
- Ashiabi, G. S. (2000). Some correlates of childhood poverty in Ghana. *Journal of Children and Poverty*, 6, 155-68.
- Bandura, A. (1973). *Agression : a social learning analysis*. Englewood Cliffs. New Jersey : Prentice-Hall.
- Banque mondiale. (2012). *Mieux dépenser, servir : revue des finances publiques en Haïti*. Récupéré le 4 janvier 2016 de <http://www.banquemondiale.org/fr/country/haiti/overview>

- Bardone, A. M., Moffitt, T. E., Caspi, A., Dickson, N., & Silva, P. (1996). Adult mental health and social outcomes of adolescent girls with depression and conduct disorder. *Development and Psychopathology*, 8, 811–829.
- Bell, C. C., & Jenkins, E. J. (1993). Community violence and children on Chicago's Southside. *Psychiatry*, 56, 46–54.
- Black, M. M., Hess, C., & Berenson-Howard, J. (2000). Toddlers from low-income families have below normal mental, motor, and behavior scores on the revised Bayley scales. *Journal of Applied Developmental Psychology*, 21, 655–666.
- Blanche, Francis. *Le dictionnaire des citations*. Récupéré le 11 juillet 2018 de <https://dicocitations.lemonde.fr/citations/citation-2511.php>
- Blue, I., & Harpham, T. (1996). Urbanization and mental health in developing countries. *Current Issues in Public Health*, 2, 181-185.
- Bolger, K. E., Patterson, C. J., Thompson, W. W., et al. (1995). Psychosocial adjustment among children experiencing persistent and intermittent family economic hardship. *Child Development*, 66, 1107–1129.
- Bradley, R. H., & Corwyn, R. F. (2002). Socioeconomic status and child development. *American Review of Psychology*, 53, 371-399.
- Bradley, R. H., Corwyn, R. F., McAdoo, H. P., & Coll, C. G. (2001). The home environments of children in the United States Part 1 : Variations by age, ethnicity, and poverty status. *Child Development*, 72, 1844-1867.
- Brooks-Gunn, J., Duncan, G. J. (1997). The Effects of Poverty on Children. *The Future of Children*, 7 (2), 55-71.
- Brown. E., & Harris, T. (1978). *Social origins of depression*. London : Tavistok.
- Campbell, F. A. et al. (2001). The development of cognitive and academic abilities : growth curves from an early childhood educational experiment. *Developmental Psychology*, 37, 231–242.
- Carbonneau, R. et al. 2002. Assessment of genetic and environmental influences on differential ratings of within family experiences and relationships in twins. *Psychological Medicine*, 32, 729–741.
- Cardozo, B. L., Bilukha, O. O., Crawford, C. A. G., Shaikh, I., Wolfe, M. I., Gerber, M. L., et al. (2004). Mental health, social functioning, and

- disability in Postwar Afghanistan. *The Journal Of The American Medical Association*, 292, 575-584.
- Casimir, J. (2009). *Haïti et ses élites, l'interminable dialogue de sourds*. Port-au-Prince : Éd. de l'Université d'État d'Haïti.
- Caughy, M. O., & O'Campo, P. J. (2006). Neighborhood poverty, social capital, and the cognitive development of African American preschoolers. *American Journal of Community Psychology*, 37, 141-154.
- Ceballo, R., Ramirez, C., Castillo, M., Caballero, G. A., & Lozoff, B. (2004). Domestic violence and women's mental health in Chile. *Psychology of Women Quarterly*, 28, 298-308.
- Centre de Recherche, de Réflexion, de Formation et d'Action Sociale. (2013). *L'aide internationale au développement d'Haïti, un échec lié aux stratégies néolibérales*. Communication présentée en conférence de presse, Port-au-Prince.
- Conger, R. D. (2002). Resilience in Midwestern families : selected findings from the first decade of a prospective, longitudinal study. *Journal of Marriage and Family*, 64, 361-373.
- Conger, K. J., Conger, R., & Scaramella, L. V. (1997). Parents, siblings, psychological control, and adolescent adjustment. *Journal of Adolescent Research*, 12 (1), 113- 138.
- Conger, R., Ge, X., Elder, G., Lorenz, F. D., & Simons, R. L. (1994). Economic stress, coercive family process, and developmental problems of adolescents. *Child Development*, 65 (2), 541-561.
- Conger, R. D. & Donnellan, M. B. (2007). An interactionist perspective on the socioeconomic context of human development. *Annual Review of Psychology*, 58, 175-199.
- Cook, J. T., Frank, D. A. (2008). Food security, poverty, and human development in the United States. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 1136, 193-209.
- Dearing, E., McCartney, K., Taylor, B. A. (2006). Within-child associations between family income and externalizing and internalizing problems. *Developmental Psychology Journal*, 42, 237-252.
- Duncan, G. J., Brooks-Gunn J., & Klebanov, P. K. (1994). Economic deprivation and early childhood development. *Child Development*, 65, 296-318.

- Duncan, G. J., & Brooks-Gunn, J. (2000). Family Poverty, Welfare Reform, and Child Development. *Child Development*, 71 (1), 188-196.
- Engle, P. L., & Black, M. M. (2008). The Effect of Poverty on Child Development and Educational Outcomes. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 1136 (1), pp. 243-256.
- Entwisle, D., Alexander, K., & Olson, L. (2005). First Grade and Educational Attainment by Age 22 : A New Story. *American Journal of Sociology*, 110, 1458–1502.
- Evans, G. W. (2004). The environment of childhood poverty. *American Psychologist*, 59, 77-92.
- Flisher, A., & Chalton, D. (2001). Urbanisation and adolescent risk behaviour. *South African Medical Journal*, 91, 243-249.
- Gillis, L. S., Welman, M., Koch, A., & Joyi, M. (1991). Psychological distress and depression in urbanising elderly black persons. *South African Medical Journal*, 79, 490-495.
- Goldberg, D. & Huxley, P. (1992). *Common mental disorders : a bio-social model*. London : Tavistock/Routledge.
- Harpham, T. (1994). Urbanization and mental health in developing countries : a research role for social scientists, public health professionals and social psychiatrists. *Social Science & Medicine*, 39, 233-245.
- Harpham, T., & Molyneux, C. (2001). Urban health in developing countries : a review. *Progress in Development Studies*, 1, 113-137.
- Harpham, T., Snoxell, S., Grant, E., & Rodriguez, C. (2005). Common mental disorders in a young urban population in Colombia. *The British Journal Of Psychiatry : The Journal Of Mental Science*, 187, 161-167.
- Hart, B. & Risley, T. (1995). *Meaningful differences in the Everyday Experience of Young American Children*. New York : Earlbaum.
- Haveman, R., & Wolfe, B. (1995). The determinants of children's attainments : A review of methods and findings. *Journal of Economic Literature*, 33 (3), 1829-1878.
- Haveman, R., & Wolfe, B. (1994). *Succeeding generations : On the effect of investments in children*. New York : Russell Sage Foundation.
- Hurbon, L. (1987). *Comprendre Haïti. Essai sur l'état, la nation et la culture*. Paris : Les Éditions Karthala.

- Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique. (2009). *Les comptes économiques de 2009*. Port-au-Prince : Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique.
- Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique. (2014). *L'évolution des conditions de vie en Haïti entre 2007 et 2012. La réplique sociale du séisme*. Port-au-Prince : Institut de Statistiques et d'Informatique.
- Jarjoura, G. R., Triplett, G. P., Brinker, G. P. (2002). Growing up poor : Examining the link between persistent childhood poverty and delinquency. *Journal of Quantitative Criminology*, 18, 159–187.
- Jean-Paul II (1983, Mars). *Homélie prononcée dans la messe célébrée à l'aéroport de Port-au-Prince*, Port-au-Prince, Haïti.
- Jyoti, D. F., Frongillo, E. A., & Jones, S. J. (2005). Food insecurity affects school children's academic performance, weight gain, and social skills. *Journal of Nutrition*, 135, 2831–2839.
- Kessler, R. C., Duncan, G. J., Gennetian, L. A., Katz, L. F., Kling, J. R., Sampson, N. A., et al. (2014). Associations of housing mobility interventions for children in high poverty neighborhoods with subsequent mental disorders during adolescence. *JAMA*, 311 (9), 937-948.
- Kim, H. S. (2012). The Longitudinal Effects of Poverty on Child Development. *Korean Journal of Sociology*, 46 (6), 31-53
- Klebanov, P. K., Brooks-Gunn, J., McCarton, C., & McCormick, M. C. (1998). The contribution of neighborhood and family income to developmental test scores over the first three years of life. *Child Development*, 69 (5), 1420–1436.
- Kokko, K., & Pulkkinen, L. (2000). Aggression in childhood and long-term unemployment in adulthood : A cycle of maladaptation and some protective factors. *Developmental Psychology*, 36, 463–472.
- Kokko, K., Pulkkinen, L., & Puustinen, M. (2000). Selection into long-term unemployment and its psychological consequences. *International Journal of Behavioral Development*, 24, 310–320.
- Léonard, R. -M. (2003). L'indépendance d'Haïti : perceptions aux États-Unis, 1804-1864. *Outre-mers*, 90, 340-341
- Lichter, D. T., Crowley, M. L. (2002). Poverty in America : beyond welfare reforms : consequences of poverty. *Population Bulletin*, 57 (2), 24-28.

- Lichter, D. T., Crowley, M. L. (2002). Poverty in America : beyond welfare reforms : consequences of poverty. *Population Bulletin*, 57 (2), 24-28.
- Lipman. E., Offord, D., & Boyle, M. What if we could eliminate child poverty ? The theoretical effect on child psychosocial morbidity. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 131, 303-307.
- Ludermir, A. B., & Harpham, T. (1998). Urbanization and mental health in Brazil : social and economic dimensions. *Health & Place*, 4, 223-232.
- Ludermir, A. B., & Lewis, G. (2001). Links between social class and common mental disorders in Northeast Brazil. *Social Psychiatry & Psychiatric Epidemiology*, 36, 101-107.
- Lund, C., Breen, A., Flisher, A. J., Ritsuko, K., Corrigall, J., Joska, J. A. et al. (2010). Poverty and common mental disorders in low and middle income countries : A systematic review. *Social Science & Medecine*, 71 (3), 517-528.
- Luthar, S., Cicchetti, D., & Becker, B. (2000). The Construct of resilience : a critical evaluation and guidelines for future work. *Child Development*, 71, 543– 562.
- Mayer, S. (1997). *What money can't buy : The effect of parental income on children's outcomes*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- McLoyd, V. (1990). The impact of economic hardship on Black families and development. *Child Development*, 61 (2), 311–346.
- McLoyd, V. (1998). Socioeconomic disadvantage and child development. *American Psychologist*, 53 (2), 185–204.
- McLeod, J. D., Shanahan, M. J. (1993). Poverty, parenting, and children's mental health. *American Sociological Review*, 58, 351–366.
- McLeod, J. D., Shanahan, M. J. (1996). Trajectories of poverty and children's mental health. *Journal of Health and Social Behavior*, 37, 207–220.
- Ministère de la Santé Publique et de la Population. (2012). *Enquête Morbidité, Mortalité et Utilisation des Services*. Calverton, USA : Ministère de la Santé Publique et de la Population.
- Ministère de l'économie et des finances. (2012). *Enquête sur les conditions de vie des ménages après séisme*. Port-au-Prince : Institut de Statistiques et d'Informatique.

- Mirowsky, J. & Ross, C. E. (2001). Age and the Effect of Economic Hardship on Depression. *Journal of Health and Social Behavior*, 42 (2), 132-150.
- Moral, P. (1961). *Le paysan haïtien : Étude sur la vie rurale en Haïti*. Paris : Éditions Maison-neuve et Larose.
- Murnane, R. J. (2007). Improving the education of children living in poverty. *The Future of Children*, 17, 161–182.
- Murphy, J. M., Wehler, C. A., Pagano, M. E., et al. 1998. Relationship between hunger and psychosocial functioning in low-income American children. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 37, 163–70.
- Myer, L., Stein, D. J., Grimsrud, A., Seedat, S., & Williams, D. R. (2008). Social determinants of psychological distress in a nationally-representative sample of South African adults. *Social Science & Medicine*, 66, 1828-1840.
- Najman, J. M., Clavarino, A., McGee, T. R., Bor, W., Williams, G. M., Hayatbakhsh, M. R. (2010). Timing and Chronicity of Family Poverty and Development of Unhealthy Behaviors in Children : A Longitudinal Study. *Journal of Adolescent Health*, 46 (6), 538-544.
- Narayan, D., Patel, R., Schafft, K., Rademacher, A., & Koch-Schulte, S. (2000). *Voices of the poor : can anyone hear us ?*. New York : Oxford University Press for the World Bank.
- Pagani, L., Boulerice, B., Vitaro, F., et al. (1999). Effects of poverty on academic failure and delinquency in boys : A change and process model approach. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 40, 1209–1219.
- Patel, V., Araya, R., de Lima, M., Ludermir, A., & Todd, C. (1999). Women, poverty and common mental disorders in four restructuring societies. *Social Science & Medicine*, 49 (11), 1461-1471.
- Patel, V., DeSouza, N., & Rodrigues, M. (2003). Postnatal depression and infant growth and development in low income countries : a cohort study from Goa, India. *Archives of Disease in Childhood*, 88, 34-37.
- Patel, V., Flisher, A., & Cohen, A. (2006). Social and cultural determinants of mental health. Dans R. Murray, K. Kendler, P. McGuffin, S. Wessely, & D. Castle (Éds.), *Essentials of psychiatry* (2 Éd.). Cambridge : Cambridge University Press.

- Patel, V & Kleinman, A. (2003). Poverty and common mental disorders in developing countries. *Bulletin of the World Health Organization*, 81 (8), 609-615
- Paul, B., Dameus, A., & Garrabe, M. (2010). *Le processus de tertiarisation de l'économie haïtienne*. Récupéré le 22 décembre 2015 de <http://etudescaribeennes.revues.org/4728>.
- Phelps, A. (1968). *Mon pays que voici*. Paris : Éditions P. J. Oswald.
- Pierre, S. (Éd.). (2007). *Ces Québécois venus d'Haïti. Contribution de la communauté haïtienne à l'édification du Québec moderne*. Montréal : Presses internationales Polytechnique.
- Prince, M. (1998). Is chronic low-level lead exposure in early life an etiologic factor in Alzheimer's disease ? *Epidemiology*, 9, 618-621.
- Rahman, A., Iqbal, Z., Bunn, J., Lovel, H., & Harrington, R. (2004). Impact of maternal depression on infant nutritional status and illness : a cohort study. *Archives of General Psychiatry*, 61, 946-952.
- Rutter, M. (1998). Developmental catch-up, and deficit, following adoption after severe global early privation. English and Romanian Adoptees (ERA) Study Team. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 39, 465-476.
- Seedat, S., Nyamai, C., Njenga, F., Vythilingum, B., & Stein, D. (2004). Trauma exposure and post-traumatic stress symptoms in urban African schools. Survey in Cape Town and Nairobi. *British Journal of Psychiatry*, 184, 169-175.
- Shipler, D. (2005). *The Working Poor : Invisible in America*. New York : Alfred A. Knopf.
- Sixto, M. *Choses et gens entendus : Zabèlbok berachat*. Récupéré le 10 juillet 2018 de <https://www.youtube.com/watch?v=t2QVRABalps>
- Smarth, W. (2005). *Histoire de l'Église Catholique d'Haïti 1492-2003 : Des points de repère*. Port-au-Prince : Les Éditions du CIFOR.
- Smith, D. E., Ashiabi, G. S. (2007). Poverty and child outcomes : a focus on Jamaican youth. *Adolescence*, 42 (168), 837 (22).
- Spano, R. (2012). First time gun carrying and the primary prevention of youth gun violence for African American youth living in extreme poverty. *Agression and Violent Behavior*, 17, 83-88.
- Stein, D., Seedat, S., & Emsley, R. (2002). Violence in the world and in South Africa : what is a doctor to do ? *South African Medical Journal*, 92,

789-790.

- Steinberg, L., Elmen, J. D. & Mounts, N. S. MOUNTS. (1989). Authoritative parenting, psychosocial maturity, and academic success among adolescents. *Child Development*, 60, 1424–1436.
- Thompson, H. (2002). *Educating the children of the poor*. *The Sunday Gleaner*. Récupéré le 1^{er} octobre 2005 de <http://www.jamaica-gleaner.com>.
- Transparency international. (2011). *Indice de perception de la corruption 2011*. Récupéré le 3 février 2017 de https://www.transparency.org/news/feature/haiti_one_year_on_integrity_struggles_to_take_root.
- Velez, C. N., Johnson, J., Cohen, P. A. (1989). Longitudinal analysis of selected risk factors for childhood psychopathology. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 28, 861–864.
- Ward, C., Flisher, F., Zissis, C., Muller, M. L., & Lombard, C. (2001). Exposure to violence and its relationship to psychopathology in adolescents. *Injury Prevention*, 7, 297-301.
- Weinreb, L., Wehler, C., Perloff, J., et al. 2002. Hunger : its impact on children's health and mental health. *Pediatrics*, 110, e41.
- WHO. (2002). *World report on violence and health*. Geneva : WHO.
- WHO Commission on Social Determinants of Health. (2005). *Action on the social determinants of health : Learning from previous experiences*. Geneva : WHO.
- Zigler, E., Gillism, W., & Jones, S. (2006). *A Vision for Universal Preschool Education*. New York : Cambridge University Press.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION

Mise en perspective d'un échec

Rendez-vous manqués

Aux racines de l'échec du printemps des années 80

Défilé docte et savant au chevet d'Haïti

À la recherche d'un modèle théorique pour mieux cerner l'échec du projet Haïti

PAUVRETÉ

Haïti, un pays pauvre

La pauvreté blesse profondément

Pauvreté et développement cognitif

Pauvreté et développement affectif

Pauvreté et adaptation sociale

Facteurs intermédiaires

D'UNE PERSPECTIVE INDIVIDUELLE À UNE PERSPECTIVE COLLECTIVE

Un individu pauvre peut être un pauvre individu

Hypothèse

LES BLESSURES DE LA PAUVRETÉ CHEZ L'HOMO HAITIANUS

Développement cognitif

Fixation au passé glorieux des ancêtres

Rivalités incongrues – dérive identitaire

Œuvres majeures

Vision

Science et technologie

Croyances

Religiosité

Élites

Acceptation de l'inacceptable

Nivellement par le bas

Sentiment de compétence, dévaluation, stéréotype négatif, confiance en soi

Développement affectif

Identité

Sens de la nation

Estime de soi

Confiance en soi

Affirmation de soi

Locus de contrôle

Mal-être

Réalisation de soi

Regard sur l'avenir et avidité

Anxiété par rapport à la pauvreté

Sentiment d'impuissance

Effets secondaires de la résistance aux agressions répétées

Adaptation sociale

Sens de la collectivité, coopération, approche des biens collectifs

Civisme, civilité, conscience citoyenne

Corruption, impunité

Délinquance politique

Vandalisme

Fonction publique

Anxiété par rapport à la pauvreté et avidité

Variables intermédiaires

Dettes de l'indépendance et blocus diplomatique de la jeune nation

Particularités de l'histoire d'Haïti

Coopération internationale

Événements impondérables

RÉFLEXES DE PAUVRETÉ

Réflexes de pauvreté

Pensées automatiques

Mentalité de pauvreté

Haïti a mal à sa pauvreté

CONCLUSION

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

TABLE DES MATIÈRES

STRUCTURES ÉDITORIALES DU GROUPE L'HARMATTAN

L'HARMATTAN ITALIE

Via degli Artisti, 15
10124 Torino
harmattan.italia@gmail.com

L'HARMATTAN HONGRIE

Kossuth l. u. 14-16.
1053 Budapest
harmattan@harmattan.hu

L'HARMATTAN SÉNÉGAL

10 VDN en face Mermoz
BP 45034 Dakar-Fann
senharmattan@gmail.com

L'HARMATTAN MALI

Sirakoro-Meguetana V31
Bamako
syllaka@yahoo.fr

L'HARMATTAN CAMEROUN

TSINGA/FECAFOOT
BP 11486 Yaoundé
inkoukam@gmail.com

L'HARMATTAN TOGO

Djidjole – Lomé
Maison Amela
face EPP BATOME
ddamela@aol.com

L'HARMATTAN BURKINA FASO

Achille Somé – tengnule@hotmail.fr

L'HARMATTAN GUINÉE

Almamy, rue KA 028 OKB Agency
BP 3470 Conakry
harmattanguinee@yahoo.fr

L'HARMATTAN CÔTE D'IVOIRE

Résidence Karl – Cité des Arts
Abidjan-Cocody
03 BP 1588 Abidjan
espace_harmattan.ci@hotmail.fr

L'HARMATTAN RDC

185, avenue Nyangwe
Commune de Lingwala – Kinshasa
matangilamusadila@yahoo.fr

L'HARMATTAN ALGÉRIE

22, rue Moulay-Mohamed
31000 Oran
info2@harmattan-algerie.com

L'HARMATTAN CONGO

67, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
BP 2874 Brazzaville
harmattan.congo@yahoo.fr

L'HARMATTAN MAROC

5, rue Ferrane-Kouicha, Talaâ-Elkbira
Chrableyine, Fès-Médine
30000 Fès
harmattan.maroc@gmail.com

NOS LIBRAIRIES EN FRANCE

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

16, rue des Écoles – 75005 Paris
librairie.internationale@harmattan.fr
01 40 46 79 11
www.librairieharmattan.com

LIB. SCIENCES HUMAINES & HISTOIRE

21, rue des Écoles – 75005 Paris
librairie.sh@harmattan.fr
01 46 34 13 71
www.librairieharmattansh.com

LIBRAIRIE L'ESPACE HARMATTAN

21 bis, rue des Écoles – 75005 Paris
librairie.espace@harmattan.fr
01 43 29 49 42

LIB. MÉDITERRANÉE & MOYEN-ORIENT

7, rue des Carmes – 75005 Paris
librairie.mediterranee@harmattan.fr
01 43 29 71 15

LIBRAIRIE LE LUCERNAIRE

53, rue Notre-Dame-des-Champs – 75006 Paris
librairie@lucernaire.fr
01 42 22 67 13

Table of Contents

[4e de couverture](#)

[Copyright](#)

[Titre](#)

[Ouvrages déjà publiés](#)

[Dédicace](#)

[PRÉFACE](#)

[AVANT-PROPOS](#)

[INTRODUCTION](#)

[Mise en perspective d'un échec](#)

[Rendez-vous manqués](#)

[Aux racines de l'échec du printemps des années 80](#)

[Défilé docte et savant au chevet d'Haïti](#)

[À la recherche d'un modèle théorique pour mieux cerner l'échec du projet Haïti](#)

[PAUVRETÉ](#)

[Haïti, un pays pauvre](#)

[La pauvreté blesse profondément](#)

[Pauvreté et développement cognitif](#)

[Pauvreté et développement affectif](#)

[Pauvreté et adaptation sociale](#)

[Facteurs intermédiaires](#)

[D'UNE PERSPECTIVE INDIVIDUELLE À UNE PERSPECTIVE COLLECTIVE](#)

[Un individu pauvre peut être un pauvre individu](#)

[Hypothèse](#)

[LES BLESSURES DE LA PAUVRETÉ CHEZ L'HOMO HAITIANUS](#)

[Développement cognitif](#)

[Fixation au passé glorieux des ancêtres](#)

[Rivalités incongrues – dérive identitaire](#)

[Œuvres majeures](#)

[Vision](#)

[Science et technologie](#)

[Croyances](#)

[Religiosité](#)

Élites

Acceptation de l'inacceptable

Nivellement par le bas

Sentiment de compétence, dévaluation, stéréotype négatif,
confiance en soi

Développement affectif

Identité

Sens de la nation

Estime de soi

Confiance en soi

Affirmation de soi

Locus de contrôle

Mal-être

Réalisation de soi

Regard sur l'avenir et avidité

Anxiété par rapport à la pauvreté

Sentiment d'impuissance

Effets secondaires de la résistance aux agressions répétées

Adaptation sociale

Sens de la collectivité, coopération, approche des biens
collectifs

Civisme, civilité, conscience citoyenne

Corruption, impunité

Délinquance politique

Vandalisme

Fonction publique

Anxiété par rapport à la pauvreté et avidité

Variables intermédiaires

Dette de l'indépendance et blocus diplomatique de la jeune
nation

Particularités de l'histoire d'Haïti

Coopération internationale

Événements impondérables

RÉFLEXES DE PAUVRETÉ

Réflexes de pauvreté

Pensées automatiques

Mentalité de pauvreté

Haïti a mal à sa pauvreté

CONCLUSION

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

TABLE DES MATIÈRES

Adresse